

futuribles

AVRIL

- *La Chine en l'an 2000*
- *Scénarios économiques à long terme*
- *Des tendances lourdes de la société française*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France

Tél. (1) 42 22 63 10 + Telex 201220F

comité d'orientation

Ismâïl S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jovenel

secrétariat de rédaction

Christine de Guébriant

abonnements-diffusion

Francine Leblanc

Un an	France	460,00 FF (TVA 4 % incl.)
	CEE	460,00 FF
	Étranger	500,00 FF
	Étranger avion	600,00 FF
	Etudiants : tarif spécial sur demande	
Le numéro	CEE	50 FF (port inclus)
	Autres pays	56 FF (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *futuribles*.
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles* Sarl 1988

Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie BIALEC, Nancy - Dépôt légal n° 24610 - Avril 1988

Wang Huijiong, Li Poxi	3	<i>La Chine en l'an 2000</i>
Jean-Michel-Collette	21	<i>Scénarios économiques à l'an 2000. Les deux Europes et l'Amérique du Nord</i>
Hugues de Jouvenel	41	<i>La France à l'aube du troisième millénaire. Essai de synthèse de quelques tendances lourdes</i>

Forum

CEE	35	<i>Les coûts de la non-Europe. Les bénéfices du marché unique</i>
Guy Aznar	58	<i>Revenu minimum garanti et deuxième chèque. Solution régressive et solution prospective</i>

Actualités prospectives

| 69 |

Transports 2005. L'Europe vue de Washington. Gaz carbonique. L'emploi féminin. Superpuces. Ressources consacrées à la R & D. Les exportations américaines de services. Futur-emploi.

Bibliographie

| 83 | *Analyses critiques*

A. Minc, *La machine égalitaire*. P. Rosanvallon, *La question syndicale*. AGORAMÉTRIE, *Les structures de l'opinion en 1987*.

| 99 | *Comptes rendus*

Revue *futuribles*

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à *Futuribles* sarl

55, rue de Varenne, F 75341 Paris Cedex 07 - France

Nom

Prénom (pour les organisations, nom du délégué)

Organisation

Profession ou secteur d'activité

Adresse

Tél.

Je désire souscrire un abonnement à la revue mensuelle

« *Futuribles* » à partir de : ☐ janvier ☐ juillet

☐ France * ☐ CEE ☐ Etranger ☐ Par avion

☐ pour un an 460 FF 460 FF 500 FF 600 FF

☐ pour deux ans 850 FF 850 FF 930 FF 1 130 FF

Les étudiants peuvent bénéficier d'un tarif spécial.

* TVA incluse.

RÈGLEMENT

- ☐ chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de *Futuribles* sarl
- ☐ virement bancaire (CIC, Agence D, 2, boulevard Raspail, 75007 Paris - Compte n° 65D1 16804 08)
- ☐ sur envoi d'une facture

Date :

Signature,

La Chine en l'an 2000

Wang Huijiong, Li Poxi ¹

Les études prospectives se sont fortement développées en Chine depuis quelques années. En témoigne la très active Société chinoise d'Etudes prospectives, animée par Monsieur Quin Lin Zen, correspondant de Futuribles à Pékin qui publie une revue mensuelle (en chinois) et une newsletter.

En témoigne aussi l'ambitieuse étude sur la Chine en l'an 2000, lancée en 1983 par le Centre de recherche pour le développement économique, technologique et social du Conseil d'Etat, et réunissant les responsables des principales instances de recherche et de planification du pays.

L'article qui suit expose la manière suivant laquelle ce projet a été conduit, ainsi que les principales conclusions qui s'en sont dégagées.

Après que la Chine eut traversé dix années de turbulence, le Parti communiste chinois réclama à la troisième session plénière du XI^e Congrès du Parti, en décembre 1978, de remettre de l'ordre dans le chaos. Le Parti réussit alors à réorienter les stratégies nationales au profit de la modernisation socialiste. Depuis cette session, le Parti et l'Etat ont défini et mis en œuvre des politiques de développement socio-économique et remporté de grands succès qui ont suscité l'intérêt dans le monde. Il est donc nécessaire pour la Chine d'analyser ses perspectives à l'horizon de la fin du siècle et au-delà.

Dans ses déclarations au *Quotidien du Peuple*, au *Drapeau rouge* et à l'Académie chinoise des sciences sociales le 8 mars 1981, Hu Yaobang indiqua qu'un tel travail allait démarrer. Après de minutieuses délibérations, le Centre de Recherche Economique et Technique du Conseil

1. Centre de Recherche pour le Développement Economique, Technologique et Social du Conseil d'Etat (Beijing). Texte traduit de l'anglais par Guy Poquet.

d'Etat (actuellement Centre de Recherche pour le Développement Economique, Technologique et Social du Conseil d'Etat) décida de préparer l'étude sur la Chine en l'an 2000 au cours du deuxième semestre de 1982, et explora systématiquement les problèmes et leurs interrelations. Ce projet de recherche, considéré comme fondamental pour la philosophie et les sciences sociales, ainsi que pour le sixième plan quinquennal, fut accepté en 1982. A la lecture du plan annuel soumis par le Centre de recherche en 1983, le Premier ministre Zhao donna cette importante directive : *La Chine en l'an 2000* est un gros projet. Si un bon rapport pouvait en résulter, cela serait d'une grande importance. Il est nécessaire de faire des efforts pour réaliser un bon travail.

Avec Ma Hong à leur tête, plusieurs responsables de la Commission de planification de l'Etat, de la Commission économique de l'Etat, de la Commission scientifique et technique de l'Etat, de l'Académie chinoise des sciences sociales et du Centre de recherche économique et technique du Conseil d'Etat constituèrent un grand groupe de recherche. Ils créèrent une équipe comprenant des personnes du Centre de recherche et de l'Institut chinois d'information scientifique et technique. L'équipe mobilisa plus de 400 spécialistes et universitaires pour mener des analyses quantitatives et qualitatives systématiques. Ils rédigèrent au début de 1985 un rapport principal et 12 sous-rapports, ainsi que quelques rapports sur des sujets spécifiques. Des unités de l'Association chinoise pour la science et la technologie ont également contribué à de nombreux rapports sur des thèmes présentant un intérêt pour cette étude.

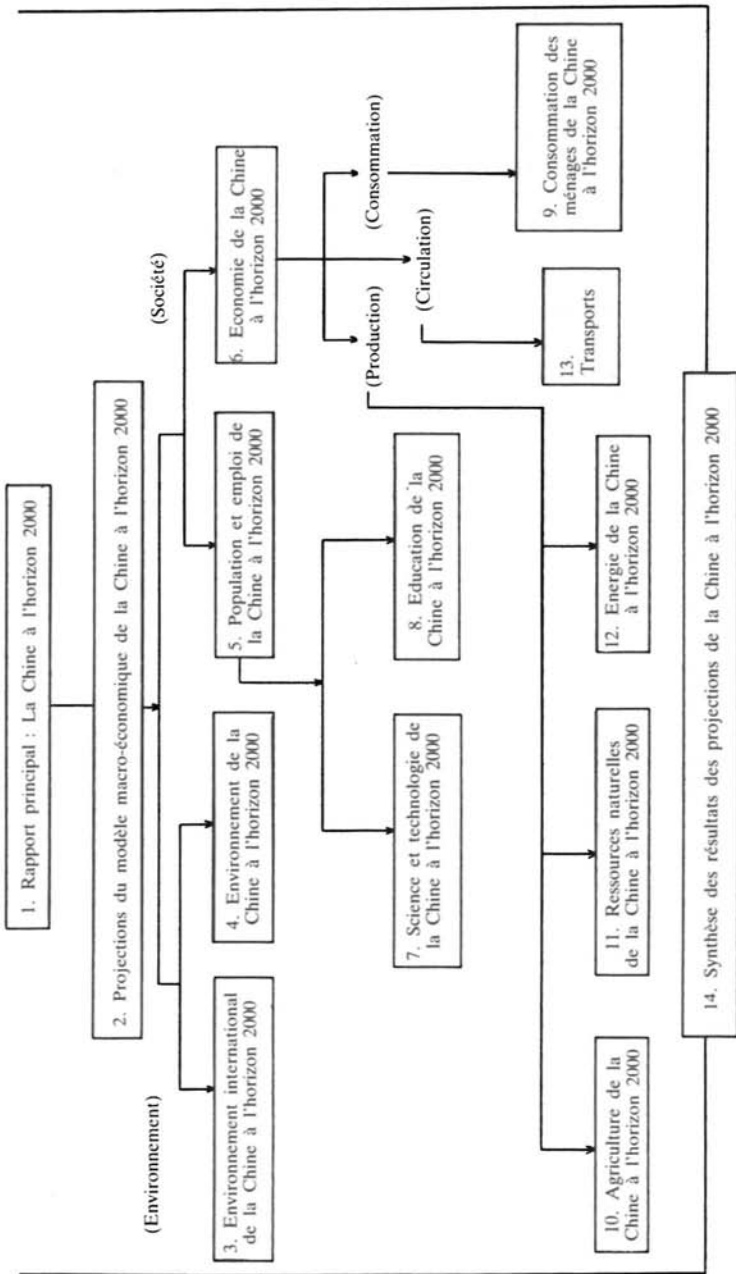
Le contenu de « La Chine à l'horizon 2000 » est déterminé par le but de la recherche. Actuellement, cette dernière vise à identifier les moyens de remplir la tâche stratégique définie par le XII^e Congrès du Parti communiste chinois. C'est pourquoi il est nécessaire d'identifier les facteurs clés qui y contribueront. La substance de ce rapport et sa structure se présentent comme suit (voir le graphique 1) :

1. Dans le graphique 1, les termes entre parenthèses se réfèrent généralement à des domaines de recherche. Ceux comportant des chiffres représentent les titres et le contenu des rapports.

2. Ce graphique montre que nous avons cherché à savoir comment satisfaire, dans un régime socialiste, les besoins matériels et culturels croissants des individus, quelle devrait être la structure industrielle correspondante, et que nous avons étudié les autres problèmes sociaux et économiques qui se posaient à cet égard. La recherche contient aussi une analyse approfondie de l'influence de l'environnement naturel et social (international).

3. La recherche identifie les contraintes qui empêcheraient d'atteindre l'objectif stratégique du XII^e Congrès du Parti, ainsi que la stratégie et les politiques qui permettraient de les lever.

Graphique 1. — Structure du rapport « La Chine à l'horizon 2000 »



Scénarios pour la Chine à l'horizon 2000

Population

Le problème démographique constitue le point de départ et l'aboutissement de toute étude sur le développement socio-économique. Le peuple représente la force motrice qui crée l'histoire et qui favorise le développement social et économique. Le but d'un tel développement est de servir le peuple. Selon les projections, si la population chinoise s'accroissait de 0,95 % par an entre 1983 et l'an 2000, la Chine réussirait à contenir sa population en deçà de 1,2 milliard à la fin du siècle. Si ce taux d'accroissement était de 1,15 %, la population atteindrait alors 1,25 milliard en l'an 2000. Avec un taux de 1,34 %, elle serait alors de 1,28 milliard. L'analyse des données statistiques entre 1949 et 1982 montre, qu'à l'exception de trois années (1959-1961), la Chine a enregistré la croissance démographique naturelle suivante : 1,16 % en 1979, croissance la plus faible ; 1,2 à 1,26 % entre 1976 et 1978 ; et bien plus que 1,34 % pour les 26 autres années. Le taux de croissance naturel annuel de la population dépassa 2 % au cours des années 1950-1957 et 1962-1973. La grande majorité des enfants nés au cours de cette période auront à élever leurs propres enfants avant l'an 2000. C'est pourquoi, bien que la Chine ait obtenu de bons résultats avec le planning familial ces dernières années, elle peut rencontrer d'énormes difficultés pour atteindre l'objectif affiché de 1,2 milliard au tournant du siècle. Il est cependant possible de s'efforcer d'atteindre l'objectif intermédiaire de 1,25 milliard. A l'horizon 2000, on prévoit que la population mondiale atteindra 6,3 milliards. Si la population chinoise atteignait 1,248 milliard, elle représenterait 19,8 % de la population mondiale.

Le taux de mortalité infantile de la Chine décroît. On espère le voir chuter de 32‰ en 1981 à 20‰ en l'an 2000. L'espérance de vie de la nation s'élèverait de 68 ans en 1982 à 72 ans en l'an 2000. Ces chiffres situeraient la Chine parmi les pays avancés du monde. (Selon les statistiques de la Banque mondiale pour 1981, l'espérance de vie dans les pays à économie de marché est de 75 ans, tandis que celle des pays Est-Européens est de 72 ans. Il y a 91 pays dont l'espérance de vie est inférieure à 72 ans.) L'âge moyen de la population chinoise (actuellement de 22,91 ans) s'élèverait. A l'horizon 2000, les tranches d'âge 0-14 ans, 15-64 ans, 64 ans et plus représenteraient respectivement 24,3 %, 68,8 % et 6,9 % de la population totale. L'âge moyen de la population serait de 32 ans. Il n'y aurait aucun problème social généré par le vieillissement de la population en Chine au cours de ce siècle. Une telle pyramide démographique montre que la Chine bénéficie d'une structure démographique vigoureuse et énergique.

Chine : la natalité sous contrainte

La politique de l'enfant unique a utilisé naturellement l'arme de la propagande : une campagne de grande ampleur a été menée pour convaincre la population de la nécessité d'un coup d'arrêt à la croissance démographique. Mais on ne s'est pas borné à la persuasion. Les pouvoirs publics ont imposé des obligations précises et rigoureuses, en même temps qu'une surveillance de leur exécution.

Un livret d'enfant unique a été institué : il est remis à chaque couple avant la cérémonie du mariage. Le couple s'engage ainsi, par une sorte de contrat avec les autorités locales, à n'avoir qu'un seul enfant, au moment qui peut lui être fixé.

Pour cet enfant, il est accordé diverses prestations : gratuité des soins médicaux, accès à la scolarité normale et gratuite, versement d'allocations jusqu'à l'âge de 14 ans. Si un autre enfant vient à naître, hors du petit nombre d'exceptions autorisées (décès ou invalidité du premier), non seulement les parents perdent le bénéfice de ces prestations, mais des pénalités leur sont infligées : diminutions de salaire et des avantages sociaux (par exemple dans l'attribution de logements) ; restrictions sur les terres concédées aux familles paysannes ;

Cette politique s'est difficilement appliquée dans les campagnes, surtout après la décollectivisation. Les enfants sont une source de main-d'œuvre, et un soutien des parents dans leur vieillesse, sauf s'il s'agit de filles qui entrent dans la famille de leur mari : ce qui a entraîné des infanticides, lorsque le premier enfant — en principe unique — était une fille. Mais surtout les

paysans, qui se sont enrichis, ont pu supporter plus aisément les pénalités prévues en cas de naissance non autorisée. Ils ont en outre profité de l'affaiblissement de l'autorité exercée dans les campagnes par le Parti communiste chinois, en s'assurant au besoin la complicité de ses cadres.

C'est une des raisons, sinon la principale, qui ont conduit le gouvernement à accentuer sa rigueur, à partir de 1983, en obligeant les cadres à plus de vigilance, et en favorisant — ou imposant — à grande échelle l'usage des procédés contraceptifs (poses de stérilets), de la stérilisation, et de l'avortement. Au total, pour la période 1971-1984, le nombre de stérilisations pratiquées s'élèverait à 80 millions (dont plus de 24 millions de stérilisations masculines) et celui des avortements à 100 millions¹. On ignore quelle a été la part des opérations volontaires et celle des opérations forcées.

Même si ces chiffres peuvent être sujets à caution, ils permettent d'apprécier les ordres de grandeur sur lesquels joue la politique chinoise. Ce n'est pas seulement la plus draconienne qui ait été appliquée, c'est aussi celle qui agit à l'échelle la plus gigantesque : plus d'un milliard de personnes ; 237 millions de femmes mariées d'âge fécond en 1982. La hantise démographique des dirigeants chinois et les dimensions du problème à résoudre expliquent peut-être pourquoi le durcissement des contraintes sur la natalité fait contraste avec la relative libéralisation du régime en d'autres domaines.

futuribles

1. Il s'agit de statistiques officielles provenant de l'*Annuaire de la santé publique*, Pékin, 1985.
Source : RAMSES 87-88. — *Mondes en mouvement*. — Paris : Atlas-Economica-IFRI, 1987.

Education, science et technologie

La Chine généralisera l'enseignement primaire dans les villages, l'enseignement secondaire dans les comtés et les petites villes, l'enseigne-

ment supérieur dans les grandes villes. On estime que plus de dix millions d'étudiants termineront leurs études entre 1983 et l'an 2000. Il y aurait proportionnellement un plus grand nombre de jeunes scientifiques et techniciens. Le nombre total des scientifiques et des techniciens

Evolution de l'espérance de vie à la naissance (en années) grandes régions et principaux pays, depuis 1950			
Régions	1950-1955	1965-1970	1980-1985
Afrique	37,8	43,9	49,4
Egypte	42,4	49,7	58,1
Nigeria	36,5	42,5	48,5
Asie	41,2	49,5 *	55,5 *
Chine	40,8	48,0 *	56,0 *
Japon	63,1	71,1	76,9
Indonésie	37,5	45,1	53,5
Vietnam	40,4	47,9	58,8
Philippines	47,5	56,2	61,9
Thaïlande	47,0	56,7	62,7
Inde	38,7	48,0	55,4
Pakistan	38,9	45,5	50,0
Bangladesh	36,6	43,3	47,8
Iran	46,1	53,2	57,3
Turquie	47,0	54,4	61,6
Amérique latine	51,1	58,6	64,2
Mexique	50,7	60,3	65,7
Brésil	51,0	57,9	63,4
Amérique du Nord	69,1	70,6	74,4
Etats-Unis	69,0	70,4	74,3
Europe	65,3	70,6	73,1
Europe occidentale	67,6	71,2	74,3
Allemagne de l'Ouest	67,5	70,3	73,7
France	66,5	71,5	74,5
Italie	66,0	71,0	74,5
Royaume-Uni	69,2	71,4	73,7
Europe orientale	63,2	69,8	71,1
Union soviétique	64,1	69,6	68,0 *
Océanie	60,8	64,2	67,9

* Nos estimations.
Source : Nations Unies, in RAMSES 87/88. — op. cit.

devrait passer de 6,85 millions en 1983 à 9,3 millions en l'an 2000. La Chine a de grandes possibilités dans le domaine de la science et de la technologie. Elle a fait exploser sa première bombe atomique en 1964. Depuis 1970, elle a procédé au lancement de 15 satellites artificiels, réussi des tirs guidés de missiles à longue portée et mis en orbite un satellite de communication expérimental. Les potentialités de la Chine n'ont pas été complètement exploitées à cause de la rigidité de son précédent système scientifique et technologique. Maintenant que le Comité Central du Parti Communiste Chinois a adopté une résolution pour réformer ce système et que des ministères ont été créés à cet effet, la Chine peut mettre totalement en œuvre ses grandes ressources, et ses réalisations scientifiques et technologiques devraient occuper une place appréciable dans le monde.

Nous sommes concernés par les changements rapides qui affectent la science et la technologie dans le monde, par les développements extraordinaires dans les domaines de l'électronique, des microprocesseurs, de la biogénétique, des nouveaux matériaux, de l'exploitation de l'énergie et des ressources de la mer, et par les impacts qu'ils ont sur l'économie et la société. Après avoir soigneusement analysé la situation chinoise, nous avons arrêté la stratégie pour relever le défi et fait des ajustements systématiques pour achever la transition vers la modernisation des sciences et de la technologie.

Niveau de vie

Les Chinois devraient mener une vie relativement confortable à différents niveaux hiérarchiques. Leur niveau de vie pourrait atteindre et dépasser l'objectif « satisfaction des besoins de base » que se fixent la plupart des pays en développement. Presque partout en Chine, les gens auront suffisamment de moyens de base pour subsister et certains en auront même à partager. Les dépenses d'une famille rurale moyenne seront plus élevées que le revenu moyen actuel d'une famille urbaine de classe moyenne. On estime que les dépenses annuelles moyennes pour les habitants des villes et des villages au tournant du siècle dépasseront 700 yuans par tête, soit plus de trois fois le chiffre de 1980 qui était de 227 yuans. Chaque habitant des grandes villes dépenserait en moyenne plus de 1 200 yuans par an, tandis que celui des villages et des petites villes dépenserait plus de 600 yuans. Les besoins de base en matière d'alimentation, de vêtements et de logements seraient satisfaits. Et une part du revenu serait investie dans les loisirs culturels. Les biens de consommation durables, comme la TV, les magnétophones, les réfrigérateurs et les machines à laver, rentreraient dans les foyers aussi bien urbains que ruraux.

A la fin du siècle, l'écart entre le niveau de vie du citadin et celui du villageois passerait de 2,7 à 1 en 1980 à 1,8/2 à 1. Le niveau de vie différerait cependant selon les régions. Il y aurait une différence considérable entre les personnes habitant dans des régions économiquement développées comme Pékin, Tianjin, Shanghai et Guangdong et celles habitant des régions plus reculées. L'analyse de l'histoire du développement dans divers pays révèle un phénomène inévitable au cours du développement. Par exemple, le revenu moyen d'un citoyen américain dans l'Etat du Connecticut était de 4 871 dollars en 1970, alors que pour la même année le citoyen de l'Etat du Mississippi avait un revenu de 2 547 dollars. En 1980, ils avaient respectivement 13 748 dollars et 7 778 dollars. Des déséquilibres dans le développement sont donc apparus même dans les pays développés. Nous avons été attentifs à la disparité possible entre les régions. Nous allons adopter une stratégie mixte pour exploiter pleinement les avantages comparatifs des différentes régions et empêcher un excessif déséquilibre au cours du développement.

Chine : chiffres-clefs de l'économie				
Indicateur	Unité	1965	1975	1986
PMN ^f	milliard \$	56,3	134,6	225,6
Croissance annuelle	%	4,0 ^c	5,6 ^d	—
Par habitant	\$	77,7	145,6	210
Structure du PMN ^f				
Agriculture	%	46,2	39,4	44,3 ^b
Industrie	%	40,2	49,0	45,8 ^b
Services	%	13,6	11,6	9,9 ^b
Taux d'inflation	%	- 2,7	0,3	6,0
Population active	million	286,7	381,7	476,0 ^b
Agriculture	%	81,6	77,2	68,4 ^b
Industrie	%	6,4	11,2	13,3 ^b
Services	%	12,0	11,6	18,3 ^b
Dépenses publiques				
Education	% PMN ^f	—	1,8	2,8 ^c
Défense	% PMN ^f	—	—	2,7
Production d'énergie	million TEC	317,9	474,0	831,0 ^a
Consommation d'énergie	million TEC	316,8	434,2	742,5 ^a

a. 1985 ; b. 1984 ; c. 1983 ; d. 1970-80 ; e. 1960-70 ; f. Produit matériel net.
Source : *L'Etat du monde : Annuaire économique et géopolitique mondial*, Edition 1987-1988. — Paris : Editions La Découverte, 1987.

Croissance économique

La puissance économique de la Chine devrait s'accroître fortement, pour se situer au cinquième ou sixième rang dans le monde. Son produit national brut (PNB) représentait 280 milliards de dollars US en 1980, se situant ainsi au huitième rang mondial. Selon les résultats des modèles mathématiques, pondérés par des jugements qualitatifs, le PNB chinois en l'an 2000 serait d'environ 1 200 milliards de dollars US, soit 4,2 fois celui de 1980. Le taux de croissance annuel moyen serait d'environ 7,4 %. Si la population atteignait 1,25 milliard en l'an 2000, le PNB moyen par tête serait de 965 dollars US. Le revenu national de la Chine en l'an 2000 serait d'environ 1 450 milliards de yuans, soit 3,9 fois celui de 1980. Le taux de croissance annuel moyen serait de 7,1 %. Le revenu national moyen par tête serait de 1 160 yuans (700 dollars US). Selon les chiffres des projections mentionnées, la puissance économique de la Chine la situerait à la cinquième ou sixième place dans le monde en l'an 2000². En termes de puissance économique globale, la Chine pourrait être comptée parmi les nations les plus avancées, mais son PNB moyen par tête reste cependant très faible. Selon les statistiques de la Banque mondiale portant sur 159 pays en 1980, la moyenne du PNB chinois représenterait 290 dollars US, se situant au 133^e rang dans le monde. Selon cette estimation, ce PNB pourrait difficilement se hisser au-delà de la 80^e place en l'an 2000. C'est pourquoi la Chine reste un pays où le revenu est plus faible que moyen. Il est nécessaire pour la nation chinoise de travailler dur, d'un seul cœur et d'un seul esprit, pour pouvoir se situer parmi les nations développées du monde aux alentours de l'an 2050.

Structure industrielle

Le processus du développement économique provoque aussi des changements permanents dans la structure de l'industrie et du travail. Dans les pays développés, depuis la première révolution industrielle du XVIII^e siècle, l'accroissement de la population active, l'élévation du niveau de vie et l'amélioration de la technologie ont entraîné des changements rapides dans la structure de l'emploi, de l'industrie et du commerce extérieur.

Aux Etats-Unis par exemple, le pourcentage de la population active

2. Selon les projections du rapport américain « The Global 2000 Report to the President », le PNB chinois atteindrait le cinquième rang mondial selon une hypothèse haute, le sixième rang selon une hypothèse basse.

agricole par rapport à l'ensemble de la population active est passé de 25 % en 1928 à 3,8 % en 1980, pendant que la part de la main-d'œuvre employée dans le commerce de détail, la banque, l'assurance et la fonction publique passait de 34 % à 62 %. Dans le même temps la structure du travail changea peu dans les usines, les mines, le bâtiment, les transports et les équipements publics, où la part de la main-d'œuvre est passée de 40 à 38 %. Dans la structure industrielle, le fer et l'acier, les métaux non-ferreux, l'équipement non-électrique, les véhicules à moteurs, les moteurs électriques, l'alimentation et les produits chimiques ont vu leurs parts s'accroître fortement dans les années 60. De 1980 à 1983 cependant, le taux de croissance du fer et de l'acier, des métaux non-ferreux et de l'équipement non-électrique semble avoir été négatif. C'est pourquoi nous devons bien comprendre les changements qui caractérisent la structure industrielle de la société actuelle.

Nous devons projeter la structure industrielle pour lui permettre d'absorber les changements favorables. Il existe diverses théories économiques qui traitent des changements structurels de l'industrie. Afin d'aboutir à des changements favorables dans les années à venir, nous nous sommes livrés à des calculs mathématiques et à des simulations de politiques. Nous avons pris pour hypothèse que de 1980 à l'an 2000, les

Stabilité du chômage

Pendant la période du septième plan quinquennal (1986-1990), le chômage urbain restera, dans toute la Chine, à son niveau actuel de 2 %.

De 1979 à 1986, le chômage des jeunes a été pratiquement résolu par la réforme du système d'emploi. Plus de 60 millions d'emplois ont été créés dans les villes, le chômage tombant de 5,9 % en 1979 à 2 % en 1986. On peut résumer comme suit les caractéristiques des nouveaux travailleurs : 40 % sont employés dans des entreprises collectives ou individuelles ; 42,5 % travaillent dans le secteur tertiaire ; chaque année, les nouvelles « compagnies de services » créent environ 1 million d'emplois, réduisant ainsi beaucoup le chômage. Ces entreprises ont été spécialement créées par le ministère du Travail à

des fins de recyclage de travailleurs en chômage ou de jeunes à la recherche d'un premier emploi. La plupart sont des entreprises de service qui, jusqu'à présent, sont un succès aussi bien comme entreprises que comme organismes de formation. Le gouvernement finance le capital de départ et la protection sociale des salariés. Malgré ces remarquables progrès, il reste encore à créer 40 millions d'emplois urbains pendant la période du septième plan, tâche plus lourde que pendant la période précédente (1981-1985). La solution du problème réside dans la croissance économique, le relèvement de la production, l'encouragement à l'initiative et la création de nouvelles possibilités d'emploi.

futuribles

Source : *Economic Daily* (Beijing), 3 août 1987, p. 1, in *Bulletin d'information sociale*, n° 4, décembre 1987.

infrastructures, le bâtiment, les matériaux de construction, l'industrie et le secteur des services auront un taux de croissance plus élevé, dépassant celui de l'agriculture. En l'an 2000, la part de l'agriculture dans le PNB tomberait à 20 %, tandis que celui du secteur des services passerait de 16 % en 1980 à 26 %.

Comparaison internationale et quelques expériences

Il existe déjà de nombreuses études étrangères qui scrutent l'horizon 2000. Des projections de la population, du PNB, de la production énergétique et alimentaire de la Chine ont été données par le rapport américain « The Global 2000 Report to the President » et le rapport de l'OCDE « Interfuturs ». En comparant notre projection et ceux des travaux ci-dessus, nous constatons que certains chiffres de la projection macro-économique sont très loin de la réalité. Par exemple, la production céréalière chinoise de 1984 a déjà dépassé la projection mentionnée dans « The Global 2000 Report ». Cependant, le rang de la Chine dans le monde en termes de PNB est le même dans les projections américaine et chinoise.

« China : Long-Term Issues and Options » est un rapport, préparé par une commission économique de la Banque mondiale, qui analyse les problèmes que devra affronter la Chine et les options qu'elle devra retenir au cours des deux prochaines décennies. La Banque mondiale a entrepris son étude économique sur la Chine en 1980 et publia par la suite « China : Socialist Economic Development ». En 1984, une mission économique de la Banque a visité la Chine à deux reprises et élaboré un rapport en sept volumes. Le rapport principal était complété par six annexes : « Problèmes et perspectives en éducation », « L'agriculture à l'horizon 2000 », « L'énergie », « Modèle et projection », « Structure économique de la Chine dans le contexte international », « Transports ».

Le sommaire du rapport principal comprend : Croissance et changement ; Pro-

jections ; Perspectives et politiques agricoles ; Développement de l'énergie ; Questions spatiales ; Stratégie économique internationale ; Gestion de la technologie industrielle ; Développement des ressources humaines ; Mobilisation des ressources financières et développement. La comparaison entre notre rapport et le travail réalisé par la Banque mondiale montre que leurs champs d'analyse sont proches. Notre étude sur les perspectives à l'an 2000 couvre cependant un champ plus large puisqu'elle inclut l'environnement et l'écologie. Mais il était impossible pour la mission économique de la Banque mondiale de couvrir d'aussi vastes domaines. Cependant le rapport de la Banque mondiale analyse plus en détails certaines questions économiques comme la stratégie économique internationale et la localisation spatiale.

Les deux rapports combinent analyse qualitative et analyse quantitative. La Banque mondiale a également appliqué un modèle mathématique pour projeter le développement économique chinois à l'horizon 2000. Il propose trois projections alternatives. La projection haute concorde avec l'objectif du gouvernement de quadrupler la valeur brute de la production industrielle et agricole. La projection basse donne une vue moins optimiste de l'efficacité économique future de la Chine. La projection moyenne ouvre une voie alternative pour atteindre le même taux de croissance du revenu national par tête que dans la projection haute, en donnant un plus grand poids au secteur des services. Le tableau ci-dessous donne le taux de croissance agrégé de ces projections.

Taux de croissance agrégé 1981-2000 (Projections de la Banque mondiale) (Pourcentages annuels moyens aux prix 1981)			
	Projection haute	Projection basse	Projection moyenne
Revenu national			
PNB (mesure occidentale)	6,6	5,4	6,6
PNM (mesure chinoise)	6,3	5,1	6,2
Revenu national par tête			
PNB	5,5	4,3	5,5
PNM	5,2	4,1	5,1
GVIAO *	7,2	6,0	6,4

* GVIAO : Gross Value of Industrial and Agricultural Output (Valeur brute de la production industrielle et agricole).

Méthodologiquement, la Banque mondiale fait le plus souvent une comparaison cross-sectorielle entre la Chine et les autres pays. Nous préférons procéder à des analyses séquentielles chronologiques et confronter leurs résultats avec l'expérience historique. C'est tout à fait naturel parce que les deux équipes ont pour critère un « avantage comparatif » différent. Les deux procédures étant différentes, nous pouvons méthodologiquement nous compléter.

Dans son analyse du progrès économique de la Chine à l'horizon 2000 et ses propositions en matière de politiques, la Banque mondiale a tenu compte des nouveaux développements mentionnés dans le document chinois intitulé « Décision sur la réforme de la structure économique » et trouvant leur source dans les directives de la Troisième session plénière du XII^e Congrès du Parti. Néanmoins, sa base théorique reste « l'économie du développement » de l'Occident. Par exemple, dans le domaine social, elle recommande d'être attentif aux problèmes et politiques concernant les inégalités de revenus, la sécurité sociale, le logement, les services sociaux, la population, la santé et l'hygiène et la pauvreté rurale. Dans le domaine de

la gestion économique, elle analyse la force motrice des diverses entreprises, met l'accent sur la comptabilité, le droit, la concurrence, les prix, les décisions en matière d'investissements, la recherche de sources de financement et la planification. En ce qui concerne la croissance économique, elle souligne l'importance de l'équilibre sectoriel du développement des ressources humaines, des infrastructures physiques, de la spécialisation, de l'urbanisation, du développement du commerce extérieur et des ressources financières. La majorité de ces propositions et de ces analyses constituent des critères utiles. En discutant des perspectives à l'horizon 2000, nous avons mis l'accent sur la construction du socialisme avec des spécificités chinoises. Ceci afin d'explorer une nouvelle branche de l'économie du développement — l'économie du développement socialiste à travers la définition d'une politique économique et la réforme du système économique.

En comparant nos travaux et ceux élaborés par d'autres pays, nous constatons qu'ils contiennent tous des analyses quantitatives et qualitatives. Les premières recourent essentiellement aux mathématiques.

ques. Mais les analyses qualitatives devaient aussi être faites scientifiquement. Beaucoup de travail reste à faire par les sciences (naturelles et sociales) et la technologie. Les lois de l'économie des pays socio-culturellement différents, par exemple, n'ont pas été complètement maîtrisées et explorées, peuvent avoir des impacts différents sur la performance économique, l'utilisation d'un modèle macro-économique se fonde sur l'exactitude des données statistiques, ce qu'on peut difficilement espérer de la plupart des pays en développement pour diverses raisons. En matière de comptabilité nationale, la Chine utilise le système MPS, alors que la plupart des pays occidentaux utilisent le système SNA et des conversions compliquées sont nécessaires pour faire des comparaisons internationales. D'où la somme importante de travaux qui restent à faire.

Un grand voyage commence toujours par

un premier pas. En présence d'un gigantesque projet, nous avons fait après tout le premier pas décisif. Nous avons réussi à nous doter d'une vue globale de la situation et à scruter le futur. Grâce à ce succès, nous croyons pouvoir atteindre l'objectif stratégique du XII^e Congrès du Parti. Notre travail est cependant loin d'être satisfaisant. Par exemple, dans nos discussions sur le développement économique, nous avons pour des contraintes de temps limité nos analyses à de grands secteurs et nous n'avons pas suffisamment fait d'études régionales pour relever le défi du développement sectoriel. Certaines données de base restent à collecter et à évaluer. Nous devons poursuivre les recherches sur le développement et améliorer nos prévisions, de manière à pouvoir identifier les brillantes perspectives du futur et faire d'incessants efforts pour atteindre notre grand but.

Environnement international

Tout système socio-économique est soumis à un certain environnement. Pour atteindre notre grand objectif, nous avons besoin d'un environnement international pacifique. Des changements de la situation politique et économique mondiale ne peuvent manquer d'affecter de diverses façons le cours de la construction socialiste en Chine. En élaborant le sous-rapport sur l'environnement international, nous avons essayé de percevoir les modèles politiques et économiques du monde à l'horizon 2000 et nous avons analysé les relations entre le développement économique international et le développement économique de la Chine : Nous avons aussi analysé les tendances qui affectent les sciences et la technologie, l'énergie, l'alimentation, le commerce, les systèmes financiers et monétaires et avons évalué leur impact possible sur la Chine. Notre conclusion : la situation actuelle, où coexistent trois mondes, se maintiendra dans le futur. La lutte pour l'hégémonie entre l'Union soviétique et les Etats-Unis persistera. Les pays du Tiers-Monde renforceront leur position sur la scène politique internationale. Les situations politiques des pays voisins deviendront de plus en plus favorables à la Chine. Avec l'existence de ces trois mondes, l'économie internationale ira encore plus vers la multipolarisation et les blocs. Parmi les pays capitalistes développés, les Etats-Unis, le Japon et l'Europe de l'Ouest se

renforceront encore, ces trois puissants rivaux économiques se présentant comme les éléments d'un énorme trépied.

Les pays en développement amélioreront leur coopération économique mutuelle. L'économie des pays voisins de la Chine dans la région Asie-Pacifique a connu une expansion rapide et la région démontrera de plus en plus sa puissance. En un mot, les futurs changements sur la scène économique internationale avantageront la construction socialiste de la Chine. Ils offriront un environnement international favorable pour que la Chine réussisse dans la poursuite de sa politique d'ouverture sur le monde.

Environnement naturel

L'interaction entre l'environnement et le développement socio-économique a suscité une préoccupation internationale de plus en plus grande. Le rapport américain « The Global 2000 Report to the President » est explicite : le monde en l'an 2000 sera confronté à la destruction des ressources naturelles, aux pluies acides, à la pollution croissante par les dioxydes de carbone et à l'explosion de la population urbaine. La Chine est un pays pauvre en forêts. Le pourcentage de la couverture sylvicole est en moyenne de 31,3 % dans le monde, alors qu'en Chine il n'est que de 12 %. En Chine, la moyenne annuelle des ressources en eau représente 2 700 m³ par tête, ce qui est loin de la moyenne internationale. La Chine possède deux milliards de *mu* de terres arables et 3,34 milliards de *mu* de pâturages. Mais l'érosion des sols est préoccupante, puisqu'on estime qu'elle représente 5 milliards de tonnes par an. Des experts étrangers ont calculé que la terre arable chinoise souffre d'une excessive perte de la couche d'humus : 3,3 milliards de tonnes par an.

Nous avons accordé une très grande attention à ces problèmes en nous projetant à l'horizon 2000. Les dirigeants chinois y accordent également une grande importance. Au cours de la seconde conférence nationale sur la protection de l'environnement, le Vice Premier ministre Li Peng déclara : « Protéger l'environnement constitue une des politiques fondamentales de la Chine. Nous devons mener de concert la construction économique et la protection de l'environnement. Notre politique de base consiste à extraire et utiliser raisonnablement les ressources naturelles pour protéger l'environnement et à renforcer la gestion scientifique de la protection de l'environnement ». Au cours d'une session plénière de la commission centrale sur le reboisement, le Vice Premier ministre Wan Li a donné pour instruction d'alléger les règlements relatifs au reboisement des collines et des montagnes dénudées. « Recouvrir la terre maternelle d'arbres, dit-il, est une grande cause dont bénéficieront nos enfants et petits-enfants. C'est la politique fondamentale de la Chine ».

Bien que l'environnement naturel de la Chine reste à améliorer et que sa politique énergétique dépend surtout de l'utilisation du charbon qui menace l'environnement futur, le Parti et l'Etat lanceront une campagne à l'échelle de la nation pour inciter à planter des arbres et à restaurer la végétation. Grâce à la poursuite pas à pas d'une telle politique, nous pensons que la couverture sylvicole de la Chine peut atteindre 18 %. Cela contribuerait à réduire la détérioration des pâturages naturels. L'érosion des sols serait ralentie. Il est possible que l'environnement naturel prenne progressivement la forme d'un cycle sain. Néanmoins, nous devons surveiller très étroitement l'alcalinisation des sols et la désertification dans leurs effets à long terme.

Contraintes, stratégie et politiques

Nos perspectives illustrent toutes sortes de possibilités, mais elles ne remplaceront pas la réalité des faits. Pour concrétiser ces potentialités, nous devons analyser soigneusement nos objectifs, la situation actuelle, les contraintes du développement, et les divers facteurs de changement. Nous devrions définir des stratégies et des politiques pertinentes à partir d'une approche globale et à long terme. Le problème central pour atteindre nos objectifs est de réussir à coordonner différents facteurs clefs entre le long terme et les étapes intermédiaires, entre le tout et le particulier. Pour mener une recherche macroscopique sur la Chine en l'an 2000, nous devons bien sûr nous soucier de la situation globale et à long terme. Toutefois, la stratégie et les politiques envisagées pour chaque étape et chaque partie du développement doivent être conformes à la stratégie et aux politiques adoptées pour le développement global à long terme.

1. Pour permettre un développement d'ensemble et accomplir la tâche définie par le XII^e Congrès du Parti, nous devons adopter une stratégie de développement harmonieux de l'écologie, de la société, de l'économie, des sciences et de la technologie. Les problèmes d'écologie et d'environnement n'affecteront pas sérieusement les pays en développement dans un proche futur. A long terme cependant, il nous faut y être attentifs. Par exemple, en ce qui concerne la pollution de l'air, la concentration de poussière dans les gaz résiduels de l'industrie s'élève annuellement à 0,9 mg/m³ dans la Chine du Nord et à 0,4 mg/m³ dans la Chine du Sud. Les émanations gazeuses de SO₂ avoisinent les 15 millions de tonnes. La Chine n'est actuellement pas très urbanisée et le maintien des dioxydes de soufre dans les normes est très coûteux. C'est pourquoi

dans le proche avenir, nous devons accorder une plus grande priorité au développement économique qu'à la protection de l'environnement. Cependant, nous devons attacher de l'importance à l'environnement naturel dans notre stratégie globale à long terme. La mise en œuvre et l'amélioration de la protection de l'environnement sont stratégiquement liées au développement économique national. Au cours de cette décennie, nous mettrons en œuvre des politiques pour résoudre les problèmes les plus aigus de manière à contrôler l'extension de la pollution et la dégradation ultérieure de l'environnement. Au cours des dix prochaines années, nous combinerons le contrôle de la pollution et la modernisation technique des entreprises et un vaste plan d'amélioration de l'environnement sera progressivement mis en œuvre.

2. Nous devons être attentifs à trois aspects de notre stratégie de développement social. D'abord, nous sommes conscients que les institutions et le développement économique s'influencent réciproquement. Le Comité Central du Parti communiste chinois a annoncé en 1984 une « Décision sur la réforme de la structure économique » et en 1985 une « Décision sur la réforme de la gestion de la science et de la technologie ». Ces décisions prennent en compte les impacts institutionnels sur le développement économique et sur celui des sciences et des techniques.

Ensuite, dans une optique à long terme, nous savons que la formation du personnel joue un rôle important dans le développement social. Bien que l'investissement dans la construction économique s'oppose à court terme à l'investissement dans le développement des ressources humaines, il nous faut trouver un compromis.

Enfin, en matière de développement régional, par l'ouverture rapide de zones côtières, nous pouvons faire un petit investissement et atteindre de rapides résultats. Compte tenu cependant de la justice sociale à long terme et des principes socialistes, nous devons nous soucier de prendre les mesures adéquates pour développer l'arrière-pays. Une planification régionale spécifique intégrée à l'étude sectorielle à long terme est nécessaire.

3. En élaborant la stratégie de développement économique, nous avons appliqué des modèles mathématiques macro-économiques pour simuler le processus du développement à partir de différentes hypothèses sur le modèle de consommation, la structure industrielle et le taux d'accumulation. Nous avons décidé d'adopter le scénario selon lequel le niveau de vie d'élèvera, la puissance économique de la nation se renforcera, scénario qui a pour prémices le quadruplement de la valeur brute de la production industrielle et agricole (GVIAO) à l'horizon 2000. Dans le même temps, ayant identifié les contraintes issues de l'infrastructure

matérielle (énergie, transports, communication), nous avons suggéré une sous-stratégie de développement économique fondée sur les économies d'énergie et le renforcement des infrastructures économiques. Bien que les ressources de la Chine soient dans l'ensemble abondantes, la moyenne par tête reste limitée. Par exemple, la moyenne par tête en matières de terres agricoles, de forêts, de pâturages et de ressources en eau ne représente respectivement que 36 %, 11 %, 46 % et 25 % de la moyenne par tête mondiale. En ce qui concerne les ressources minérales, la Chine possède les plus grands gisements de tungstène, de bismuth, de titane, de terres rares, d'étain, de soufre et d'amiante du monde. Cependant certains de ces minéraux ne rencontrent qu'une demande limitée sur le marché mondial. D'autres ne peuvent encore être correctement traités en Chine. De plus, les ressources de la Chine ne sont pas également réparties. Par exemple, les régions au Sud du fleuve Chang-jiang possèdent 80 % des ressources en eau du pays, mais seulement 36 % de la superficie de terres agricoles, alors que les régions au Nord du fleuve possédant 64 % de cette superficie ne bénéficient que de 18 % des ressources en eau. En particulier, les vallées des fleuves Huang, Huai et Hai occupent 40 % de la superficie des terres agricoles du pays, mais ne possèdent tout au plus que 7 % de l'ensemble des ressources en eau. La situation du charbon est analogue. La qualité des ressources minérales chinoises n'est pas très élevée : la plupart ont de faibles teneurs, très peu ont des teneurs élevées. La plupart se trouvent dans des gisements composites, très peu sont des gisements purs. Ces caractéristiques montrent que pour son développement économique, la Chine doit adopter une stratégie et des politiques visant à économiser les ressources et à développer les sciences et la technologie pour en accroître une large exploitation et utilisation.

La Chine possède aujourd'hui plus de 400 000 entreprises grandes, moyennes et petites avec des potentialités considérables. Cependant elle a dans le passé privilégié surtout la croissance « extensive » et non « intensive » dans ses activités économiques, à savoir accroissement des investissements, des équipements et de la main-d'œuvre. La qualité du travail et des produits, de la technologie, de l'organisation et de la gestion n'a que peu progressé. Dans la période à venir, la politique économique devrait privilégier le progrès technique des entreprises actuelles pour améliorer la qualité des produits et accroître le profit.

Dans l'actuel processus de développement économique, les relations entre les services et l'industrie manufacturière sont semblables à celles entre l'industrie manufacturière et l'agriculture aux premiers temps de l'industrialisation. C'est pourquoi nous favorisons l'expansion du secteur des services au cours du développement économique.

4. Certains économistes étrangers considèrent la technologie comme un facteur essentiel de la production, comme une composante de l'économie. Ils tiennent la technologie pour la force motrice du développement économique. Nous avons élaboré un sous-rapport traitant essentiellement du système scientifique et technique.

L'influence de la technologie s'exerce actuellement non seulement sur l'économie, mais à l'évidence sur l'ensemble de la société. Par exemple, les deux grandes pannes de courant à New York en 1965 et 1977, et l'accident nucléaire de Three Mile Island ont prouvé que la technologie pouvait avoir des impacts sociaux à grande échelle. Par ailleurs, les systèmes modernes d'alerte, le développement des systèmes de communication et de transports ont beaucoup contribué à réduire les dommages causés par les typhons, les inondations et les éruptions volcaniques.

Nous sommes conscients des récents et rapides développements de la science et de la technologie dans le monde. En ce qui concerne la réalité chinoise, nous définissons une stratégie d'intégration des nouvelles technologies aux industries traditionnelles. En même temps, nous mettons l'accent sur une politique qui consiste à accélérer les transferts de technologies nouvelles de l'étranger, le passage de la production militaire à la production civile, l'industrialisation des régions non côtières et le passage des expériences de laboratoire à la production industrielle.

Scénarios économiques à l'an 2000

Les deux Europes et l'Amérique du Nord

Jean-Michel Collette ¹

La Commission Economique pour l'Europe (CEE-ONU) a élaboré des scénarios de développement économique à l'horizon 2000 pour les deux Europes (occidentale et orientale) et l'Amérique du Nord. Ces travaux s'insèrent dans une perspective économique générale jusqu'à l'an 2000 dont l'un des buts est l'identification des défis auxquels devront faire face les pays membres.

L'article qui suit rend compte des principaux résultats de cet exercice qui montrent en particulier quelles seraient les conséquences d'une prolongation des tendances observées depuis 1973 et quelles sont les inflexions qui seraient nécessaires pour rétablir, d'ici à la fin de ce siècle, les grands équilibres en termes notamment de balance commerciale, de paiement, d'inflation et d'emploi.

Près d'une décennie et demie s'est écoulée depuis 1973, année qui est apparue comme un tournant dans l'histoire économique de l'après-guerre. 1973 a en effet marqué la fin d'une période de prospérité exceptionnelle caractérisée par des taux de croissance élevés tant à l'Est qu'à l'Ouest et par l'essor rapide du commerce et de la coopération internationale. Les quinze dernières années, dans les pays à économie de marché, ont été marquées par la montée du chômage, un ralentissement profond et durable des taux de croissance, l'instabilité monétaire et la persistance de

1. Directeur-adjoint, Division des Projections et de la Programmation, Commission économique pour l'Europe, ONU, Genève. Cet article n'engage que la responsabilité de l'auteur et non celle du secrétariat de la CEE/ONU.

Les modèles de simulation SEM

Le système de modèles exploratoires de simulation (SEM) est un cadre général de cohérence pour les projections macro-économiques. Mis au point par la Division des Projections et de la Programmation CEE/ONU, ce système se compose d'un ensemble de modèles macro-économiques régionaux reliés par un modèle du commerce mondial.

Les modèles régionaux

Dans sa structure actuelle, ces modèles sont au nombre de six. Outre les trois grandes régions de la CEE/ONU (Amérique du Nord, pays européens à économie de marché, pays à économie planifiée) ils englobent les autres pays développés à économie de marché, les pays en développement exportateurs de pétrole et pays en développement importateurs de pétrole. Pour la région de la CEE/ONU, les modèles régionaux se présentent sous la forme de sept « blocs » d'équations qui définissent quelque 160 variables. Le degré de désagrégation est fonction des besoins de l'analyse — et de l'information disponible.

Dans les pays à économie de marché la production (ainsi que l'investissement et l'emploi) est divisée en neuf secteurs : agriculture ; industries extractives ; industries manufacturières ; électricité, gaz et eau ; bâtiment et travaux publics ; commerce ; transports et communications ; services financiers et immobiliers ; services fournis à la collectivité. Dans les pays

à économie planifiée, le PMN est réparti en cinq secteurs : agriculture ; industrie ; construction ; commerce ; transports et communications. La demande finale se décompose dans les économies de marché en consommation privée et publique, investissement, importations et exportations totales. Dans les pays à économie planifiée, le PMN se décompose en consommation, accumulation, importations et exportations. Pour les trois régions non membres de la CEE/ONU, seuls les grands agrégats sont pris en considération.

Le modèle du commerce international

C'est le modèle du commerce international qui permet de réaliser l'interconnexion des différents modèles régionaux. Pour des raisons tenant à la disponibilité des données statistiques, seul le commerce de marchandises fait l'objet d'une modélisation. Divisés en quatre groupes de produits (produits alimentaires, matières premières, combustibles et articles manufacturés), les flux d'importation et d'exportation de chacune des six grandes régions du modèle sont reliés aux variables d'activité interne pertinentes par les formules traditionnelles de calcul des élasticités de la demande et des prix. Une série de matrices de commerce par catégorie de produit permet de relier les grandes régions et d'assurer la cohérence du système. Les flux financiers et le commerce de services sont définis de manière exogène.

déséquilibres tant sur le plan interne que sur le plan externe. Apparue plus tardivement dans les pays de l'Est européen, la crise s'est traduite en ces pays par un fléchissement très net des taux de croissance du produit matériel net (PMN) et par l'apparition de déséquilibres importants. Parfois repoussés pour des raisons d'opportunité, les processus de restructuration qui ont dû être engagés dans la plupart des pays sont loin d'être achevés. En dépit de progrès incontestables, l'économie de ces régions, et au-delà, de l'économie mondiale, n'a pas encore retrouvé, semble-t-il, le chemin d'une croissance dynamique et équilibrée.

Sera-t-il possible, au cours de la prochaine décennie, de remédier aux déséquilibres profonds qui ont affecté l'économie mondiale depuis 1974 ? S'il est difficile, dans le contexte actuel, d'apporter une réponse précise à cette question, il n'est pas interdit d'examiner quelles pourraient être les conséquences d'une continuation des tendances observées depuis 1974, et de s'interroger sur les moyens de les corriger. Telle est l'approche qui a été suivie par les experts de la Commission économique pour l'Europe (CEE/ONU) chargés d'élaborer une perspective générale à l'horizon 2000 à l'intention des pays membres, c'est-à-dire les pays d'Europe occidentale, d'Europe orientale et d'Amérique du Nord. Ces travaux viennent de s'achever². Ils permettent d'examiner les perspectives de développement de chacune de ces régions dans le cadre de l'économie mondiale. Les encadrés apportent des précisions sur les systèmes de modèles qui ont permis d'élaborer les scénarios et sur les hypothèses sous-jacentes.

Perspectives de l'économie mondiale

Le taux de croissance de l'économie mondiale — 3,1 % en moyenne de 1986 à 2000 — serait dans le scénario de base quelque peu supérieur au taux de 3 % observé pendant la période 1974-1985. Ce redressement proviendrait d'une légère amélioration de la croissance en Amérique du Nord, en Europe occidentale, dans les autres pays développés et dans les pays exportateurs de pétrole — qui ont connu ces cinq dernières années une période de croissance négative. Les pays d'Europe orientale et les pays en voie de développement non exportateurs de pétrole poursuivraient leur croissance à un rythme moyen égal à celui de années 1974-1985.

D'après le scénario de base, l'écart entre les revenus par habitant des pays développés et ceux des pays en voie de développement, continuerait de se creuser jusqu'à l'an 2000. Il se comblerait, en partie, dans le scénario à croissance forte — qui prévoit une augmentation de la production mondiale à un rythme de 4,1 % par an — soit un point de plus que dans le scénario de base — la croissance du commerce mondial étant de l'ordre de 6 % (contre 4,1 % dans le scénario de base).

L'examen du scénario de base dans les trois grandes régions de la CEE/ONU (Amérique du Nord, pays européens à économie de marché

2. La *Perspective économique générale jusqu'à l'an 2000* est actuellement en cours de publication par les soins de la CEE/ONU à Genève.

Tableau 1. — Taux de croissance du revenu par habitant				
	1965-1973	1974-1985	Scénario de base 1986-2000	Scénario de plus forte croissance 1986-2000
Europe et Amérique du Nord	3,8	2,0	2,2	3,1
dont :				
Amérique du Nord	2,7	1,3	1,7	2,5
Pays européens à économie de marché	3,6	1,7	2,2	3,3
Pays à économie planifiée	6,3	3,2	3,2	4,1
Autres pays développés	7,0	2,2	2,7	3,3
Pays en développement	3,6	1,5	2,1	3,3
dont :				
Pays exportateurs de pétrole	4,4	— 0,4	0,8	1,9
Pays importateurs de pétrole	3,4	2,1	2,5	3,7
Source : Secrétariat CEE/ONU.				

et pays à économie planifiée) montre qu'en dépit d'améliorations incontestables de graves problèmes continueront d'affecter chacune d'entre elles.

Perspectives pour l'Amérique du Nord

Après avoir crû à un rythme proche de 4 % par an pendant la période 1965-1973, l'économie américaine s'est développée au taux de 2,3 % de 1974 à 1985. Cette chute du rythme de croissance s'est accompagnée d'une diminution encore plus marquée de la production par travailleur puisque le taux correspondant est passé de 1,5 % pendant la période 1965-1973 à 0,4 % dans la période suivante. Malgré un développement considérable de l'emploi, le taux de chômage est passé de 5,4 % en 1973 à 7,5 % en 1985. Constamment excédentaire, jusqu'au début des années 1980, la balance des paiements courants accusait en 1985 un déficit égal à 2,4 % du PIB.

L'accumulation des déficits extérieurs est l'un des problèmes majeurs auquel devra faire face l'économie nord-américaine dans les années à venir et la correction progressive de ces déséquilibres jusqu'à l'an 2000 constitue l'hypothèse centrale autour de laquelle ont été construits le

scénario de base et le scénario de croissance forte. Dans le scénario de base le taux de croissance de l'Amérique jusqu'à l'an 2000 est de 2,6 %. Il s'élève à 3,3 % dans le scénario à croissance forte.

Ces deux scénarios font apparaître une amélioration de l'emploi par rapport à la situation observée en 1985. Dans la variante centrale du scénario de base, le taux de chômage en l'an 2000 est ramené à des taux comparables à ceux observés au début des années 70. L'amélioration

Les scénarios de la perspective économique générale

Le scénario de base

Le scénario a pour but de simuler les conséquences pour chacune des trois grandes régions de la CEE/ONU (Europe occidentale, Europe orientale et Amérique du Nord) d'une poursuite des tendances qui sont apparues entre 1973 et 1985. Ce scénario ne constitue pas pour autant une simple réplique du passé. On a ainsi imposé des inflexions aux taux de croissance tendanciels des différentes régions afin de ramener les balances commerciales régionales à l'an 2000 dans une fourchette de plus ou moins 0,5 % du produit intérieur brut. Il est en effet apparu, après une première série de simulations, que les déséquilibres des paiements internationaux, en particulier le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis, ne pouvaient persister longtemps sans mettre gravement en péril l'évolution à long terme de l'économie mondiale. Le scénario part aussi de l'hypothèse d'une stabilisation relative des taux de change, du prix du pétrole et d'une réduction des taux d'inflation au sein de chacune des grandes régions, aux niveaux observés en fin de période. En ce qui concerne la population active, outre une variante centrale, le scénario envisage deux variantes — hautes et basses — fondées sur des évolutions différentes des taux d'activité par classe d'âge et par sexe.

Le scénario de croissance forte

Le scénario de base a mis en évidence un certain nombre de problèmes qui ont amené à rechercher les conditions d'une croissance plus satisfaisante. Plusieurs scénarios, dont un scénario de croissance forte, ont été construits à partir du scénario de base pour faciliter cette recherche. Dans le scénario de croissance forte, à la fois plus optimiste et à caractère plus normatif, on a analysé, région par région, l'évolution des grandes variables macro-économiques dans les hypothèses suivantes :

- dans les *pays européens à économie de marché* le retour à une situation de plein emploi,

- en *Amérique du Nord* une accélération des rythmes d'accroissement de la productivité de travail, tout en maintenant l'exigence d'un retour à une situation des paiements extérieurs plus équilibrée,

- dans les *pays à économie planifiée* la réalisation des objectifs fixés dans les plans et programmes à moyen et long terme,

- dans les *autres régions* des relations économiques plus ouvertes et une situation plus équilibrée dans le domaine des paiements internationaux.

Les hypothèses relatives à l'évolution de la population active sont les mêmes que dans le scénario de base.

**Tableau 2. — Perspectives de croissance pour l'Amérique du Nord
d'après les hypothèses du scénario de base**

	Variations annuelles (en pourcentage)				
	1965- 1973	1974- 1985	1986- 1990	1991- 2000	1986- 2000
1. PIB	3,8	2,3	2,5	2,6	2,6
dont :					
— demande intérieure	3,9	2,8	1,7	2,5	2,2
— consommation privée	4,2	2,9	1,8	2,6	2,3
— consommation privée par habitant	3,1	1,9	0,9	1,8	1,5
— formation brute du capital fixe	3,8	2,9	2,3	2,7	2,6
2. Emploi	2,3	1,9	1,3	1,3	1,3
PIB/Emploi	1,5	0,4	1,2	1,3	1,3
3. Emploi (millions)	1965	1973	Niveau moyen		
			1985	1990	2000
3. Emploi (millions)	80,1	95,7	120,3	128,4	145,4
4. Chômage					
Si les tendances observées en ce qui concerne l'évolution des taux d'activité se poursuivent					
— taux (pourcentage)	5,2	5,4	7,5	8,2	5,8
— niveau (millions)	4,4	5,4	9,8	11,5	9,0
Source : Secrétariat CEE/ONU.					

resterait modérée si les taux d'activité³ continuaient d'augmenter selon les tendances des quinze dernières années. Dans l'hypothèse du maintien des taux d'activité au niveau du début des années 1980, les deux scénarios laissent entrevoir le risque d'un manque de main-d'œuvre à l'horizon 2000. Cette situation du marché de l'emploi en Amérique du Nord (qui reflète aussi le très net ralentissement de l'accroissement de la population active) rend impérative une reprise de la productivité du travail — reprise qui contraste avec la quasi-stagnation observée à la fin des années 70 et au début des années 80⁴. Cette accélération de la

3. Le taux d'activité est le rapport entre la population active (c'est-à-dire au travail ou à la recherche d'un emploi) et la population en âge de travailler.

4. Le simple prolongement des tendances antérieures en matière d'accroissement de la productivité, combiné avec les projections de population active, aboutit à un taux de croissance annuel du PIB inférieur d'un point au taux de 2,6 % du scénario de base jusqu'en l'an 2000. Le développement du secteur tertiaire (qui représenterait près de 80 % du PIB en l'an 2000 dans la plupart des projections) n'explique qu'en partie les faibles performances constatées, car le même phénomène est observé dans tous les secteurs.

productivité devrait avoir pour corollaire un très net ralentissement de la croissance de la consommation (publique et privée) et une relance des exportations pour permettre la réalisation de l'objectif central des scénarios : le rétablissement des équilibres extérieurs.

Quel que soit le scénario examiné, deux impératifs (qui ressortent particulièrement du scénario de croissance forte) semblent dès lors s'imposer aux économies d'Amérique du Nord :

— accélérer la productivité du travail afin de relancer la croissance à long terme, réduire les déficits extérieurs et améliorer la compétitivité à l'échelle mondiale,

— accroître, grâce à un ralentissement de la croissance de la consommation privée et de la consommation publique, le taux d'épargne intérieure et la part des investissements productifs dans la demande finale.

Perspectives pour l'Europe occidentale

Après une croissance particulièrement brillante au cours des années 60 et au début des années 70, l'Europe occidentale est entrée en 1974 dans une période de développement ralenti — à un taux de 2 % par an. Le PIB par travailleur a crû à un taux de 2,2 % par an, en nette décroissance lui aussi par rapport à la période précédente (où l'augmentation avait été de l'ordre de 4 %) — mais nettement supérieur à la quasi stagnation observée pendant la même période en Amérique du Nord. La situation de plein-emploi qui caractérisait le début des années 70 (avec un taux de chômage de 3,2 % en 1973) a fait place à une situation de chômage en progression continue, de 6,2 % de la population active en 1980 à 11 % en 1985.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le problème essentiel dans le scénario de base soit celui du chômage. Dans l'hypothèse centrale où les tendances antérieures des taux d'activité se poursuivraient, le nombre de chômeurs augmenterait régulièrement jusqu'au début du prochain millénaire, malgré une réduction de moitié du taux d'accroissement de la population active prévu pour les années 90 et d'un redressement sensible de la demande de main-d'œuvre (alors que la période précédente avait été caractérisée par des pertes d'emploi). Si les taux d'activité de la population devaient croître aux mêmes rythmes que par le passé (variante haute de population active), le taux de chômage en l'an 2000 n'atteindrait pas moins de 16 %. Ce n'est que dans l'hypothèse d'une diminution des taux d'activité — à la suite, par exemple, d'un abaissement de l'âge de la retraite ⁵ — qu'après une légère augmentation

(5) Mais dont les coûts (directs et indirects) peuvent être considérables et les implications économiques discutables.

Tableau 3. — Perspectives de croissance pour les pays européens à économie de marché d'après les hypothèses du scénario de base

	Variations annuelles (en pourcentage)				
	1965-1973	1974-1985	1986-1990	1991-2000	1986-2000
1. PIB	4,3	2,0	2,4	2,5	2,5
dont :					
— demande intérieure	4,7	1,6	2,9	2,6	2,7
— consommation privée	4,9	1,8	3,1	2,6	2,7
— consommation privée par habitant	4,2	1,4	2,8	2,1	1,9
— formation brute du capital fixe	5,0	0,8	2,8	2,8	2,8
2. Emploi	0,3	- 0,1	0,2	0,2	0,2
PIB/Emploi	4,0	2,1	2,2	2,3	2,3
	1965	1973	Niveau moyen		
			1985	1990	2000
3. Emploi (millions)	136,3	139,2	138,1	139,5	142,5
4. Chômage					
Si les tendances observées en ce qui concerne l'évolution des taux d'activité se poursuivent					
— taux (pourcentage)	2,3	3,2	11,0	12,9	13,9
— niveau (millions)	3,2	4,6	17,1	20,6	22,9

Source : Secrétariat CEE/ONU.

Projections de la population active

— *L'hypothèse centrale* est fondée sur la continuation des tendances qui se sont manifestées au cours des vingt dernières années dans les diverses régions, avec toutefois les ajustements imposés par les situations limites déjà atteintes dans plusieurs pays pour certains groupes suivant l'âge et le sexe. Du fait de ces ajustements, l'évolution des taux d'activité devrait marquer une nette tendance au ralentissement.

— *L'hypothèse haute* est fondée sur la prolongation de l'accroissement des taux d'activité dans les pays à économie de

marché et sur une stabilisation de ces taux au niveau déjà extrêmement élevé atteint au début des années 80 dans les pays à économie planifiée.

— *L'hypothèse basse* se traduit par une diminution des taux d'activité dans toutes les régions à la suite de mesures visant soit à abaisser l'âge de la retraite (à 57 ans et demi pour les hommes dans les pays à économie de marché), soit à diminuer les taux d'activité féminins dans les classes d'âge centrales (dans les pays à économie planifiée où ces taux ont déjà atteint des niveaux très élevés).

à la fin de la présente décennie le taux de chômage retrouverait les niveaux de 1985 à l'horizon 2000.

Certes, une augmentation importante du travail à temps partiel permettrait d'améliorer la situation de l'emploi. Mais même dans l'hypothèse où la part du travail à temps partiel dans l'industrie et les services atteindrait le niveau actuellement observé en certains pays nordiques, le taux de chômage avoisinerait encore 10 % en l'an 2000 dans le scénario de base.

Un ralentissement des taux de croissance de la production par travailleur étant difficilement concevable pour des raisons qui tiennent à la fois à l'ouverture des économies européennes et à l'impératif de compétitivité, il n'existe guère d'alternative pour améliorer l'emploi à une relance de la croissance. Le taux de croissance qui permettrait de parvenir à une situation satisfaisante à cet égard, et qui a été retenu pour le scénario de croissance forte est évalué à 3,6 % par an.

Après l'effort considérable de redressement financier accompli depuis le début des années 80 dans la plupart des pays européens en vue de stopper la dégradation des grands équilibres macro-économiques par une modération de la croissance de la consommation des ménages et un frein à la progression des coûts unitaires, l'impulsion essentielle dans les deux scénarios devrait venir de la demande intérieure, en particulier de l'investissement productif (qui croît de 4,4 % par an dans le scénario à croissance forte et de 3,2 % dans le scénario de base) et de la consommation des ménages. Dans les deux cas, cette relance devrait se doubler d'une action en profondeur — qui échappe à la modélisation globale mais qui est prise en compte par les analyses plus fines ⁶ — sur les déterminants fondamentaux de la croissance à long terme que sont la mobilité de la main-d'œuvre, l'éducation et le niveau des qualifications.

Perspectives pour les pays à économie planifiée

Dans les pays à économie planifiée, un renversement des tendances économiques a aussi été observé, mais plus tardivement, car la hausse du prix des hydrocarbures a d'abord eu un effet positif sur l'économie soviétique étant donné le rôle joué par le pétrole et le gaz naturel dans

6. Ces aspects sont néanmoins pris en compte dans les études de la *Perspective économique générale à l'an 2000* de la CEE/ONU sur le développement des ressources humaines dans cette région.

les exportations de l'URSS. Bien que la hausse du prix des hydrocarbures ait eu un effet négatif dans les pays d'Europe orientale, ceux-ci sont néanmoins parvenus à maintenir les taux de croissance de leur PMN pendant un certain temps, mais dans nombre d'entre eux au prix d'un endettement extérieur important. Afin de rétablir les équilibres, des ajustements sévères, assortis de compressions des importations, ont dû être entrepris dès la fin des années 70 et la première moitié des années 80. Il en est résulté une diminution du taux de croissance de la région accompagnée d'une chute encore plus marquée des taux de croissance du PMN par travailleur — indice d'une perte d'efficacité préoccupante. Ces phénomènes apparaissent à un moment où les exigences de la nouvelle « révolution scientifique et technique » et les retards accumulés en ce domaine montrent l'urgence d'une croissance de type intensif fondée sur l'innovation et une meilleure utilisation des potentialités existantes.

Le taux de croissance du produit matériel net (PMN) pour l'URSS et les pays d'Europe orientale, dans le scénario de base, correspond très exactement à celui de la période 1974-1985 qui était de 3,9 %. Ce taux, compte tenu du ralentissement observé au début des années 80, implique une accélération des rythmes de croissance qui devraient atteindre le taux de 4 % dans les années 90.

Tableau 4. — Perspectives de croissance pour les pays européens à économie planifiée d'après les hypothèses du scénario de base

	1965-1973	1974-1985	1986-1990	1991-2000	1986-2000
PMN	7,1	4,0	3,9	4,0	4,0
PMN par travailleur	6,2	3,4	3,5	3,6	3,5
Emploi total	1,3	0,9	0,5	0,5	0,5
— dans la sphère matérielle	0,9	0,6	0,4	0,4	0,4
— dans la sphère non matérielle	3,1	2,3	0,9	0,7	0,8
	1965	Niveau moyen			2000
	1973	1985	1990		
Emploi (millions) :					
Total	156,7	175,2	198,2	203,4	213,8
— Sphère matérielle	127,7	137,8	151,6	154,8	161,5
— Sphère non matérielle	29,1	37,4	46,6	48,6	52,2

Source : Secrétariat CEE/ONU.

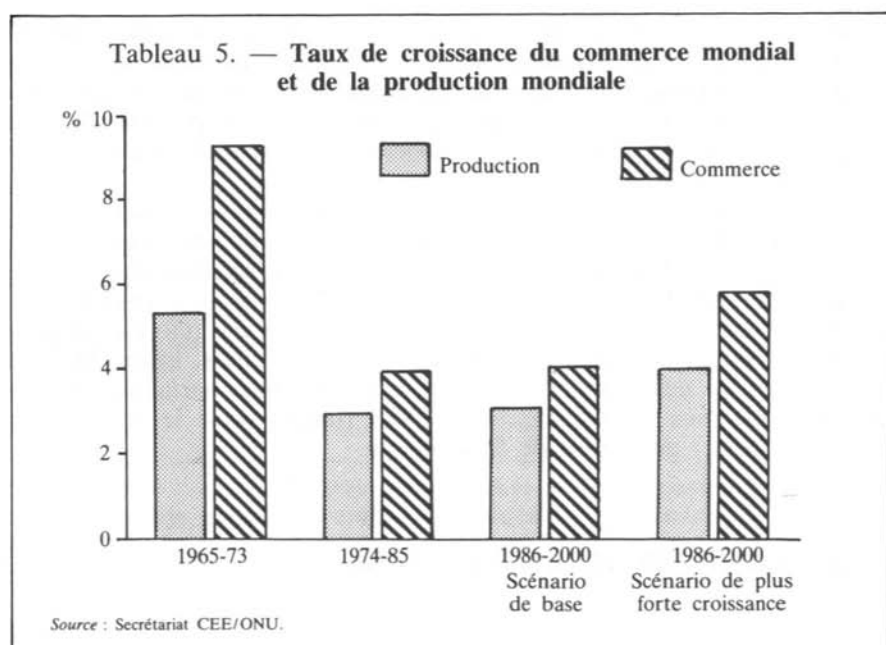
Par rapport à la période 1974-1985, le scénario de base (fondé sur l'hypothèse d'une continuation des tendances), prévoit un taux de croissance du PMN par travailleur de 3,5 % par an, légèrement supérieur au taux de 3,4 % observé pendant la période 1974-1985, mais en net redressement par rapport aux performances réalisées pendant la dernière partie de cette période. Cette accélération relative (qui s'explique dans le scénario par une reprise de l'investissement productif et de l'intensification du progrès technique) permet de compenser la chute des taux d'accroissement de la population active qui tombent à 0,5 % dans les années 90 — en diminution de moitié par rapport aux taux observés vingt ans plus tôt. Ce scénario met en évidence la nécessité d'accroître les gains de la productivité dans la sphère matérielle de l'économie si les pays à économie planifiée veulent éviter l'apparition de pénuries dans le secteur des services personnels et collectifs — secteur désormais considérés comme prioritaire dans la plupart d'entre eux.

Les tensions sur le marché du travail que ces projections font apparaître, confirment l'importance des réformes actuellement en cours en vue d'accélérer dans tous les secteurs les rythmes d'accroissement de la productivité, de stimuler l'innovation, et de promouvoir à cette fin les réformes de structure indispensables. Du succès de ces réformes dépendra la réalisation des objectifs, nettement plus ambitieux, inclus dans les programmes de développement à long terme des pays socialistes, et qui prévoient un taux de croissance du PMN (retenu pour le scénario de croissance forte) de l'ordre de 5 % par an.

Les échanges internationaux

La reprise d'une croissance plus rapide et mieux équilibrée ne dépend pas seulement des mesures qui seront prises au plan interne. Dans un monde marqué du sceau de l'interdépendance, non seulement entre les pays développés mais également avec les pays en développement, la croissance est également tributaire du développement des échanges commerciaux et, plus généralement, des mesures qui seront prises en vue de développer la coopération internationale. La période d'après-guerre a été marquée par une croissance du commerce international à des rythmes nettement supérieurs à ceux de la production interne. Si ce mouvement s'est ralenti après 1973, il n'a pas été interrompu, ainsi que le montre l'analyse des élasticités du commerce international par rapport au PIB. Etant donné les hauts niveaux d'intégration déjà atteints, une des questions fondamentales qui se pose est de savoir si cette tendance se prolongera, et, si oui, à quel rythme. Dans les deux scénarios envisagés

le commerce international devrait progresser dans toutes les régions à des rythmes plus élevés que la production interne. Si les élasticités du commerce par rapport à la production intérieure ne retrouvent pas les niveaux des années 60, elles sont néanmoins comparables, voire légèrement supérieures, dans le scénario à croissance forte, aux taux observés dans la période 1974-1985.



La réalisation de ces scénarios est subordonnée à un certain nombre de conditions qui permettent de mieux saisir l'importance des relations internationales dans un processus de relance durable. Etant donné le développement sans précédent du niveau de la dette mondiale au milieu des années 80 et la menace que cet endettement fait peser sur l'économie mondiale, l'hypothèse centrale des deux scénarios est celle du rééquilibrage progressif des balances commerciales des grandes régions dont les déficits ou les excédents à l'horizon 2000 ne devraient pas excéder $\pm 0,5$ % du PIB. Ce processus de rééquilibrage graduel implique que des mesures soient prises pour prévenir, ou du moins atténuer, les mouve-

ments erratiques et les fluctuations excessives qui ont affecté depuis 1973 les variables essentielles que sont les taux de change, les taux d'intérêt, et le prix de l'énergie. Une telle évolution est inconcevable sans une concertation économique accrue dont on sait les difficultés mais dont les développements récents font ressortir l'impérieuse nécessité. Si cet objectif est atteint il devrait être possible non seulement de contenir la montée du protectionnisme mais encore de renverser les tendances négatives qui se sont fait jour depuis 1974.

Trois années se sont écoulées depuis 1985 — point de départ des scénarios qui viennent d'être esquissés. Au cours de cette période l'économie mondiale s'est développée à un rythme de 3 % l'an, très proche de celui retenu pour les scénarios de base. Le commerce international a crû plus rapidement que la production intérieure — à des rythmes eux aussi très voisins de ceux envisagés par ce scénario. Ces résultats, s'ils restent nettement en deçà de ceux définis par le scénario de croissance forte, sont loin d'être négligeables et témoignent de l'importance des efforts accomplis par les Etats et la communauté internationale pour retrouver le chemin de la croissance. Sont-ils suffisants ? à long terme, le facteur le plus préoccupant à cet égard est constitué par l'évolution des balances de paiement. Au lieu d'assister à la résorption progressive des déficits prévue par les deux scénarios examinés, on observe depuis 1985 une aggravation des déséquilibres et un développement de l'endettement international — déséquilibres qui rendront encore plus difficile le retour à une croissance satisfaisante.

Les rencontres de futuribles international

Les politiques de l'emploi en Europe (26 avril 1988)

Le chômage atteint aujourd'hui plus de 30 millions de personnes dans les pays industrialisés. Dans la CEE, plus d'un actif sur dix est concerné. Même si le rythme d'accroissement du chômage s'est ralenti dans certains pays, la perspective d'une résorption sensible demeure lointaine, sinon douteuse.

Pour lutter contre le chômage, les gouvernements des pays européens ont adopté des mesures nombreuses et diversifiées : réduction du coût du travail, aide à la création d'emplois, formation professionnelle, flexibilité. Mais les effets de ces politiques demeurent partiels, limités et difficiles à évaluer.

Christian Charpy et Valérie de Belloy, qui animent depuis novembre 1986 au sein de Futuribles International un réseau européen d'information et d'évaluation des politiques de l'emploi — réseau Futur-Emploi —, introduiront cette **table-ronde** par un exposé sur les politiques de lutte contre le chômage en Europe : typologie et évaluation.

L'évolution de la fortune des Français (10 mai 1988)

Table-ronde avec Monsieur André Babeau, Secrétaire Général du Centre de Recherche sur l'Épargne.

Le vieillissement démographique en Europe : tendances, enjeux et stratégies (13-14 juin 1988)

Colloque européen organisé par l'Association Internationale Futuribles avec le concours de la Commission des Communautés Européennes.

Prospective et stratégie, 1992 et au-delà : vraies questions et faux débats (16-17 mai 1988)

Séminaire de formation prospective par Michel Godet et Hugues de Jouvenel à la Fondation C.N. Ledoux (Arc et Senans, France).

Renseignements, inscriptions :

Laurence Faupui, Futuribles International, Tél. : (331) 42 22 63 10.

Les coûts de la non-Europe

Les bénéfices du marché unique

La Commission des Communautés Européennes a rendu public, le 29 mars, les résultats d'une importante étude qu'elle a fait réaliser pour évaluer les avantages que l'on peut attendre de l'entrée en vigueur du marché unique.

L'étude ne se contente pas de quantifier les coûts résultant des contrôles aux frontières qui cloisonnent l'économie de la Communauté en douze marchés séparés. Elle calcule aussi les bénéfices qu'entraînerait l'achèvement du marché intérieur, bénéfices qui pourraient atteindre 200 milliards d'écus et se traduire par la création de 5 millions d'emplois...

Le papier ci-dessous rend compte des principaux résultats de cette étude sur les coûts de la non-Europe ou les avantages qui peuvent être escomptés de sa réalisation.

Au nom de la Commission des Communautés Européennes, Lord Cockfield a invité M. Cecchini, en 1986, à réaliser une étude approfondie de l'impact économique probable de la réalisation du programme d'action défini dans le Livre blanc de 1985 sur le marché intérieur.

Un grand nombre d'experts économiques indépendants, de consultants et

d'instituts de recherche ont contribué à ce projet, auquel les services de la Commission ont également apporté un soutien important.

Le projet incluait :

- des études sur diverses catégories d'entraves aux échanges (par exemple les retards aux frontières) ;
- des études sur les désavantages dont

souffrent les industries manufacturières (par exemple industrie alimentaire, industrie pharmaceutique, secteur de l'automobile, de l'équipement des télécommunications...);

— des études sur les désavantages affectant les branches du secteur des services (par exemple services commerciaux et financiers, télécommunications...);

— des études sur les principaux phénomènes économiques pertinents (par exemple, économies d'échelle, structure des industries, incidence de la concurrence sur le comportement des entreprises...);

— une enquête d'opinion auprès de 11 000 industriels, couvrant tous les pays et toutes les branches industrielles;

— un modèle économétrique pour l'agrégation des résultats des données micro-économiques dans des résultats macro-économiques globaux.

La Commission des Communautés Européennes a rendu public le 29 mars les principaux résultats de cette étude¹ qui fait clairement apparaître l'ampleur des coûts de la non-Europe et des avantages que pourrait procurer l'achèvement effectif du marché intérieur.

L'évaluation micro-économique des coûts et des bénéfices

Les coûts directs des formalités aux frontières intérieures et des coûts administra-

tifs qui en résultent pour le secteur public et le secteur privé devraient être de l'ordre de 1,8 % de la valeur des marchandises commercialisées dans la Communauté. A ces coûts s'ajoutent ceux résultant pour l'industrie d'autres barrières identifiées au sein du marché intérieur telles que les réglementations techniques et les autres barrières, coûts qui, selon les industriels interrogés lors des enquêtes d'opinion, devraient représenter en moyenne un peu moins de 2 % de l'ensemble de leurs charges. Le total représente dès lors environ 3,5 % de la valeur ajoutée industrielle.

Ces chiffres reflètent spécifiquement, d'un point de vue statique, le coût des barrières identifiées. Le total des avantages que l'on pourrait attendre, d'un point de vue dynamique, de l'intégration concurrentielle totale des marchés de produits est toutefois beaucoup plus important.

En particulier, les industries et les branches du secteur des services qui sont actuellement soumises à des restrictions d'accès au marché, pourraient bénéficier de réductions en pourcentage des coûts et des prix beaucoup plus élevées. C'est le cas, entre autres, des branches de l'industrie dans lesquelles les marchés publics jouent un rôle important (production d'énergie, transports, équipement de bureau et de défense) des services financiers (banques, assurances et titres), ainsi que des transports routiers

1. M. Paolo Cecchini et ses collègues rassembleront les résultats de l'étude dans un livre qui paraîtra dans toutes les langues de la Communauté et dont les premières éditions seront disponibles fin avril. La direction générale des affaires économiques et financières de la Commission fournira des précisions sur l'analyse économique sous-jacente dans un numéro spécial d'« Economie européenne » qui paraîtra également fin avril.

En outre, trois volumes de documents de travail que publiera la Commission résumeront les résultats des nombreuses études sectorielles et enquêtes auprès des entreprises. Enfin, la Commission publiera également les rapports complets sur les études effectuées par les consultants.

Tableau 1 — Estimations micro-économiques des gains potentiels dus à l'achèvement du marché intérieur - Ensemble de la C.E.E.

	Milliards d'Ecus	% du PIB
1. Effets de la suppression des barrières affectant les échanges	8-9	0,2-0,3
2. Effets de la suppression des barrières affectant la production dans son ensemble	57-71	2,0-2,4
Effets de la suppression des barrières (sous-total)	65-80	2,2-2,7
3. Effets d'une exploitation plus poussée des économies d'échelle	61	2,1
4. Effets d'un renforcement de la concurrence sur l'inefficacité interne et les rentes de monopole	46	1,6
5. Effets de l'intégration des marchés (sous-total)	62 *-107	2,1 *-3,7
6. Gains totaux		
— pour 7 Etats membres aux prix de 1985	127-187	4 ¼-6 ½
— pour 12 Etats membres aux prix de 1988	170-250	4 ¼-6 ½

* Cette estimation alternative ne peut être ventilée entre les lignes 4 et 5.

Tous les chiffres, sauf ceux de la dernière ligne, sont exprimés aux prix de 1985 et sont relatifs à 7 Etats membres. Le résultat total (dernière ligne du tableau) a été extrapolé pour fournir une estimation pour la Communauté à 12 aux prix de 1988.

Les fourchettes correspondent à des estimations fondées sur des sources et des méthodes alternatives. Sept Etats membres sont considérés (Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni, Bénélux), car les informations de base étaient généralement limitées à cette zone géographique ; ils représentent 88 % du PIB communautaire. L'extrapolation des résultats à la Communauté à 12 s'est faite en conservant les mêmes gains exprimés en points de PIB. Il est peu probable que ce mode d'extrapolation surestime les effets totaux pour la Communauté.

Source : Commission des Communautés Européennes.

et aériens. Pour ces secteurs, les réductions de coûts et de prix seraient souvent de l'ordre de 10 à 20 %, et même plus dans certains cas.

L'étude montre que les économies d'échelle potentielles non exploitées par l'industrie européenne sont substantielles. Dans plus de la moitié de toutes les branches de l'industrie peuvent co-exister 20 entreprises de taille efficace sur le marché de la Communauté, alors

que les plus grands marchés nationaux ne pourraient en supporter que 4 chacun. Seul un vrai marché intérieur européen peut dès lors combiner les avantages de l'efficacité technique et économique, 20 entreprises étant plus à même d'assurer une concurrence affective que 4 entreprises. Si l'on compare la structure industrielle actuelle avec une structure plus rationalisée, mais qui ne serait pas encore optimale, on estime qu'environ un

tiers de l'industrie européenne pourrait profiter de réductions de coûts qui — suivant les branches — iraient de 1 à 7 %. Les économies d'échelle équivaleraient en valeur cumulée à approximativement 2 % du PIB. Il y aura d'autres gains en efficacité dus à la pression accrue de la concurrence. Cela concernera par exemple les frais généraux, le mauvais déploiement de la main-d'œuvre ainsi qu'une gestion inefficace des stocks. Les données obtenues de toute une série de sources suggèrent que ces facteurs peuvent avoir une importance considérable. De plus, dans des situations qui sont actuellement caractérisées par des monopoles en raison de régime de protection du marché, la disparition ou la diminution du monopole entraînera des avantages pour les consommateurs à travers des réductions de prix. En effet, si une part importante des différences de prix au consommateur entre différents pays s'explique par la fiscalité indirecte, le reste traduit l'inefficacité et le cloisonnement non concurrentiel des marchés. Au total, c'est-à-dire pour tous les secteurs et tous les types d'économies de coûts et de réductions de prix potentielles, l'étude conclut à des gains économiques de l'ordre de 4,25 % à 6,5 % du PIB pour la Communauté dans son ensemble. Aux prix de 1988, pour les 12 Etats membres, on aboutit à une fourchette de 170-250 milliards d'Ecus. L'étude n'a pas évalué systématiquement la distribution de ces avantages entre les Etats membres. Toutefois, il ressort à l'évidence que tous devraient en profiter. Puisque beaucoup des dividendes potentiels de l'intégration des marchés sont induits par des méthodes de production plus rationnelles et des coûts unitaires inférieurs, les nouveaux Etats membres pourraient enregistrer des gains supé-

rieurs à la moyenne, surtout si l'on tient compte du doublement des fonds structurels communautaires qui vient d'être décidé.

Les principaux résultats au niveau macro-économique

L'étude a également comporté un certain nombre d'exercices de simulation macro-économique qui avaient pour objet de déterminer la distribution possible dans le temps, de l'impact du programme 1992 et les résultats en termes d'autres variables économiques telles que l'emploi et l'inflation. A cette fin, les effets du programme marché intérieur tels que dégagés par l'évaluation micro-économique ont été regroupés sous trois grandes rubriques, ayant chacune un type différent d'impact macro-économique :

- a) suppression des retards et des coûts dus aux formalités aux frontières intérieures ;
- b) ouverture des marchés publics à la concurrence ;
- c) libéralisation et intégration des marchés financiers ;
- d) effets plus généraux du côté de l'offre, reflétant les modifications de la stratégie des entreprises dans un nouvel environnement concurrentiel.

Les résultats dépendent en partie de la politique macro-économique accompagnant le programme 1992.

L'impact global se manifesterait d'abord en termes de pression à la baisse sur les prix et les coûts. Une augmentation de la production suivrait avec un léger décalage. Au bout de cinq à six ans environ, on pourrait s'attendre à un impact cumulé de + 4,6 % en termes de PIB et de - 6 % en termes de niveau des prix. L'impact sur l'emploi pourrait être posi-

Tableau 2 — Conséquences macro-économiques de l'intégration des marchés accompagnée par la politique économique (estimations pour la Communauté dans son ensemble)

Nature de la politique économique	Conséquences macro-économiques				
	PIB en %	Prix de la consommation en %	Emplois (en millions)	Solde public en points de PIB	Solde extérieur en points de PIB
Sans accompagnement par la politique économique	4,5	- 6,1	1,8	2,2	1,0
Avec accompagnement par la politique économique	7,0	- 4,5	5,0	0,4	- 0,2
Marge de précision	± 30 %				

Note : Les estimations fournies se réfèrent au *moyen terme*.

Les politiques économiques d'accompagnement (accroissement de l'investissement public et réduction de la fiscalité directe) sont calculées de sorte que les marges de manœuvre octroyées par l'achèvement du marché intérieur sur les soldes budgétaire et extérieur soient largement utilisées (ces agrégats retrouvent des niveaux proches de ceux qu'ils connaissaient dans la situation initiale).

Source : Commission des Communautés Européennes. Simulations effectuées à l'aide des modèles Hermès et Interlink sous la responsabilité des Services de la Commission.

tif à moyen terme, avec environ 2 millions d'emplois créés.

Dans l'hypothèse d'une politique macro-économique plus active, reconnaissant le potentiel de croissance plus rapide, qui serait également justifiée eu égard aux nécessités du contrôle de l'inflation ainsi que des équilibres des balances de paiement et des budgets, les gains pourraient atteindre jusqu'à 7 % en termes de PIB et 5 millions d'emplois pourraient être créés.

Les commentaires de la Commission

Les chiffres ci-dessus pourraient bien — selon la Commission des Communautés

Européennes — être sous-estimés dans la mesure où ils excluent certains types d'avantages dynamiques continus que l'intégration du marché est susceptible d'apporter. Ces avantages devraient être importants, mais ils sont très difficiles à quantifier.

Trois exemples :

— premièrement, il est de plus en plus évident que le taux tendanciel de l'innovation technologique dans l'économie dépend de l'existence ou non d'une concurrence ; seul un marché intégré peut offrir les avantages de la grande échelle et de la concurrence ;

— deuxièmement, il s'avère que des effets dynamiques d'économies d'échelle, d'augmentation du savoir-faire sont pos-

sibles dans les industries de pointe à croissance rapide, les coûts diminuant en fonction de l'augmentation du total de la production cumulée de certains biens et services ; la segmentation du marché limite sérieusement ces avantages et nuit aux résultats dans des industries-clefs à croissance rapide, porteuses d'avenir ; — troisièmement, les entreprises européennes sont appelées à redéfinir leurs stratégies commerciales : en fait, il est acquis que cette redéfinition a déjà commencé. La pleine intégration du marché intérieur favorisera l'émergence de sociétés véritablement européennes dont les structures et les stratégies seront mieux adaptées et leur assureront une position forte sur le marché. L'étude développe en outre l'argument suivant lequel les avantages du marché unique iront croissant et qu'ils se multiplieront en augmentant. Durant la première phase, la suppression des barrières procurera des avantages modestes, techniques et à court terme mais au fur et à mesure que l'intégration du marché exercera son impact sur les structures, les

bénéfices deviendront beaucoup plus importants.

L'étude confirme, que si la Communauté veut tirer le maximum de son grand marché intérieur, les frontières intérieures et les formalités administratives qui s'y attachent, doivent vraiment et complètement disparaître.

Tous les obstacles, souligne la Commission, doivent être supprimés, car autrement les dernières barrières qui subsistent pourraient suffire à maintenir le cloisonnement des marchés et à étouffer le jeu de la concurrence.

A l'inverse l'achèvement du marché intérieur, « s'il est judicieusement renforcé par des politiques de concurrence tant de la Communauté que des Etats membres, aura un impact large et positif sur les structures et les résultats économiques ».

« Par son ampleur cet impact en termes de potentiel supplémentaire de croissance non inflationniste — apporterait un gain économique de 200 milliards d'Ecus aux prix de 1988 et la création de 5 millions d'emplois nouveaux ».

La France à l'aube du troisième millénaire

Essai de synthèse de quelques tendances lourdes

Hugues de Jouvenel ¹

Nul ne peut prévoir avec précision ce que sera la société française en l'an 2000. Mais il existe des tendances lourdes dont le retournement est peu probable d'ici à l'avènement, désormais très proche, du nouveau millénaire, et ces tendances sont porteuses d'enjeux face auxquels les paris restent ouverts.

L'article ci-dessous résulte d'un essai de synthèse sur les tendances lourdes de l'environnement international et de la société française et sur les défis — notamment en termes de grands équilibres économiques et sociaux — auxquels nous allons devoir répondre.

Il est articulé autour de quatre thèmes majeurs : l'émergence du Tiers-Monde, la compétition Etats-Unis-Japon-Europe, la mutation du système de production et surtout la crise du système de protection et de régulation sociales.

Même s'il s'abstient d'émettre un jugement sur les politiques qu'il conviendrait d'adopter, l'auteur souligne les dangers inhérents aux évolutions actuelles, notamment sur le plan social.

Le présent article a pour objet de procéder à un survol des grandes tendances et mutations qui risquent d'affecter la société française à l'horizon 2000. Nous insisterons tout particulièrement sur les tendances

1. Délégué Général de Futuribles International. Cet article est directement inspiré du dossier de synthèse prospective « L'avenir de la société française : douze tendances lourdes à l'horizon 2000 » (Futuribles International, mai 1987).

internes à l'hexagone, mais il serait absurde de prétendre esquisser un portrait de la France de demain sans tenir compte de l'évolution de son environnement international dont l'influence sera d'autant plus lourde que les interdépendances à l'échelle du monde ne cessent de s'accroître.

Nous rappellerons d'abord quelques-unes des tendances lourdes du contexte international dans lequel notre pays s'inscrit. Nous examinerons ensuite plus en détail les tendances et mutations internes à l'hexagone en commençant par celles qui concernent l'appareil de production pour aborder enfin celles qui concernent nos systèmes de protection et de régulation sociales.

La montée du Tiers-Monde

S'agissant du contexte international, force est de souligner la croissance démographique du Tiers-Monde qui, dès à présent, représente les trois quarts de la population mondiale.

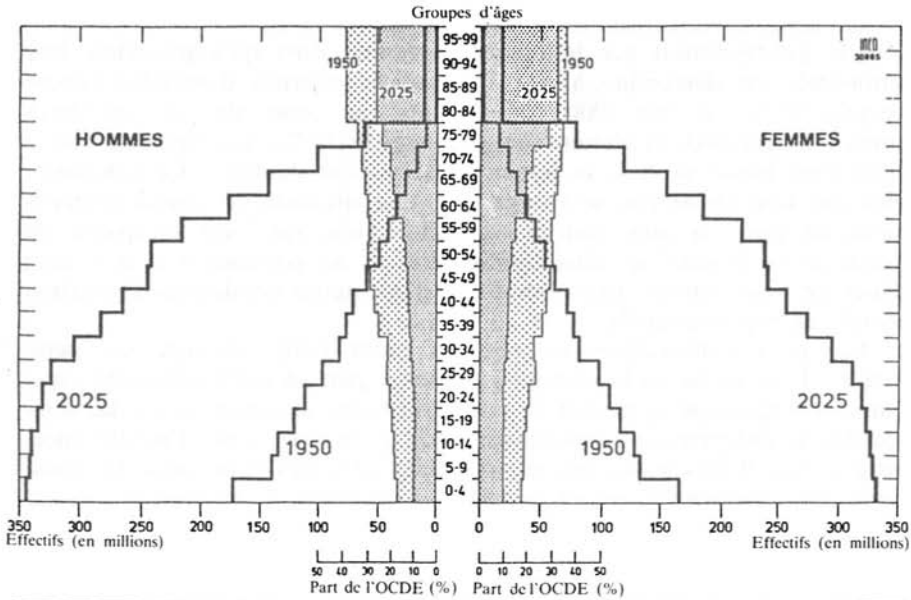
En 1950, les 27 pays membres de l'OCDE représentaient 23 % de la population mondiale. Selon les projections des Nations Unies² à l'horizon 2025, alors que la population mondiale se situerait autour de 7,3-8,2 milliards d'individus, ces mêmes pays représenteraient de l'ordre de 12 % de la population totale. La part de l'Europe, qui est actuellement de 6 %, chuterait de moitié alors que celle des pays en développement, et particulièrement celle de l'Asie, ne cesserait d'augmenter. Dès l'an 2000, 60 % de la population mondiale sera asiatique. En 2025, l'Inde et la Chine à elles seules représenteraient plus du quart de la population que comptera la planète...

Deux derniers exemples illustreront la tendance. En 2025, le Nigéria avec quelque 338 millions d'habitants pèserait plus lourd que l'Europe des douze d'aujourd'hui et le Bangladesh, avec une population projetée de 219 millions d'habitants, aurait un poids démographique quatre fois supérieur à celui de la France des années 80.

La puissance des nations n'est certes pas proportionnelle à leur population. Et le Tiers-Monde est un concept un peu fourre-tout dans lequel on englobe des pays dont la situation économique et sociale est fondamentalement différente. Sans doute faudrait-il ainsi distinguer le petit groupe de pays disposant de dotations naturelles pour aussitôt

2. Rappelons que les projections des Nations Unies reposent sur une hypothèse commode, mais fort discutable, selon laquelle le niveau de fécondité des pays industrialisés augmenterait et celui des pays en voie de développement diminuerait pour que tous se retrouvent, au tournant du siècle, au niveau « idéal » de 2,1 enfants par femme...

Part des pays de l'OCDE dans la population mondiale en 1950 et 2025



souligner la chute inquiétante des prix des produits de base et l'important phénomène de découplage auquel on assiste dans les pays industrialisés entre la croissance économique et la consommation de matières premières. En admettant au demeurant que les prix de ces produits de base augmentent, resterait à savoir quel profit en serait réellement tiré pour le développement...

Il faut également distinguer le groupe restreint de pays que l'on qualifie aujourd'hui de « nouvellement industrialisés », en prenant soin aussitôt de souligner que la bande des quatre — Hong-Kong, Taïwan, Corée du Sud et Singapour — à elle seule assure plus de la moitié des exportations de produits manufacturés en provenance des PVD. Cela ne signifie pas qu'il faut négliger le potentiel considérable de pays comme le Brésil, l'Inde et la Chine dont les évolutions récentes sont prometteuses.

Exception faite de ces deux groupes de pays, il n'en reste pas moins que la situation des pays en développement est globalement très alarmante. Quelques chiffres simples donneront un aperçu du constat. L'analphabétisme dans cette zone touche, nous disent les Nations-Unies, 900 millions d'individus et les besoins sont tels qu'il faudrait, d'ici à l'an

2000, créer 1 milliard d'emplois nouveaux pour apurer le chômage, et construire 1 milliard de logements nouveaux pour assurer à chacun un abri décent.

La tendance elle-même est préoccupante : jusqu'en 1960, le Tiers-Monde s'autosuffisait sur le plan alimentaire alors qu'aujourd'hui leur autonomie est descendue à 80 % et qu'elle pourrait descendre encore jusqu'à 60 % en l'an 2000. En Afrique, au cours des dix dernières années, la production alimentaire a baissé de 15 %, la consommation a elle-même baissé de 8 % et les importations ont doublé... Ce continent, plus que tous les autres, se trouve dans une situation de sous-développement de plus en plus marqué ce qui signifie qu'il est incapable de satisfaire les besoins les plus élémentaires de sa population et *a fortiori* d'assurer à ses jeunes, très nombreux, d'adéquates conditions d'insertion sociale et professionnelle.

Les pays industrialisés ne peuvent point faire l'impasse sur cette réalité. Toutes raisons humanitaires mises à part, il est inconcevable que puissent longtemps se perpétuer simultanément, un discours sur la montée des interdépendances mondiales, et l'ignorance, sinon l'indifférence, vis-à-vis des 9/10^e de la planète, foyers de violences mais aussi d'innovations qui, rapidement, se répandront à l'ensemble de la planète.

Il était d'usage, voici à peine quelques années, de souligner la dépendance de l'Europe occidentale — et plus encore du Japon — vis-à-vis de l'extérieur pour les approvisionnements en matières de base. Certes les pays industrialisés s'orientent vers des formes de développements économiques qui, peut-être, seront globalement moins consommatrices de matières premières, mais ils restent dépendants, parfois pour la quasi totalité de leurs approvisionnements en certaines matières stratégiques, lesquelles au demeurant se trouvent dans un certain nombre de cas concentrées dans un tout petit nombre de pays. Ils ne peuvent donc pas être indifférents aux bouleversements internes qui peuvent survenir dans les pays producteurs, au retentissement des guerres locales qui se multiplient dans leur voisinage ou encore à une rupture des réseaux de ravitaillement tenant par exemple au fait que les mers porteuses deviendraient théâtre de conflits...

Cet argument, largement développé au début des années 70, semble être très rapidement passé de mode. Il conserve cependant une certaine validité. De la même manière, le discours de la fin des années 70 sur la délocalisation des activités industrielles vers les pays du Sud n'est plus guère de mise, le progrès technologique ayant depuis permis le rapatriement d'industries auparavant avides de main-d'œuvre à bon marché. Mais les échanges n'en demeurent pas moins importants...

L'interdépendance Nord-Sud pour les Européens peut s'exprimer d'une autre manière au travers des migrations. Il suffit pour s'en

convaincre de comparer le différentiel de croissance démographique et de richesse par tête entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée. Au Nord, la population ne se renouvelle plus et vieillit mais jouit toujours, en dépit de la « crise », de conditions de vie éminemment enviables et d'un pouvoir d'achat qui finalement n'a cessé de s'améliorer. Au Sud, la situation est diamétralement opposée, la population augmente rapidement et les conditions de vie demeurent très médiocres.

On ne peut, dans ces conditions, parler de la France à l'horizon 2000 sans évoquer l'éventualité subséquente d'importants mouvements migratoires Sud-Nord car de deux choses l'une, ou l'on prétend fermer les frontières (à charge de savoir comment l'on peut être de plus en plus ouvert aux échanges de biens et de services et de moins en moins aux mouvements de populations) et alors il y a fort à parier que le bassin méditerranéen deviendrait rapidement un foyer de tensions, si ce n'est de conflits, de tout premier ordre. Ou bien les populations du Sud, tout particulièrement en provenance du Maghreb, viendront de plus en plus nombreuses en Europe en conservant qui plus est, selon toutes probabilités, leurs traditions (scénario inverse du « melting pot »), auquel cas les sociétés européennes de l'an 2000 seront des sociétés de plus en plus multiraciales et multiculturelles ce qui ne manquera pas d'entraîner de lourdes conséquences quant à notre organisation économique et sociale et à nos modes de vie.

Le déclin du leadership occidental

Face à cette « montée du Tiers-Monde », le monde industrialisé apparaît extraordinairement démuni, tout occupé qu'il est à gérer sa propre crise de développement économique et social. Sans prétendre procéder, en quelques lignes, à une revue critique des futuribles de l'Occident, résumons rapidement la situation des trois pôles principaux que constituent les Etats-Unis d'Amérique, le Japon et l'Europe de l'Ouest.

Les prospectivistes ont abondamment évoqué depuis quelques années le déclin relatif du leadership américain sur le reste du monde. Constatant que la part des Etats-Unis dans le Produit National Brut cumulé des principaux pays industrialisés de l'OCDE n'a cessé de baisser, que leur part dans le commerce mondial régresse, que leur part dans la production industrielle mondiale décline, ils ont vite fait de prolonger la tendance pour annoncer le *déclin du leadership américain*.

Ainsi est-il devenu courant d'évoquer la « désindustrialisation » des

Etats-Unis, le déficit commercial du pays et l'erratique évolution du dollar, jadis reconnu comme étalon universel.

Il est vrai que les Américains ont enregistré d'importantes pertes de parts de marchés (trois téléviseurs sur quatre et tous les magnétoscopes sont importés ; 53 % des automobiles sont désormais des Toyota, Honda et autres BMW), mais la production industrielle a crû de 17 % depuis 1980 contre 5 % pour la CEE. Et la baisse du dollar pourrait bien concourir à un formidable « come back » des exportateurs américains.

En vérité, le pronostic sur le déclin américain est sans doute un peu rapide. Les Etats-Unis disposent d'abondantes ressources et d'acteurs économiques puissants tant dans l'industrie que dans la banque ainsi que d'un potentiel unique au monde en termes de Recherche et Développement. Qui plus est, ils font preuve d'une capacité d'adaptation aux défis contemporains dont témoignent, pour ne citer que ces deux exemples, leurs extraordinaires performances en termes de création d'emplois et leur investissement massif — notamment par l'intermédiaire du Pentagone — dans la Recherche et le Développement.

A l'inverse, fascinés par la *réussite du Japon*, certains ont pu diagnostiquer un basculement du centre du monde de l'Atlantique vers le Pacifique.

Le fait est que le Japon a enregistré au cours des dernières années d'extraordinaires performances sur le plan économique et commercial qui d'ailleurs portèrent le yen à un niveau exceptionnellement élevé.

Constatant que le Japon, non content de copier, s'était désormais doté d'une capacité d'innovation et de recherche considérable, extrapolant de surcroît les performances des dernières années, l'Empire du Soleil Levant est souvent présenté depuis quelques années comme le modèle d'avenir.

Cette vision me paraît très simpliste ne serait-ce que parce que le Japon se trouve confronté à un certain nombre de problèmes majeurs. L'extraordinaire dynamique japonaise a reposé, ne l'oublions pas, sur un très fort consensus social qui subit actuellement d'importantes déchirures du fait par exemple de la remise en cause de principes aussi sacro-saints que celui de la rémunération à l'ancienneté et de l'évolution très sensible des valeurs des jeunes.

Les récents rapports Maekawa, en soulignant l'urgence d'une réorientation de la croissance vers la demande intérieure, d'une réforme fiscale et d'une réforme foncière, montrent bien l'ampleur de quelques-uns des défis auxquels la société nippone va devoir dans les toutes prochaines années faire face non sans rencontrer au passage, selon toutes probabilités, de très grandes inerties et résistances.

Toujours est-il que leurs perspectives, tout comme celles des Américains, telles qu'elles ressortent notamment des projections macro-écono-

Croissance du volume du PIB/PNB dans la zone OCDE ^a					
pourcentages de variation, taux annuels désaisonnalisés					
	Part dans le total OCDE 1982	Par rapport à l'année précédente			
		1986	1987	1988	1989
Etats-Unis	40,6	2,9	2 ¼	2 ½	1 ¼
Japon	13,9	2,4	3 ½	3 ½	3
Allemagne	8,4	2,5	1 ½	1 ½	1 ¼
France	7,1	2,0	1 ½	1 ½	1 ¼
Royaume-Uni	6,2	3,3	3 ¼	2 ¾	1 ¼
Italie	5,2	2,7	2 ¾	2	1 ¼
Canada	3,9	3,3	3 ¼	2 ¾	2 ¼

a) Les agrégats ont été calculés sur la base des taux de change de 1982.

miques à moyen et long termes, ont de quoi susciter l'envie des Européens. Car si le leadership occidental se trouve aujourd'hui compromis, c'est bien plus en raison des faiblesses de l'Europe (et de son inorganisation) que de celles d'une Amérique dont les performances et les ressorts demeurent fort importants.

Tout semble s'être passé en Europe et particulièrement en France depuis 15 ans, comme si le vieux continent s'était crispé sur le passé, avait refusé de prendre conscience de l'avènement d'une nouvelle donne internationale et du défi à elle lancé par les jeunes nations. Sans parler de l'Europe de la défense, toujours inexistante, de l'Europe culturelle, qui hélas ne survit que par son passé, constatons — sur un strict plan économique — que notre dépendance n'a cessé de s'accroître et que nos atouts dans la compétition désormais très rude à l'échelle planétaire sont demeurés à de nombreux égards inexploités.

La dépendance de l'Europe pour ce qui concerne les produits manufacturés traditionnels et les produits nouveaux est préoccupante. Il suffit hélas de se reporter aux chiffres bien connus révélant que l'Europe importe 80 % de ses micro-ordinateurs personnels et 90 % de ses magnétoscopes...

Il est insuffisant, et dangereux, de se réfugier derrière le slogan qu'à défaut de pétrole, nous avons des idées... car si tel était vraiment le cas, nous ne devrions pas être dans une telle situation de dépendance quant aux programmes audio-visuels dont le marché va d'autant plus s'accroître que nous investissons massivement dans les supports de communication sans investir corrélativement dans les industries de programme. De fait,

Industrie électronique européenne

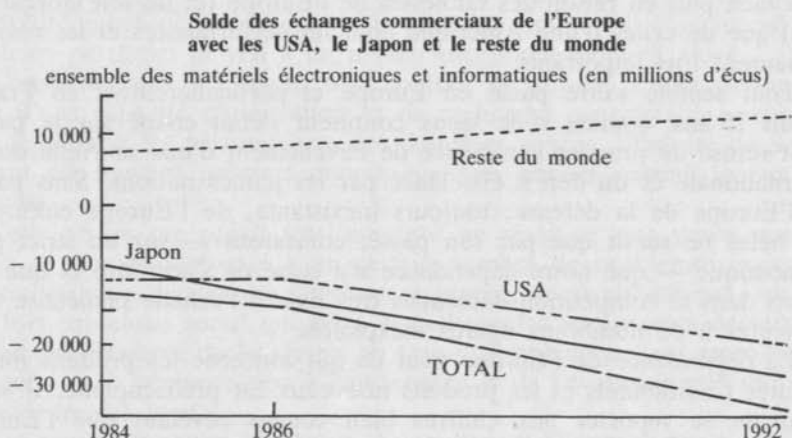
L'industrie européenne d'électronique a-t-elle encore une chance de se fédérer, alors que ce secteur est vital pour son indépendance technologique ? Abel Farnoux, le président d'EIC (Electronics International Corporation) veut toujours y croire, car c'est la seule réaction possible, estime-t-il, à son inquiétant et inexorable déclin.

Si rien n'est fait, le déficit de la balance commerciale européenne d'électronique, vis-à-vis des Etats-Unis, du Japon et du reste du monde, atteindra 32 milliards d'écus (à peu près autant de dollars) en 1992, dont 15 milliards dans l'informatique, 7 milliards dans les composants électroniques, 10 milliards dans l'électronique grand public (voir graphique).

Or l'électronique, c'est deux millions de personnes en Europe, 15 milliards de dollars de recherche et développement et un marché estimé à 270 milliards de dollars en 1992. En comparaison, l'espace où les

industriels européens ont su unir leurs forces ne compte que 25 000 personnes et ne mobilise que 2,5 milliards de dollars de recherche.

Persuadé qu'il est que l'élection présidentielle aux Etats-Unis débouchera d'une manière ou d'une autre sur un protectionnisme accru de la part des Américains, notamment dans l'électronique, Abel Farnoux souligne la nécessité de former une alliance européenne pour lutter contre la concurrence japonaise et américaine. Un thème qui ne fait pourtant guère recette auprès des industriels qui préfèrent — que ce soit Thomson avec le rachat de General Electric ou Bull avec celui d'Honeywell ou mieux Olivetti et Philips avec leurs accords avec ATT, Siemens avec GTE, pour ne citer que quelques exemples — prendre le vent du grand large afin de conquérir les parts d'un marché qui, pour 50 % environ, se trouve aux Etats-Unis.



Les Echos, 18 mars 1988.

l'Europe est en crise et cette crise est, à mes yeux, le résultat d'une double mutation fondamentale dont il est désormais urgent que nous prenions conscience si nous voulons éviter, à l'horizon de quelques années, un irréversible déclin économique et social.

La mutation du système de production

Comparées à la période, sans doute exceptionnelle, des Trente Glorieuses, les performances de l'économie française durant les décennies 70 et 80 apparaissent particulièrement médiocres. Qui plus est, les projections macro-économiques à moyen et long termes actuellement disponibles jusqu'à l'horizon 1992 ne permettent guère d'espérer de retour à une croissance rapide au cours des toutes prochaines années.

Au-delà de ce constat et de ces perspectives telles qu'elles peuvent être appréhendées au travers des indicateurs économiques classiques, je voudrais surtout insister sur les mutations qui s'opèrent au niveau de la structure même de notre appareil de production.

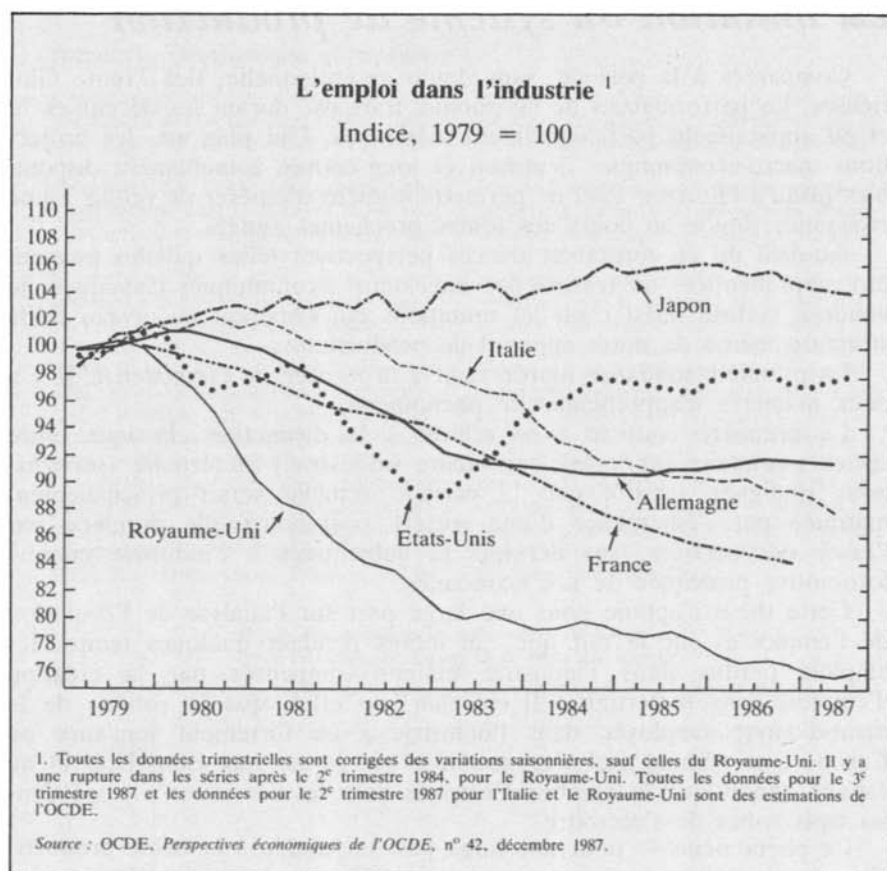
La première tendance lourde tient à la *montée de l'immatériel*. Il y a deux manières d'appréhender ce phénomène.

La première consiste à se référer à la distinction classique entre secteurs primaire (agricole), secondaire (industriel) et tertiaire (services) pour souligner aussitôt que la période actuelle serait principalement marquée par l'émergence d'une société post-industrielle dominée par l'essor des services, ces derniers se substituant à l'industrie comme locomotive principale de nos économies.

Cette thèse s'appuie pour une large part sur l'analyse de l'évolution de l'emploi et sur le fait que, au moins pendant quelques temps, les emplois perdus dans l'industrie étaient compensés par la création d'emplois dans le tertiaire. Il est clair, en effet, que le volume de la main-d'œuvre employée dans l'industrie a eu fortement tendance en Europe à se réduire (tel n'est toutefois pas le cas aux Etats-Unis et au Japon), tandis que le nombre d'emplois dans les services n'a cessé dans les trois zones de s'accroître.

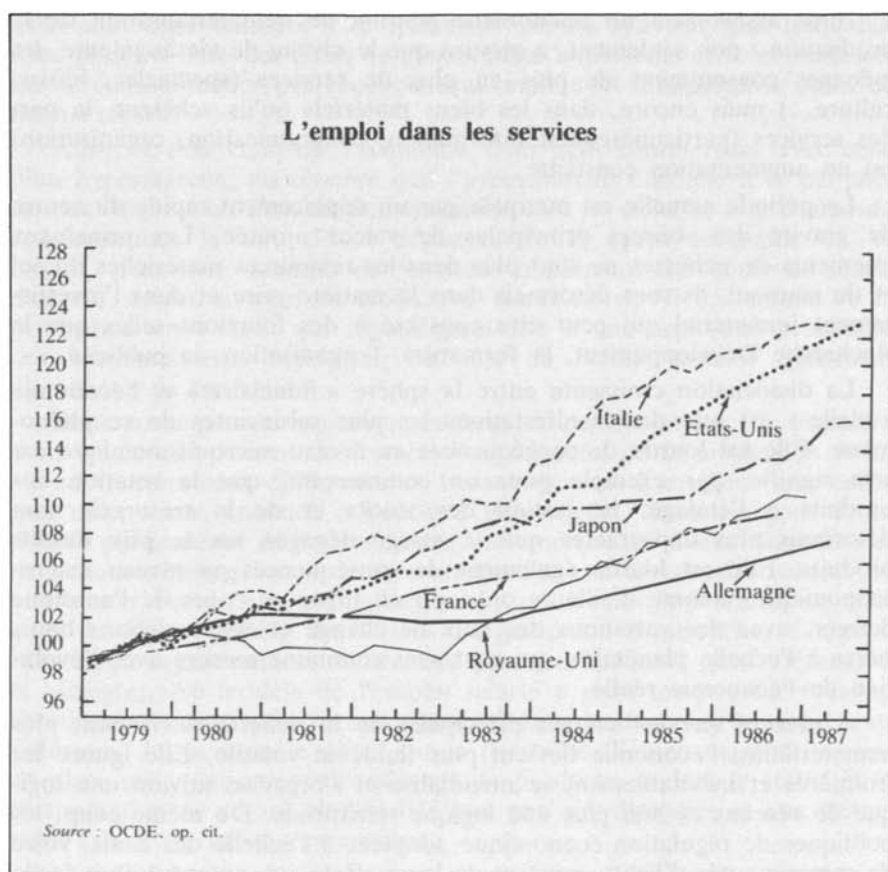
Ce phénomène — pour une large part imputable à la faible productivité des activités tertiaires — est insuffisant pour que l'on puisse conclure, comme beaucoup d'auteurs se sont hâtés de le faire, à un phénomène irréversible de désindustrialisation et à l'avènement d'une société qui reposerait principalement sur les services. Par contre, il y a une autre manière beaucoup plus éclairante d'évoquer la montée de l'immatériel en se référant cette fois au processus global de tertiarisation, c'est-à-dire à la croissance des inputs serviciels dans l'ensemble des activités productives.

Commençons par l'agriculture, l'analyse des composantes du prix des denrées agricoles révèle que la part imputable à la production pure tend à décroître et celle des activités tertiaires, intervenant en amont et en aval, à augmenter. Produire de la viande et des pommes de terre ne suffit plus. En amont, intervient de plus en plus un investissement cérébral essentiel : Recherche et Développement sur les semences, les



intrants, les aliments, progrès génétique sur les plantes et sur les animaux... En aval, interviennent de plus en plus des problèmes de gestion de stock, des systèmes sophistiqués de conservation, des réseaux lourds de distribution, de vastes campagnes de publicité...

Ce qui est vrai dans l'agriculture est encore plus vrai dans l'industrie. Un exemple frappant est celui de l'automobile, dont le coût dépend de moins en moins de celui de la tôle ou du plastique utilisés et de plus en plus des dépenses effectuées par son fabricant en Recherche et Développement, en ingénierie de conception et de design, voire en publicité, marketing ou services financiers. Mais le phénomène est encore plus net à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des technologies. Ainsi, les



matières premières nécessaires à la construction des composants micro-électroniques les plus récents (puces) ne constituent que 2 à 3 % de leur coût de fabrication et 50 kilos de fibres optiques permettent de transmettre aujourd'hui, à distance égale, autant de messages téléphoniques qu'une tonne de cuivre hier (leur production requérant, au demeurant, 20 fois moins d'énergie) ³...

3. Sur la montée de l'immatériel, voir en particulier :
 Drucker, Peter. — « L'avènement de l'économie planétaire », in revue *Futuribles*, n° 117, janvier 1988.
 Lanvin, Bruno. — « La société d'information en suspens », in revue *Futuribles*, n° 103, octobre 1986.

Nous assistons à un phénomène continu de dématérialisation de la production : non seulement, à mesure que le niveau de vie augmente, les ménages consomment de plus en plus de services (spectacles, loisirs, culture...) mais encore, dans les biens matériels qu'ils achètent, la part des services (particulièrement information, communication, organisation) est en augmentation constante.

La période actuelle est marquée par un déplacement rapide du centre de gravité des sources principales de valeur ajoutée. Les principaux gisements de richesses ne sont plus dans les ressources matérielles du sol et du sous-sol, ils sont désormais dans la matière grise et dans l'investissement immatériel qui peut être consacré à des fonctions telles que la Recherche Développement, la formation, l'organisation, la publicité...

La dissociation croissante entre la sphère « fiduciaire » et l'économie « réelle » est une des manifestations les plus saisissantes de ce phénomène. Elle est lourde de conséquences au niveau micro-économique car cela signifie, par exemple pour un commerçant, que la rotation des produits à l'étalage, la gestion des stocks et de la trésorerie sont désormais plus importantes que la marge dégagée sur le prix desdits produits. Elle est lourde également de conséquences au niveau macro-économique, comme d'ailleurs on a pu en juger au cours de l'automne dernier, avec des variations des taux de change et des variations boursières à l'échelle planétaire, qui sont sans commune mesure avec l'évolution de l'économie réelle.

A mesure que les sources principales de la richesse deviennent plus immatérielles, l'économie devient plus fluide et volatile. Elle ignore les frontières et inévitablement se mondialise et s'organise suivant une logique de réseaux et non plus une logique territoriale. Du même coup, les politiques de régulation économique adoptées à l'échelle des Etats, voire de communautés d'Etats, perdent de leurs effets car, autant il était facile d'arrêter à la frontière un camion de 10 tonnes transportant des matériaux, autant il est aujourd'hui impossible d'ériger des barrières douanières contre les flux transfrontières de données (finances et brevets). La compétition internationale devient donc plus rude, s'accompagnant au passage — et c'est loin d'être exclusivement un problème idéologique gauche/droite — d'un mouvement important de déréglementation et d'une mobilité sans précédent des centres principaux de production.

Une seconde tendance lourde, peut-être moins immédiatement perceptible, tient aux transferts de la sphère des activités monétarisées à celle des activités hors marché et à la redéfinition, voire à la confusion, des rôles, entre producteurs et consommateurs.

Les entreprises, opérant dans la sphère des activités monétarisées, sont soumises à une compétition internationale de plus en plus rude.

Elles sont donc amenées à se spécialiser sur les activités dans lesquelles elles peuvent faire des gains de productivité importants et à se défaire sur le consommateur des fonctions qui impliquent d'importants coûts de main-d'œuvre.

Ainsi, si l'on compare l'économie d'un petit commerçant avec celle d'un hypermarché, on observe que l'hypermarché s'installe à la périphérie des villes — où l'immobilier est moins cher — et laisse à la charge du consommateur le soin de se déplacer, de se servir lui-même et, ce faisant, d'assumer quantité de fonctions impliquant des coûts de main-d'œuvre stables si ce n'est croissants. Ainsi en va-t-il également de la production en « kit », qui répond peut-être à une aspiration croissante des consommateurs mais qui, du côté de l'offre, permet également d'améliorer la rentabilité.

Deux conséquences majeures résultent de ces évolutions : la première tient au développement de formes d'organisation de la production et du travail foncièrement différentes et beaucoup plus diversifiées que celles que nous avons connues à l'époque industrielle. Nous assistons à un double phénomène, de concentration, notamment au niveau financier, et de déconcentration, voire de décentralisation, au niveau des centres de production. Ainsi de la multiplication des petites unités productives, mais aussi du développement des formes d'organisation d'entreprises d'inspiration moins taylorienne et à caractère plus « cellulaire » (par référence à la biologie). Au modèle de l'emploi salarié à plein temps pour tous, se substituent de multiples formes d'emploi dont la durée et le statut sont différents. Ici se situe le débat sur la flexibilité, l'enjeu étant de mettre en place progressivement des réseaux de producteurs dont le statut et la rémunération ne seront bientôt liés non pas aux diplômes et aux statuts mais à la seule utilité économique.

La seconde conséquence tient au fait que, dans une compétition économique à l'échelle mondiale sans merci, les entreprises vont inévitablement donner plus qu'auparavant la priorité aux investissements de productivité sur les investissements de création d'emplois. Or, la « haute » technologie détruira sans doute dans un premier temps plus d'emplois qu'elle n'en créera et les plus-values dégagées par ces restructurations — compte tenu du retard que nous avons à rattraper — ne pourront vraisemblablement guère être investies, au moins dans les toutes prochaines années, dans la création de nouvelles activités à productivité stable ⁴.

4. Cf. Roustang, Guy. — « L'expansion des services à productivité stable », in revue *Futuribles*, n° 112, juillet-août 1987 et Ecalé, François. — « Croissance de l'emploi dans les services : l'exemple américain », in revue *Futuribles*, n° 110, mai 1987.

Le risque est donc grand de voir le volume d'emplois se réduire fortement au cours des prochaines années dans l'économie marchande, d'où des projections laissant présager une augmentation sensible du chômage à l'horizon 1992-1995.

La crise du système de protection et de régulation sociales

Les perspectives démographiques sont inquiétantes car, si notre espérance de vie s'accroît régulièrement (nous gagnons un an d'espérance de vie tous les quatre ans), le taux de fécondité en France reste sensiblement en-deçà du niveau nécessaire au renouvellement de la population.

Comme nul ne connaît les déterminants du taux de fécondité, les démographes prennent habituellement plusieurs hypothèses allant de 1,5 enfant par femme — chiffre nettement supérieur à celui actuellement observé en RFA — à 2,4, en passant bien sûr par 1,8 enfant — chiffre qui correspond au niveau actuel de fécondité en France — et 2,1 — niveau qui serait nécessaire au renouvellement des populations —. Ces projections révèlent que la population française devrait continuer à croître lentement à l'horizon 2000 mais que, au-delà, l'incertitude demeure très grande puisque notre population pourrait varier de 48 millions à 72 millions à l'horizon 2040⁵.

Le deuxième enseignement qui se dégage de ces projections concerne l'accroissement inévitable de la population d'âge actif (20-59 ans) d'ici à la fin du siècle : cette population augmenterait rapidement entre 1985 et 1990 (plus 190 000 personnes par an), puis plus lentement entre 1990 et 1995 (plus 160 000 personnes par an) et plus lentement encore entre 1995 et 2000 (plus 90 000 personnes par an). La population d'âge actif — 24,2 millions début 1985 — augmenterait ainsi pour atteindre 26,6 millions en 2003, soit 2,4 millions de personnes en plus qu'il conviendrait, durant les 15 prochaines années, d'absorber sur le marché de l'emploi.

Bien sûr, cette prévision implique un certain nombre d'hypothèses quant au prolongement de la scolarité, au fonctionnement des systèmes de retraite et plus fortement encore quant au comportement professionnel des femmes dont on prévoit en l'occurrence que le taux d'activité se stabiliserait pour les 20-49 ans autour de 82 %.

La baisse du volume d'emplois et l'accroissement simultané du nombre de personnes d'âge actif expliquent notre pessimisme sur le chômage

5. Guang-Chi, Dinh et Labat, Jean-Claude. — « Projection de population totale pour la France 1985-2040 ». — Collections de l'INSEE, série D, n° 113, novembre 1986.

Evolution des dépenses sociales

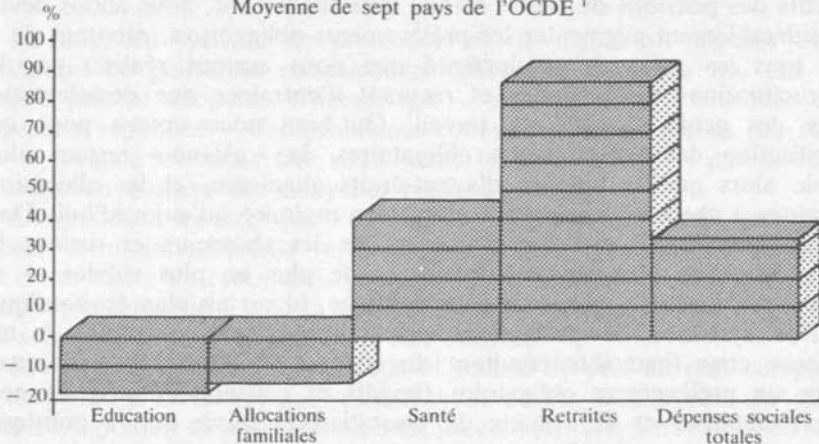
Le vieillissement de la population devrait, d'ici à 2040, augmenter d'un tiers, en termes réels, le coût total des programmes sociaux dans les sept plus grands pays de l'OCDE. Sans changement du volume et de l'ampleur des prestations, le coût des programmes de retraite devrait doubler et celui des programmes de santé augmenter d'environ 40 %. En admettant même que les dépenses consacrées à l'éducation et aux allocations familiales décroissent proportionnellement au nombre des jeunes — ce qui est improbable — leur baisse ne serait toutefois que, respectivement, de 20 et 15 %.

Un accroissement cumulatif d'un tiers du coût des programmes sociaux au cours du prochain demi-siècle implique que les changements démographiques absorberont une partie non négligeable des ressources disponibles pour ces programmes, réduisant d'autant les possibilités d'améliorer les prestations et les services. De nombreux pays vont de plus, du fait des

seules pressions démographiques, devoir faire face à un alourdissement considérable de la charge des dépenses par travailleur (tableau 2). Dans la majorité d'entre eux, l'effet de cette pression démographique accrue ne doit pas augmenter considérablement avant le début du siècle prochain. Mais il faut attendre que se creuse par la suite un écart de plus en plus large entre le coût des dépenses sociales et la taille de la population d'âge actif qui doit les financer.

Les prestations sociales ont eu ces dernières décennies une croissance comparable, voire supérieure, à celle de la production globale, et le niveau de vie des personnes âgées a évolué à un rythme au moins égal à celui de la population active. Mais, si l'on veut que les prestations sociales par habitant continuent à suivre la progression de la productivité globale, le financement des dépenses supplémentaires dues à des facteurs démographiques implique obligatoirement des réformes.

C. Evolution des dépenses sociales due aux facteurs démographiques 1980-2040
Moyenne de sept pays de l'OCDE¹



1. Evolution prévisionnelle : Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni.

Source : OCDE.

qui risque fort d'augmenter, au moins jusqu'à l'horizon 1995, pour atteindre aux alentours de cette période les 15-17 %.

La troisième caractéristique de notre évolution démographique tient à l'accroissement du nombre de personnes « âgées ». La France compte actuellement 10 millions de personnes de 60 ans et plus. Sauf catastrophe majeure, elles seront 12 millions en l'an 2000 puis, au début du siècle prochain, arriveront à la soixantaine tous ceux nés durant la période du baby-boom de sorte qu'elles seraient 15 millions en 2020.

Si nous raisonnons comme l'INSEE par tranches d'âge, en comptant comme inactifs les moins de 19 ans et les 60 ans et plus, et comme actifs les 20-59 ans, le rapport actifs/inactifs (nous avons actuellement 127 inactifs pour 100 actifs) devrait s'améliorer à l'horizon 2000 et retrouver à l'horizon 2010 son niveau de 1985. Mais cette manière de compter est extrêmement dangereuse car ce qu'il convient de calculer en réalité, c'est le rapport entre le nombre d'allocataires et le nombre de cotisants.

Dès 1982, nous comptons 153 inactifs allocataires pour 100 actifs cotisants. Si mes prévisions sont justes quant au taux de chômage et quant au nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, la proportion ne peut que se détériorer très rapidement, sans compter qu'il faudrait compter parmi les inactifs allocataires — outre les chômeurs et les retraités de plus de 60 ans — tous les quinquagénaires qui *de facto* quittent leur emploi de plus en plus tôt.

Allons-nous bientôt compter 200 ou 250 inactifs allocataires pour 100 cotisants ? Dans une telle hypothèse, si nous voulons servir aux inactifs des pensions de même niveau qu'actuellement, nous allons devoir considérablement augmenter les prélèvements obligatoires, rabotant de ce fait tous les gains de productivité que nous aurions réalisés par les restructurations sus-évoquées et risquant d'entraîner une désaffectation forte des actifs vis-à-vis du travail. Ou bien nous optons pour une stabilisation des prélèvements obligatoires, le « gâteau » restant alors stable alors que le nombre d'ayant-droits augmente, et les allocations dévolues à chacun d'eux seront alors bien moindre qu'aujourd'hui. Dans un tel scénario, il y a fort à parier que les chômeurs et surtout les retraités — de plus en plus jeunes et de plus en plus valides — ne resteront « inactifs » ni sur un plan politique, ni sur un plan économique.

Nos systèmes de protection sociale sont donc confrontés à une sérieuse crise financière résultant directement de l'effet de « ciseaux » entre un prélèvement obligatoire (impôts et cotisations) qu'il va nous falloir stabiliser et un volume de prestations à servir qui, à politiques inchangées, ne peut qu'augmenter.

6. Marc, Nicole et Marchand, Olivier. — « Projection de population active disponible 1985-2010 ». — Les collections de l'INSEE, série D, n° 118, mai 1987.

Je doute que l'on puisse sortir de cette impasse en décrétant une « pause sociale » pendant quelques années et en multipliant les « traites de cavalerie » entre caisses. D'autant qu'à la crise financière s'ajoute une crise d'efficacité et de légitimité liée à l'inadéquation croissante des interventions publiques dans le champ social.

Cette inadéquation résulte, pour une large part, du fait que le système de protection sociale français repose sur deux institutions majeures : d'un côté l'emploi, conçu suivant un modèle unique d'emploi salarié à temps plein et à durée indéterminée ; d'un autre côté la famille, conçue elle aussi suivant un modèle unique parents-enfants légalement unis pour les uns jusqu'à leur décès, pour les autres jusqu'à leur propre mariage.

Or, nous assistons à une diversification très rapide des formes et des statuts d'emploi et à une diversification non moins rapide des modèles familiaux et, pour compliquer le tout, chaque individu durant sa propre vie va de plus en plus souvent transiter d'un emploi à l'autre, d'un modèle familial à un autre...

L'Etat se trouve incapable de gérer une situation sociale se complexifiant si rapidement. Il procède par voies de dispositions générales qui sont à de nombreux égards inadaptées, d'où l'accroissement de besoins sociaux non satisfaits et simultanément d'effets pervers. Pour ne citer qu'un exemple, nous évoquerons le coût exorbitant qu'entraîne l'hospitalisation des personnes âgées lorsqu'elles commencent à être atteintes par des handicaps même très légers.

La crise du système de protection et de régulation sociales exige l'adoption de politiques radicalement différentes de celles qui ont été jusqu'à présent adoptées, d'autant que — contrairement à une idée très largement répandue — les problèmes contemporains ne seront pas résolus — comme d'aucuns ont voulu nous le faire croire — par la seule introduction massive des nouvelles technologies.

L'expérience montre que l'innovation technologique sans innovation sociale et organisationnelle reste pour l'essentiel sans effet. Il ne suffit pas d'introduire un robot dans une usine pour modifier la productivité de l'atelier, encore faut-il que la technologie soit appropriée, que le personnel soit formé, que l'organisation soit adaptée.

Face à une situation économique et sociale de plus en plus complexe et rapidement évolutive, nos sociétés vont devoir faire preuve de capacités d'adaptation et d'innovation sans précédent, ce qui implique en tout premier lieu qu'elles cessent de se crisper sur les modèles du passé et les droits acquis et qu'elles acceptent le pari du futur. Pour ce faire, une nouvelle dynamique sociale doit émerger. On voit en poindre quelques manifestations. Puissent les tenants de l'ordre social ne point les étouffer.

Rencontres prospectives

16-17 mai 1988, Arc-et-Senans (France)

« Prospective et stratégie, 1992 et au-delà, vraies questions et faux débats », séminaire de prospective organisé par Futuribles International et la Fondation Claude-Nicolas Ledoux, animé par Michel Godet et Hugues de Jouve-nel. *Contact* : François Devalière, Centre International de réflexion sur le futur, 25610 Arc-et-Senans, France. Tél. : 81 57 45 22.

25-28 mai 1988, New Delhi (Inde)

La prochaine Assemblée Générale de la SID (Society for International Development) a pour thème : « Pauvreté, développement et survie collective ». *Contact* : Henry Helmich Executive Director, SID international secretariat, Palazzo Civiltà del Lavoro, 00144 Rome, Italie. Tél. : 612339 GBGL.

30 mai-4 juin 1988, Nice (France)

« La cité du XXI^e siècle », thème commun des congrès de la Fédération internationale des Ingénieurs municipaux (FIIM) et de l'Association des Ingénieurs des villes de France (AIVF). *Contact* : Secrétariat du congrès de la FIIM - 11, rue Saint-François de Paul, 06300 Nice, France. Tél. : (16) 93 80 72 82.

12-15 juin 1988, Amsterdam (Pays-Bas)

Huitième Symposium International de Prospective organisé par l'International Institute of Forecasters. *Contact* : Symposium Secretariat, c/o Organisatie Bureau Amsterdam bv, Europaplein 12, 1078 GZ Amsterdam, Pays-Bas. Tél. : (31) 20-44 08 07. Tél. : 13499 RAICO.

13-14 juin 1988, Paris (France)

« Le vieillissement démographique en Europe, tendances, enjeux et stratégies », colloque européen organisé par Futuribles International avec le soutien de la Commission des Communautés Européennes. *Contact* : Futuribles International, 55, rue de Varenne, 75341 Paris, France. Tél. : (33 1) 42 22 63 10. Tél. : 201 220.

20-31 août 1988, Alpbach (Autriche)

Le thème retenu cette année par l'Austrian College pour son « Alpbach European Forum » est « Crise du modernisme : changements dans la culture, l'économie et la société ». *Contact* : Austrian College, General Secretariat, Reichsratsstrasse 17, A-1010 Vienne, Autriche. Tél. : (22 2) 43 34 34. Tél. : 133559 oecol a.

3-8 septembre 1988, Pékin (Chine)

« L'avenir du développement : perspectives culturelles, économiques, scientifiques et politiques » est le sujet de la X^e conférence mondiale de la World Futures Studies Federation. *Contact* : Mrs Eleonora Masini, Casella postale 6203, Roma-Prati, Italie. Tél. : (39 6) 87 25 29. Tél. : 613529.

16-19 septembre 1988, Paris (France)

SECU PLUS, premier salon national de la protection sociale. *Contact* : PADCO, 64, rue du Rocher, F 75008 Paris. Tél. : 42 93 60 25. Tél. : 281624 Padcof.

23-27 octobre 1988, Vancouver (Canada)

Sous les auspices du gouvernement canadien, la Tourism Industry Association of Canada organise une conférence sur « le tourisme : une force vitale pour la paix ». *Contact* : First Global Conference Tourism. A Vital Force for Peace. Vancouver Trade and Convention Center, Vancouver, British Columbia, Canada.

3-4 novembre 1988, Québec (Canada)

Troisième colloque international de la revue Politiques et management public, organisé avec le concours de l'Institut de Management Public (Paris) et l'Université Laval (Québec) « Quel projet pour les administrations et les entreprises publiques ». *Contact* : Revue Politiques et management public, 14, rue Corvisart, 75013 Paris, France. Téléphone : (33 1) 46 56 46 43.

23-25 novembre, Madrid (Espagne)

Huitième colloque international des Dirigeants d'Entreprises d'Assurance sur « l'ouverture des marchés et les stratégies des sociétés d'assurance ». *Contact* : CAPA, 17, rue Lafayette, 75009 Paris, France. Tél. : (33 1) 48 74 93 83. Tél. : CAPA 648559 F.

25-28 novembre, Paris (France)

Conférence du Club de Rome à l'occasion du vingtième anniversaire de sa création. *Contact* : Secrétariat Général du Club de Rome, 68, rue Pierre-Charron, 75008 Paris (France).

6-9 décembre 1988, Amsterdam (Pays-Bas)

Euro. Comm. 88. *Contact* : Eurocomm. 88, H. Heringa, Project Manager, 90 Rai Gebouw bv, Europaplein, 107 8 G Z Amsterdam, Pays-Bas. Tél. : (31 20) 549 12 12.

Revenu minimum garanti et deuxième chèque

Solution régressive et solution prospective

Guy Aznar ¹

L'idée, régulièrement évoquée, d'instaurer un revenu minimum garanti se répand progressivement, non seulement parmi les intellectuels de tout bord, mais également parmi les hommes politiques.

Différentes conceptions toutefois s'opposent quant à la nature de cette allocation (complémentaire, substitutive...), son étendue, son montant et ses modalités de financement.

Guy Aznar expose ici sa conception du revenu minimum garanti qui, à son avis, ne devrait pas être versé aux inactifs en compensation de leur exclusion du marché de l'emploi, mais au contraire aux actifs en échange d'une réduction sensible de leur temps de travail dans la sphère marchande.

L'idée d'un « revenu minimum garanti » qui flottait dans l'air social depuis quelques temps est en train de prendre forme officiellement.

Déclaration récente du PS de son intention de déposer un projet de loi sur un « revenu minimum d'insertion » de 2 000 F par mois, relance d'Alain Cari-

1. Président de l'Association « Des idées pour l'Europe ».

gnon qui propose d'instaurer dans sa commune un « minimum social » de 3 000 F par mois, plan du gouvernement sur le « complément local de ressources », etc.

Avec un temps de retard, les sociétés industrielles sont en train de prendre conscience que le chômage n'est pas un phénomène conjoncturel « qui va s'arranger tout seul » et commencent à envisager une redistribution de la richesse non corrélée avec le travail.

Intention louable qui malheureusement emprunte une forme contestable et réductrice, qui transforme en « charité sociale » ce qui pourrait devenir le plus formidable tournant de nos sociétés, où la dissociation du travail et du revenu permettrait à coût égal de s'orienter vers un scénario où chacun travaillerait moins sans perte de revenu, où le remplacement de l'homme par la machine ne serait plus freiné par crainte du chômage mais ardemment activé pour augmenter la production des richesses et pour libérer du temps.

D'où l'urgence de poser l'alternative entre deux voies de solution, qui ne sont pas seulement deux types de recettes mais deux stratégies idéologiques.

Un revenu minimum pour les inactifs

Les idées qui circulent sur ce thème portent différentes appellations telles que salaire social, revenu minimum garanti, dividende national, etc. Elles sont portées par des courants de pensée diffé-

rents parmi lesquels on peut distinguer un courant libéral ou « de droite », un courant libertaire et un courant social/chrétien.

Pour les libéraux de droite, type Milton Friedman, l'objectif est de restaurer les mécanismes du marché et d'améliorer l'ordre public. Son système d'impôt négatif consiste, en résumé, à définir un seuil de revenu au-dessous duquel on perçoit une allocation. En contrepartie, il propose de supprimer toutes les formes de prestations sociales et toute idée de salaire minimum (puisque une allocation garantit un revenu minimum). On va donc recréer l'idéale fluidité du marché du travail : tout va se régler suivant la loi de l'offre et de la demande.

On voit bien le danger d'une telle théorie.

L'alibi d'un revenu complémentaire autorise la suppression des protections sociales, l'abaissement des salaires. On ne voit pas bien comment le système pourrait être créateur d'emplois à moins d'imaginer que les chefs d'entreprises emploient plus de salariés à des salaires de misère. C'est le management de la paupérisation. Comme l'écrit Chantal Euzéby, ce genre de conception « a pour objet de rendre socialement acceptable l'exclusion du marché du travail »².

C'est à une tout autre philosophie que se réfèrent les différents systèmes de salaires sociaux ou « revenu minimum garanti » expérimentés dans différents pays d'Europe et communes françaises. L'intention est d'éviter la misère absolue et les restaurants du cœur en garantissant un minimum de survie.

Cette démarche recoupe un autre cou-

2. EUZÉBY, Chantal. — « Le revenu minimum garanti : expériences et propositions ». — *Revue Internationale du Travail*. — Vol. 126, n° 3, mai-juin 1987.

rant que l'on pourrait qualifier de libératoire qui part de l'idée suivant laquelle chaque citoyen devrait toucher sa vie durant un salaire versé par l'Etat destiné à couvrir ses « besoins fondamentaux ». Observons que la notion de « besoin » et de revenu « minimum » soulève de nombreuses questions. Mais le problème de fond n'est pas là.

Que l'on apporte une aide sociale paraît une évidence. Aider les pauvres n'est pas une invention récente et refuser de le faire dans les sociétés les plus riches paraîtrait monstrueux.

Mais il existe un piège derrière cette notion de salaire social.

A partir de l'idée apparemment généreuse d'aider les pauvres, peut naître subrepticement un système social qui structure et perpétue la pauvreté.

Or il existe un flou autour de la notion de « salaire social », et l'on glisse parfois de la notion de solution temporaire de secours à la notion de système qui permettrait aux sociétés industrielles de supporter calmement l'existence des non-actifs. Voilà qui arrangerait bien des gens.

En effet, lorsque le processus de production conduit inéluctablement à supprimer des emplois, à générer des non-actifs, l'ordre est en danger. Les personnes non-actives ont vocation à descendre dans la rue, à lancer des pierres et aussi à voter. L'idée d'un revenu minimum qui stabilise les populations est un moindre mal.

Elle permet de ne conserver dans les entreprises qu'un noyau réduit de salariés permanents, hyper-actifs, bien intégrés, tout en garantissant à une population marginalisée de chômeurs et de semi-chômeurs, entre deux « petits boulots », le salaire des pauvres.

Le système du « revenu minimum garanti » est dangereux parce que flou.

S'il devait être considéré comme un système durable il constituerait un redoutable danger risquant de pérenniser la société duale et de légitimer l'apartheid.

La vérité est que si l'on considère les deux partages nécessaires, celui des revenus, celui du travail, c'est le second qui est le plus difficile.

Le partage des revenus, les sociétés industrielles y sont prêtes parce que pour avoir la paix, elles sont prêtes à payer.

Elles ont tendance à favoriser la société duale parce que c'est plus pratique, cela se gère mieux. Plutôt que de se poser les problèmes de société, il est plus pratique d'avoir moitié moins de salariés efficaces, bien intégrés et d'offrir aux autres un revenu « minimum » et dix chaînes de télévision.

Pourtant, le véritable projet prioritaire d'une société d'équilibre n'est pas seulement de partager les revenus, il est de faciliter le partage du travail.

Il est vrai que les conditions de travail dans les sociétés industrielles sont souvent odieuses, il est vrai que les systèmes robotisés et le travail en miettes ne permettent généralement pas de s'impliquer dans le travail. Il est vrai que les rythmes et la durée du travail à pleintemps laissent souvent peu de temps pour vivre et s'épanouir.

Mais l'alternative n'est pas de s'exclure de la société dans un statut de dépendance. Elle est de travailler moins, à temps partiel, mais de rester en relation avec l'univers du travail.

Parce que le travail socialise, il permet de rester en relation avec la société et de garder un pouvoir sur l'entreprise. Parce que le travail donne accès aux connaissances, donne accès aux outils, il donne accès à la responsabilité. Parce qu'il

Revenu minimum garanti : nombre de bénéficiaires et montant dans quatre pays européens				
	RFA (1983)	Belgique (1985)	Pays-Bas (1985)	Royaume-Uni (1985)
Nombre de bénéficiaires	991 000	45 000	621 000	4 600 000
En % de la population	1,6 %	0,4 %	4,4 %	8,1 %
Coût annuel (en milliards)	6,1 DM	4,5 FB	10,6 FL	6,8 £
Coût annuel moyen	6 155 DM	100 000 FB	17 069 FL	1 478 £
En pourcentage du revenu disponible par habitant	26 %	24 %	67 %	27 %
Coût mensuel en francs français *	1 502	1 356	4 073	1 577
* Converti en parité de pouvoir d'achat. Source : « Le revenu minimum social dans 4 pays de la CEE », Serge Milano, <i>Droit Social</i> , à paraître.				

garantit d'être non dépendant, c'est-à-dire adulte, libre et égal en droit.

La vocation d'un salaire social n'est pas de supprimer le travail, il est de permettre le travail. Il est de donner, sans aliénation et dans de bonnes conditions, le droit au travail.

Revenu complémentaire pour actifs travaillant moins

Soyons clairs sur l'objectif, il n'est pas d'aider les chômeurs, il est de répondre à l'énigme que le Sphinx pose à notre fin de siècle et qui se formule de la manière suivante :

- puisqu'il n'y a plus (et qu'il n'y aura plus jamais) de travail pour tous,
- puisqu'il paraît préférable, plutôt que de couper la société en deux, de réduire le temps de travail de chacun (soit par le

temps partiel soit en diminuant la durée légale du plein-temps),

— puisque travailler moins implique un salaire moins fort, mais que diminuer les revenus est inconcevable,

quelle solution proposez-vous ?

La réponse évidente consiste à imaginer un concept de « deuxième chèque » qui complète le salaire de toutes les personnes travaillant moins.

Considérons deux modalités du deuxième chèque, l'une que j'appelle « salaire de temps partiel », l'autre « salaire technologique ».

Le salaire de temps partiel

C'est la solution décrite par Michel Albert dans « Le pari français ».

Rappelons qu'elle consiste à proposer à toute personne qui passe du plein-temps au mi-temps le versement d'une « prime » qui compense partiellement le 1/2 salaire perdu.

La solution de Michel Albert

Michel Albert raconte dans le *Pari Français* comment lui est venue l'idée de la PVTR (Prime volontaire de travail réduit) lors d'un voyage dans l'est de la France, alors qu'il était commissaire général du Plan.

« Nous en étions à discuter du cas d'une entreprise qui allait licencier 15 % de son personnel, aussi embarrassés les uns que les autres, quand tout à coup la secrétaire de séance, une jeune fille, s'écria : « J'en connais plusieurs dans cette usine. J'ai une idée : et si l'un de ceux qui conservent leur emploi offrait à ses camarades licenciés de partager avec eux leur temps de travail ? Ils feraient chacun 20 heures par semaine et, pour faciliter la chose, les seconds donneraient aux premiers la moitié de leur indemnité de chômage. Ça serait juste et peut-être bien que tout le monde y trouverait son compte. » Et la jeune fille de nous raconter son histoire : elle est sortie d'une famille ouvrière et justement elle avait participé à une discussion là-dessus. Malgré le caractère informel de cette réunion, la réponse du direc-

teur de la jeune fille est tombée comme un couperet : « Taisez-vous, je vous en prie, vous voyez bien que vous ne comprenez rien, vous n'avez même pas pensé qu'à partir du moment où un chômeur retrouve un travail à temps partiel, il perd ses indemnités de chômage. Je vous en prie, continuez à prendre vos notes... »

Quel est alors le système imaginé par Michel Albert :

Celui-ci se fonde sur deux hypothèses. On suppose d'abord que A (qui travaille 40 heures par semaine) et B (qui est au chômage) « décident de partager leur travail par mi-temps chaque semaine et qu'ils conservent leur rémunération horaire normale ; on suppose également que, pour les y inciter, les collectivités publiques créent une prime au profit des travailleurs à temps réduit (PVTR) qui s'ajoute à cette rémunération normale et que cette prime s'élève, pour chacun d'entre eux, à 40 % par heure effectivement travaillée. Le tableau suivant permet alors de comparer le système de la PVTR à la situation actuelle.

Gain net hebdomadaire			
	Travailleur A	Travailleur B	Total
a) <i>Situation actuelle</i>			
Entreprise	400	0	400
Collectivités publiques	0	240 ¹	240
			<u>640</u>
b) <i>Système de la PVTR</i>			
Entreprise	200	200	400
Collectivités publiques	80	80	160
			<u>560</u>

1. On a retenu ici un chiffre moyen de 60 % du salaire antérieur, ce qui correspond au taux de l'allocation spéciale de l'UNEDIC au 4^e trimestre suivant le licenciement.

Ainsi A et B travailleraient chacun 5 demi-journées de 4 heures (soit 20 heures par semaine) et toucheraient, pour chaque

heure de travail effectuée, 10 de rémunération horaire et 4 de prime (PVTR), soit au total 14.

On constate tout de suite que, si ce système est accepté par les deux travailleurs concernés, il permet d'avoir deux emplois à mi-temps au lieu d'un seul emploi à temps complet. Peu importe comment les deux intéressés se répartiront leur temps de travail, à la semaine ou à l'année, mais on peut noter que, dans ce deuxième cas, celui des deux qui commencerait à partir du 1^{er} janvier travaillerait jusqu'à la mi-juin et, compte tenu de deux semaines et demi de congés payés et de la PVTR, conserverait son salaire intégral

jusqu'à la fin août, une période « sabbatique » de 4 mois restant à courir.

On remarque aussi que le système de la PVTR répond parfaitement aux trois exigences de l'ordinateur : il y a neutralité économique puisque le coût horaire de l'emploi supplémentaire est le même pour l'entreprise que celui du premier, ce qui écarte tout risque direct de dérapage inflationniste ; il y a discontinuité puisque l'application du système est instantanée ; ce dernier peut, enfin, se diversifier à l'infini.

Le « salaire de temps partiel » a une origine « sociale » dans la mesure où il constitue une redistribution différente du budget consacré à l'indemnisation du chômage.

Il compense partiellement l'ancien revenu (la moitié du salaire et la prime permettent d'obtenir 70 à 75 % du précédent revenu) et ne peut donc concerner que des volontaires.

Il s'agit de ces 10 % de salariés à plein-temps, que nous rencontrons dans tous les sondages, et qui lèvent les bras au fond de la classe, assis près des radiateurs ou à côté de la fenêtre, pour solliciter de notre bienveillance de pouvoir travailler moins et céder leur place à un chômeur.

Car l'étrange paradoxe est que, tandis que nous nous lamentons sur la catastrophe du chômage, il existe un nombre important de personnes qui se lamentent de travailler trop.

L'existence d'un salaire de temps partiel pourrait augmenter considérablement le nombre de ces volontaires surtout si une campagne publicitaire et l'encouragement de l'establishment politique et syndical présentaient le travail à mi-temps dans sa véritable dimension : non une solution de dépannage précaire mais le

mode de travail prospectif des précurseurs.

Sans doute pourrions-nous atteindre rapidement l'objectif des 30 % de salariés à mi-temps considéré par Michel Albert, à juste titre, comme la condition nécessaire et suffisante pour supprimer le chômage.

Il y a toutefois une limite au « salaire de temps partiel » : il n'augmente pas la richesse collective, il partage le gâteau, il ne l'agrandit pas. Pour pouvoir à la fois travailler moins et nous enrichir il faut s'engager vers le salaire technologique.

Le salaire technologique

Il n'est pas inventé à cause de la crise, du chômage, ou de la nécessité de partager le travail.

C'est un concept qui surgit obligatoirement du fait de la révolution technologique qui produit des machines fonctionnant à la limite sans homme.

Considérons un technicien placé devant un système automatisé. A un moment donné, il effleure un bouton, la production double. Quelle est la source de la richesse ? A qui revient-elle ? Ce n'est pas un « travail » qui entraîne une aug-

Revenu minimum garanti et deuxième chèque

Quelques expériences de revenu minimum garanti en France						
Ville	Chenôve 21 548 H	Besançon 126 180 H	Clichy 48 000 H	Remes 206 000 H	Nîmes 133 942 H	
• Date de mise en place	Avril 1978	68 : personnes âgées 74 : femmes seules 75 : familles	79 : personnes âgées 1/2/85 : femmes seules	Février 85	Décembre 84	
• Population concernée	Tous foyers, 130 familles	Personnes âgées et tous foyers, 952 foyers en 83, 1 576 en 84	Personnes âgées et chômeurs non ou peu indemnisés	126 familles sélectionnées par ATD	695 foyers personnes âgées et familles	
• Conditions d'attribution	Oui, 1 an de résidence avec dérogation. Aide limitée à 3 ans avec diminution des secours	Oui, 1 an de résidence Durée non déterminée	Oui, 2 ans de résidence Durée aide : 3 mois	Non, Pas de condition formelle 12 mois	Oui, 1 an de résidence. Durée non déterminée	
• Mode de calcul	100 % SMIC par foyer + 5 % par personne. Prestations prises en compte, sauf allocations familiales de foyer déduites	70 % SMIC + 5 % par personne. Concerne toute personne résidant au foyer. Prestations prises en compte dans calcul sauf allocations familiales	Non précisé. Dépenses de loyers et charges déduites	93 % SMIC + 5 % à partir du 2 ^e enfant	Personnes âgées : 70 à 85 % SMIC. Parents isolés : 93 à 147 % SMIC. Personnes seules : 70 % SMIC. Familles : 93 à 161 % SMIC. Prestation et situation patrimoniales prises en compte pour calcul	
• Prise en charge financière	Municipale	Municipale	Municipale	ATD, Département communale CAF		
• Montant allocation (prestation moyenne mensuelle par famille)	2 044 F (1984)	1 440 F (1984)	2 000 F sur 2 mois (1985)	2 000 à 3 000 F sur 2 mois (1985)	1 150 F (1984)	
• Somme dépensée, d'attribution	235 128 F (1984)		2 500 000 F	3 500 000 F	10 000 000 F	
• Particularités	Raréfaction des actions en 1985	Accompagnement pour effort de réinsertion		Financement et fonctionnement pluri-institutionnel	Forme contractuelle accompagnement social pour effort de réinsertion	

mentation de la richesse, c'est un transfert d'information. La notion de rémunération en est forcément ébranlée.

Comme Marx l'avait étonnamment prédit : « lorsque le travail aura cessé d'être la grande source de la richesse, le temps de travail devra cesser d'en être la mesure »...

La civilisation des automates nous oblige à effectuer une révolution culturelle, à dynamiter le couple temps/salaire et à mettre en route au plus vite la société du futur où chacun touchera deux chèques, l'un lié au temps de présence devant le robot, l'autre constituant une redistribution de la richesse produite par la machine.

Nous y serons conduits non seulement pour des raisons théoriques, mais par la pratique.

Pensez à Hitachi dont le directeur a dit « nous comptons prochainement faire disparaître les ouvriers des ateliers de production » ; pensez à Fuji qui emploie 200 personnes dans une usine où il y avait hier 2 800 salariés.

Que signifie payer quelqu'un à l'heure dans un tel contexte ? Comment établir la feuille de paye ? Nous allons être conduits par force à imaginer des systèmes redistribuant la richesse produite par les robots. C'est une obligation très positive puisqu'elle permettra de travailler moins en gardant le même revenu.

Mais attention, la production de richesse n'est pas magique, elle suppose de faire travailler les robots au maximum.

Laisser dormir la varlope sur l'établi n'était pas grave mais laisser le robot qui coûte des milliards dormir cinq minutes, c'est une folie.

L'usine automatisée, celle du présent et celle qui s'annonce pour le futur, représente un investissement considérable mais elle produit rapidement en perma-

nence des produits plus économes en main-d'œuvre, en capital, en énergie, etc. Le robot coûte cher, mais s'il tourne bien, il s'amortit.

Si les « ignobles exploiters » du passé pouvaient être suspectés de « faire suer le burnous », c'est à nous désormais de « faire transpirer le robot » à la limite de ses capacités. La révolution fondamentale de notre époque, c'est une révolution de nos emplois du temps permettant de déconnecter le travail des machines du travail des hommes. A faire en sorte que les gros équipements ne tournent pas aux heures de bureau, cinq jours par semaine, avec vacances au mois de mai et au mois d'août. Mais qu'ils tournent le plus possible et que les hommes se relayent pour les faire travailler à tour de rôle.

C'est le sens de la réflexion de la commission parlementaire animée par Dominique Taddéi qui écrit : « L'augmentation de la durée d'utilisation des équipements est un gisement de productivité et d'emplois ».

La seule solution, poursuit le député socialiste, « c'est de déconnecter la durée de travail des machines de celle des hommes ; là où ils travaillent aujourd'hui 39 heures par semaine, employer les machines 60 heures avec deux équipes de travailleurs fournissant 30 heures chacune ».

L'augmentation de la durée d'utilisation des machines, ne serait-ce que d'une heure par semaine fait apparaître selon l'analyse de l'INSEE des résultats positifs sur tous les plans : croissance, emplois, inflation, commerce extérieur. Effectivement, c'est un gisement !

Pour l'exploiter, plusieurs centaines d'expériences ont été conduites et analysées au cours des dernières années. Elles consistent généralement à conjuguer les

nouveaux horaires/machines, avec l'engagement d'une seconde équipe. Les salariés qui voient leur horaire de travail réduit touchent une prime de compensation. On obtient en général des solutions du type 31 heures payées 37, ou 32 heures payées 38, ou 35 heures payées 39.

Il n'y a pas de générosité particulière de la part des entreprises qui appliquent ces solutions, ni subventions de l'Etat. Il se trouve que le gain capitalistique entraîné par une meilleure durée d'utilisation est partagé entre l'employeur et le salarié. Si la démarche consistant à « faire tourner plus les machines » est en tous points positive comme nous l'avons vu, il faut noter ses limites et étudier les manières de les dépasser.

Ses limites tiennent au fait que dans la mesure où la prime de compensation est versée exclusivement par les entreprises, le système est limité à court terme aux entreprises pour qui le gain de productivité est le plus évident (c'est-à-dire celles qui ont des équipements très coûteux), et aussi à celles qui ont le management le plus dynamique.

« Il faut négocier par entreprise, par atelier » préconise Taddéi. C'est évident au niveau de l'organisation du travail. Mais le contexte de l'antique négociation salariale est insuffisant pour organiser un changement culturel du système de rémunération.

En outre, un scénario prospectif ne peut s'élaborer sur une perspective de diminution, même faible, des revenus.

Nous avons noté tout à l'heure les limites du salaire de temps partiel, nous évoquons les limites du système de la prime de compensation.

Pour sortir des limites conjugons les deux systèmes.

La procédure consistant à faire tourner

plus les machines permet d'engager une seconde équipe donc de dégonfler le chômage. Elle justifie pleinement le versement d'une aide sur Fonds public, elle justifie le versement d'un second chèque que nous appelons « salaire technologique ». Le salaire technologique se justifie deux fois : d'une part parce qu'il transfère les fonds du chômage, d'autre part parce qu'il permet d'améliorer la productivité donc la richesse de la société française.

Pour le salarié, en assurant complètement la compensation salariale, elle permet d'atteindre tout de suite l'objectif « travailler moins sans perte de revenus ». Avec le salaire technologique, les 35 heures c'est pour demain !

Salaire de temps partiel et salaire technologique sont deux stratégies complémentaires. La première favorise le temps partiel, la seconde favorise la diminution de la norme du plein-temps. Sans doute dans l'avenir cette distinction s'atténuera : l'ensemble de la société tournera à horaires variables et chaque individu modulera son rythme d'activité librement. Chacun touchera deux revenus, l'un lié au temps de travail, l'autre à la richesse collective redistribuée par un deuxième chèque.

Double revenu, double branchement

Le « 2^e chèque » nous propose une société alternative au projet de la société duale.

Non pas deux races d'hommes, d'une part les actifs, d'autre part les non-actifs

Le deuxième chèque, deux modalités		
	1) Version sociale : « Le salaire de temps partiel »	2) Version technologique : « Le salaire technologique »
Bénéficiaires	Une partie des salariés, pour des motivations personnelles, à la suite d'une démarche individuelle.	L'ensemble des salariés d'une entreprise à la suite d'une négociation collective sur des horaires étendus.
Type de temps de travail	Exclusivement le mi-temps	Du type semaine de 35 h, ou semaine de 32 heures, etc.
Montant	Un deuxième salaire égal à 40 à 50 % du salaire de base, soit une perte de revenu de 25 à 30 % pour un travail à mi-temps.	Compensation totale du salaire, en partie par l'entreprise, en partie par l'Etat.
Conditions	Engager un chômeur à mi-temps.	Faire tourner plus les machines, engager une seconde équipe à temps partiel.
Modalités de paiement	Une deuxième feuille de paye, un deuxième chèque payé par l'ex ANPE.	Un complément de salaire versé par l'entreprise et un chèque de l'ex ANPE.
Type d'entreprises	Toutes les entreprises.	Les entreprises où le gain de productivité est mesurable.

plus ou moins bien « entretenus » par un revenu minimum garanti, mais un homme multiple, mobile, polyvalent.

Parce qu'il travaille moins, sans angoisse d'argent, il dispose d'un véritable temps libre, qui peut être celui d'un nouveau « terrain d'aventures ».

Le nouveau temps peut être celui où se développe un nouveau type d'activités de production.

Le nouveau temps peut être celui de la formation permanente et incessante pour suivre l'évolution d'une société en mouvement.

Il peut fournir la possibilité de s'insérer dans un réseau micro-social de relations, de participer à la vie sociale du quartier ou de la commune.

Il peut permettre d'organiser le « double branchement ».

Un branchement par le travail sur les systèmes productivistes, sur les dimensions internationales, sur les macro-systèmes, sur le gigantisme, sur l'expansion galopante des systèmes.

Un branchement, par le nouveau temps libéré sur le micro-social, sur la micro-économie, sur la relation de voisinage, sur la création individuelle, sur l'auto-nomie.

Alors que le « revenu minimum garanti » répare les dégâts d'une société qui aborde l'ère des robots avec les réflexes du XIX^e siècle, le système du « 2^e chèque » nous fait entrer de plein-pied dans la société du futur.

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

Transports 2005

Forte progression du transport aérien et du trafic en autocar. Développement important des trains à grande vitesse et stabilité de l'automobile.

Telles sont, pour les quinze prochaines années, les grandes tendances dégagées par le rapport « Perspectives-Transports 2005 », publié par l'Observatoire économique et statistique des transports (OEST), sous la direction de Gaston Bessay, vice-président du Conseil national des transports.

Premiers au hit-parade des taux de croissance passagers : l'avion et l'autocar, grâce à leur potentiel énorme. Même si l'autocar ne représente que quelque 15 % des déplacements internationaux en passagers-kilomètre, il reste encore méconnu d'une grande partie du public. Quant à l'avion, son taux de pénétration en France n'est, aujourd'hui, que de 10 %. Or la libéralisation des cieux et des réseaux routiers européens à l'horizon 1993 ne peut que contribuer au développement de ces deux modes de transport, avec le jeu de la concurrence tarifaire et la création de nouveaux produits à bas prix.

Mais l'automobile n'en perdra pas pour autant sa suprématie (plus de la moitié des déplacements intérieurs et internationaux au début des années 80). Pourtant, après le boom des deux dernières décennies, l'augmentation de son parc

sera ralentie : 475 véhicules pour 1 000 habitants en 2005, contre 365 aujourd'hui. En outre, en zone urbaine, l'utilisation de la voiture particulière perd du terrain : la non-motorisation atteint déjà 22 % en moyenne pour les centres villes. Le développement et le perfectionnement des transports collectifs devraient accentuer cette tendance... dans la mesure où ces derniers parviendront à afficher pour les organisateurs des meilleurs ratios...

Enfin, second mode par l'importance de son trafic à plus de 100 kilomètres, le train est en très bonne voie pour les distances moyennes, grâce au TGV. Ainsi, la réalisation du TGV Nord, par exemple, laisse supposer une augmentation de 50 % du trafic français sur ce réseau. Tandis que, à l'intérieur de la CEE, l'évolution du trafic ferroviaire jusqu'à 2010 se situe au niveau de 1,3 %, voire 2 % par an de croissance avec la réduction de l'effet frontière.

Au palmarès du transport de marchandises, la route et l'air l'emportent également. Grands bénéficiaires d'un trafic qui s'effectuera à 80 % dans un marché international. Même s'il ne représente encore que 0,1 % du tonnage, le fret aérien atteint déjà 10 % de la valeur du trafic mondial de marchandises, avec des produits coûteux, périssables, donc à livraison urgente et à forte valeur ajoutée. Pour les dix prochaines années,

l'OACI table sur une croissance moyenne de 8 % par an (dont 10 % pour l'international et 5 % pour l'intérieur). Soit un taux supérieur aux 4 % à 6 % du commerce mondial prévus par la Banque mondiale et différents organismes internationaux.

La route est, à l'heure actuelle, le seul mode de transport vraiment unifié et omni-présent dans tous les pays de la CEE, et sa part du trafic devrait camper autour de 65 %.

Le train se heurte à un manque total d'unité commerciale et technique. Là, tout ou presque reste à faire. Incomparable, en effet, l'offre en gabarit de l'Allemagne par rapport à celle de la France. Et carrément hors modèle européen, les réseaux britanniques et espagnols à écartement des rails différent.

Pour ce qui est des voies d'eau, la France n'est pas intégrée au réseau de canaux à grand gabarit de l'Europe du Nord. Quant au transport maritime, le pavillon français est en chute constante depuis près de dix ans.

Seule bouée de sauvetage : la modernisation de la flotte et des ports. Ce qui, d'un point de vue stratégique, devrait permettre une réorientation vers un axe Nord-Sud (vers l'Afrique et d'autres pays en voie de développement).

Annie Barbaccia

Les Echos, jeudi 18 février 1988

L'Europe vue de Washington

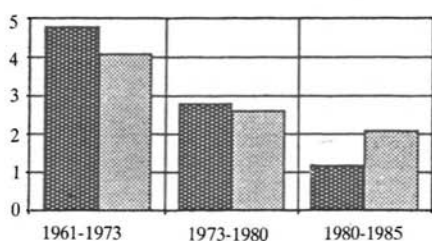
Un groupe de chercheurs de la Brookings Institution (Washington) vient de publier un livre ¹ évaluant les contraintes et les opportunités spécifiques à l'Europe

et sa capacité à relever les défis économiques et sociaux auxquels elle se trouve confrontée.

Selon ces auteurs, la dynamique européenne est freinée par des rigidités structurelles et la convergence de politiques budgétaires restrictives.

Après une phase expansionniste liée à la montée en puissance du marché commun (1961-1973), la CEE a globalement divisé par 4 le rythme de croissance du PIB sur la période récente (1980-1985) : successivement 4,8 % et 1,2 % l'an. Dans le même temps, les Etats-Unis n'ont réduit leur taux de progression moyen que de la moitié.

Croissance du produit national brut
(Taux annuel moyen en volume)



Source : Annual Economic Rev.

Graphique : CPE

■ Europe

□ Etats-Unis

Les experts américains mettent en avant deux facteurs explicatifs à ce coup de frein.

D'une part, la difficulté structurelle pour nos pays de passer de l'économie de reconstruction d'après-guerre à une économie de technologie de pointe qui exige

1. Robert Z. Lawrence et Charles L. Schultze. — « Barriers to European Growth ». — Washington, Brookings Institution, 1987.

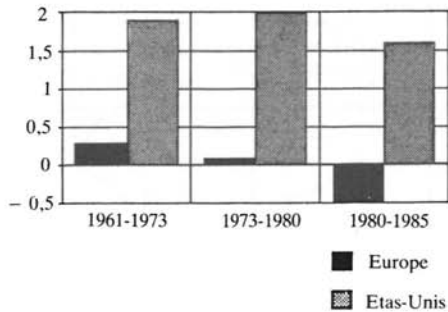
souplesse et faculté d'adaptation à l'incertitude et au risque. Pour être présent sur ces nouveaux marchés, il ne suffit pas d'affecter des ressources globales suffisantes à la Recherche-Développement ; il faut surtout mettre en relation étroite les institutions scientifiques et l'industrie.

Or, par sa dynamique de doublement des marchés pour chaque Etat membre, l'ouverture du marché commun a endormi les stimulants de la concurrence comme par exemple l'innovation ; il est paradoxal de constater que les multinationales américaines et japonaises ont, les premières, intégré la dimension de l'Europe dans leur stratégie avant nos champions nationaux.

D'autre part, le rôle excessif de l'Etat-providence qui a conduit, au cours des années 70, à une explosion des dépenses publiques et la mise en évidence d'un certain nombre d'effets pervers : la concurrence contournée par la réglementation, le gaspillage encouragé par la sécurité économique donnée à des entreprises déclinantes, l'étouffement de l'esprit d'initiative avec la garantie d'un salaire minimum alors que l'offre d'emplois est notoirement inférieure à la demande. Au début des années 80, de pénibles efforts de compression de ces dépenses ont été nécessaires pour ne pas aggraver les déficits structurels massifs qui, non seulement entravent les ajustements micro-économiques, mais empêchent l'adoption de politiques budgétaires contra-cycliques.

Ce constat induit une forte dégradation du niveau de l'emploi. La persistance d'un taux de chômage chronique en Europe (11 % en 1985), alors qu'une décrue s'observe depuis deux ans aux Etats-Unis (5,7 %) est analysée comme suit Outre-Atlantique :

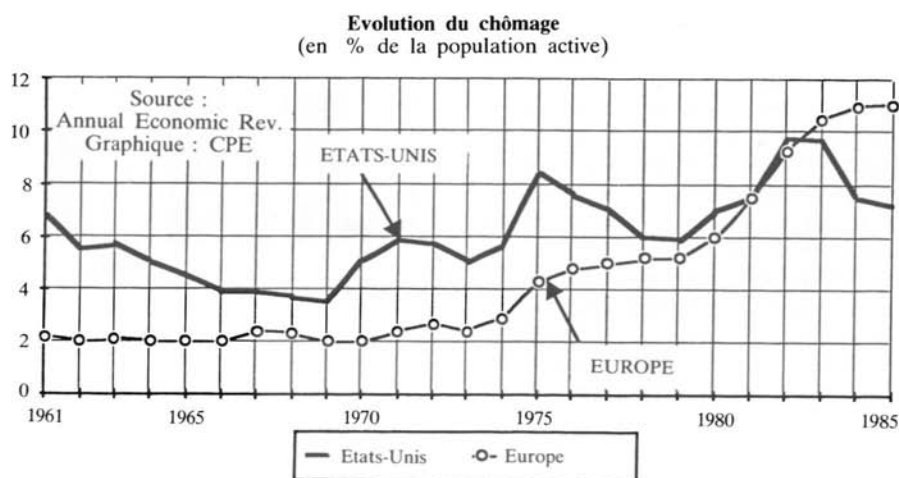
Evolution de l'emploi
(Taux annuel moyen)



— une orientation des investissements vers l'économie de main-d'œuvre plutôt que l'accroissement des capacités de production, motivée par une progression des salaires réels plus rapide que celle des bénéfices. Dans cette situation paradoxale où coexistent un excédent de main-d'œuvre et une pénurie de capitaux, toute tentative de rétablissement du plein emploi se solderait par une poussée inflationniste ;

— l'absence de redistribution des personnels en Europe, contrairement à ce qui s'observe aux Etats-Unis (par le jeu des forces du marché du travail) ou au Japon (par une réorganisation des entreprises). Les imperfections du marché du travail en Europe trouvent leurs fondements dans la rigidité des grandes entreprises, les traditions culturelles et les obstacles à la mobilité (par exemple la forte imposition des ventes immobilières ou les risques de moins-value de ces ventes dans des régions économiquement sinistrées) ;

— une politique sociale très avancée dont l'effet d'inertie en période de difficultés conduit à une dérive des prélève-



ments obligatoires difficile à juguler et de nature à décourager l'esprit d'entreprise. Dans un contexte économique difficile, elle peut inspirer des arbitrages discutables : par exemple, le départ à la retraite anticipée de personnes expérimentées alors que la génération d'après-guerre entrant sur le marché du travail a des aspirations culturelles plus élevées et un attachement moins marqué envers l'éthique du travail.

Ce constat amène le groupe d'experts à formuler des propositions à la vieille Europe dont la rigueur fataliste ne paraît plus opportune.

Privilégiant la problématique croissance-emploi sur celle de la solvabilité qui n'est pas menacée à court-moyen terme, ils préconisent une politique plus volontariste alliant des mesures macro-économiques d'expansion à une réforme structurelle globale.

Les pays européens souffrent, selon eux, d'une certaine sous-utilisation des ressources disponibles qu'une stimulation pendant plusieurs années du taux de croissance au-dessus du taux de long terme permettrait de corriger tout en améliorant les structures du marché du travail : en effet, contrairement aux analyses classiques, une expansion bien dosée aurait moins d'effet négatif (inflation) que positif (chômage).

La « locomotive » ne peut être que l'Allemagne qui dispose de la marge de manœuvre la plus grande : malgré l'appréciation récente du Mark, le chef de file européen pourrait tenir pendant 3 ans, sans accuser de déficit courant, un rythme de croissance supérieur d'un point à celui de la moyenne des pays de l'OCDE.

Les réformes structurelles d'accompagnement préconisées visent un meilleur

fonctionnement du marché du travail (flexibilité, temps partiel, etc.), des règles du jeu industriel stimulant davantage l'innovation et l'investissement (la perspective du grand marché européen de 1992 est l'occasion unique pour y parvenir, grâce à l'aiguillon que représente la suppression des derniers obstacles à la libre circulation des produits et des services) et, enfin, une harmonisation des fiscalités (notamment dans le but d'augmenter l'efficacité d'ensemble des revenus des investissements).

En conclusion, nous nous bornerons à formuler deux réserves à cet ouvrage collectif de référence :

— d'une part, l'approche macro-économique choisie intègre peu les insuffisances dans la spécialisation de l'appareil productif européen dont la correction par une coopération industrielle plus volontariste entre Etats membres devrait également être un préalable à toute relance,

— d'autre part, la contrainte financière s'abat plus vite sur les pays européens en période d'instabilité monétaire ; en l'absence de surplus financiers au plan mondial, le recours à l'endettement international apparaît comme un moyen douteux pour garantir une solvabilité indispensable au plan stratégique.

Bruno Pralat

CPE Bulletin, n° 43

Gaz carbonique

Si aucune action vigoureuse n'est menée à l'échelle de la planète, les quantités de gaz carbonique dégagées dans l'atmosphère

pourraient atteindre des niveaux tout à fait inquiétants au siècle prochain. Les précisions fournies fin janvier au Parlement européen par le commissaire européen à la recherche, Karl-Heinz Narjes, n'apparaissent pas du tout rassurantes à cet égard, même si elles montrent que l'Europe occidentale contribue de moins en moins à la pollution mondiale dans ce domaine.

D'après les chercheurs cités par M. Narjes, quelque 70 % des dégagements de gaz carbonique dans l'atmosphère proviennent de la combustion du charbon, des produits pétroliers et du gaz ; les experts attribuent les 30 % restants aux opérations de défrichement et à l'érosion des sols. Chacun sait que le gaz carbonique en grande quantité pollue notre environnement immédiat ; mais la plupart des spécialistes estiment également qu'il peut perturber le climat ¹.

En 25 ans, entre 1958 et 1983, la teneur en gaz carbonique de l'atmosphère a augmenté de 7 % ; mais, d'après les experts, les choses pourraient bien se précipiter si les Terriens ne mettent pas le holà à temps. L'accroissement annuel de gaz carbonique dans l'atmosphère, égal à 5 milliards de tonnes en 1974, pourrait atteindre 19 milliards de tonnes en l'an 2025.

Mais, si l'on en croit les prévisions, dans trente ou quarante ans, les pollueurs auront changé de continent ou de latitude. En effet, en 1974, les principaux responsables des dégagements de gaz carbonique se trouvaient dans les pays industrialisés : l'Amérique du Nord et

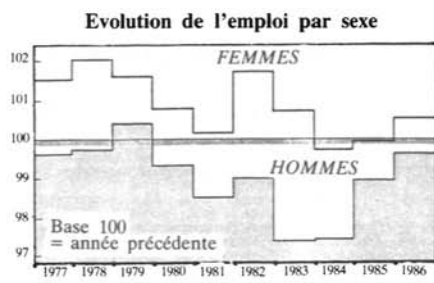
1. Voir sur le sujet les articles de J. They « L'environnement et les ressources aux XXI^e siècle », in *Futuribles* numéro 115, novembre 1987 et d'Arnaud Comolet, « Le réchauffement global de la planète... », in *Futuribles* n° 118, février 1988.

l'Europe occidentale en « produisaient » près de la moitié et les pays de l'Est le quart. En 2025, les principaux responsables de cette pollution se trouveraient dans les pays du Tiers-Monde, qui provoqueraient 27 % du total des émissions du fameux gaz.

En 2025, les dégagements en provenance d'Amérique du Nord et d'Europe de l'Ouest ne représenteraient plus que le quart du total mondial. La part de l'Europe occidentale seule serait ainsi passée de 18 % en 1974 à 8 % en 2025.

L'emploi féminin progresse constamment

Alors que le niveau du chômage des femmes est toujours supérieur à celui des hommes, l'évolution de l'emploi sur dix années, aboutit à la constatation inverse. L'emploi féminin s'est plus développé que l'emploi masculin. D'un décompte à l'autre, effectué par l'UNEDIC sur la base des cotisations des salariés à l'assurance-chômage, le nombre de femmes au travail est régulièrement en progression.



Sauf en 1984, où elles ont perdu 16 298 postes de travail. Au contraire, les emplois occupés par les hommes sont en

constante régression, à l'exception d'une année. Il faut en effet remonter à 1979 pour voir augmenter les effectifs salariés masculins (+ 31 193).

Le paradoxe s'explique. De plus en plus nombreuses sont les femmes qui recherchent activement un emploi. Le phénomène est connu, qui explique pour partie la croissance de la population active française. Mais toutes ne trouvent pas du travail en proportion de leur demande, et les inscriptions à l'ANPE augmentent. Parallèlement, les secteurs traditionnellement masculins connaissent les restructurations ou la crise, comme c'est le cas dans l'industrie et le bâtiment (205 000 emplois perdus en 1984). En revanche, les secteurs d'activité plus féminisés continuent de croître. Toutefois, l'emploi féminin n'est pas de même nature. On y trouve davantage de travail à temps partiel, de contrats à durée déterminée et d'intérim.

Source : UNEDIC.

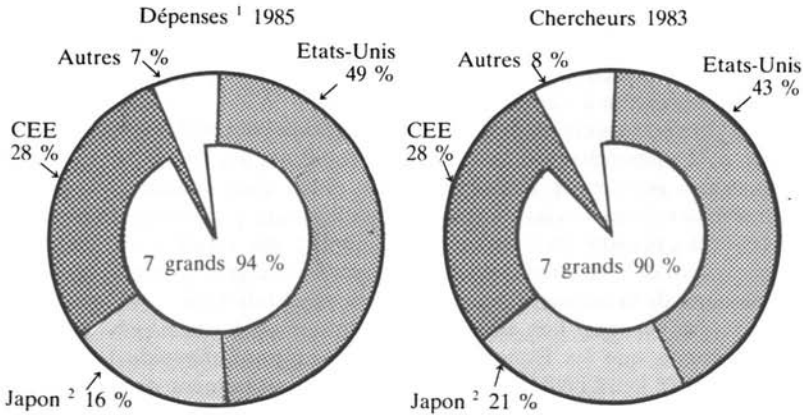
Super-puces

Des chercheurs du centre de recherche d'IBM de Yorktown Heights (New York) ont fabriqué et expérimenté des circuits au silicium utilisant des transistors composés de pièces, des milliers de fois plus petites qu'un cheveu.

Ces circuits expérimentaux, les plus rapides au monde selon IBM, peuvent permuter 75 milliards de fois par seconde, souligne la firme américaine.

Les microprocesseurs, utilisant le nouveau transistor d'un dixième de micron, peuvent conserver des millions d'éléments logiques capables d'effectuer des opérations dix fois plus rapidement que les « puces » électroniques utilisées.

Ressources consacrées à la R-D
Répartition géographique



1. Dépenses intérieures brutes pour la R-D (DIRD).

2. Chiffres ajustés par l'OCDE pour les rendre comparables à ceux des autres pays.

Source : OCDE, Banque de données de la DISTI, novembre 1987.

Les exportations américaines de services

D'après la revue *Fortune*, alors que la baisse de compétitivité du secteur manufacturier préoccupe les hommes politiques américains, les exportations de services des sociétés américaines — du logiciel informatique au débit de hamburgers — n'ont jamais été aussi florissantes. Les statistiques officielles établies par le Département américain du commerce ont montré que les exportations de services avaient atteint un record mondial de 48 milliards de dollars en 1986, niveau qui serait, selon *Fortune*, très en deçà du chiffre réel. Quelques services seulement, tels que les films de cinéma, engendrent des produits pouvant être recensés par l'administration des douanes. La plupart des estimations reposent donc sur des extrapolations réalisées à partir d'études sur des entre-

prises ; dans de nombreuses branches d'activité, telles que l'informatique, le gouvernement américain ne recueille pas de données commerciales.

Les statisticiens du gouvernement suivent l'évolution des transactions commerciales pour quelque 10 000 catégories de produits mais pour une quarantaine de services seulement. Selon *Fortune*, la meilleure analyse récente du Bureau d'évaluation technologique (BET) du Congrès américain fait ressortir que la valeur réelle des exportations américaines de services pourrait bien être deux fois plus élevée que ne l'indiquent les statistiques officielles.

Plus importantes encore, selon les estimations du BET, sont les recettes des filiales étrangères des agences de publicité, des banques de placement, des compagnies d'assurance, des bureaux de

consultants, etc. Ces « ventes » à l'étranger, qui ont atteint 100 milliards de dollars en 1983, apportent, selon les auteurs de l'article, « une nouvelle preuve de l'hégémonie historique des Etats-Unis dans la production de services et leur commercialisation à l'étranger ». De nouveaux concurrents ont commencé à s'attaquer à la prépondérance américaine. Des firmes géantes de Tokyo se placent en tête des derniers classements des banques et des maisons de courtage, et les Japonais sont de plus en plus actifs dans les domaines de la construction, de l'hôtellerie et des voyages. Les auteurs estiment néanmoins que les Etats-Unis devraient conserver leurs positions. Un organisme de recherche économique, Data Resources Inc., prévoit que les exportations américaines de services augmenteront de plus de 60 % d'ici à 1990, entraînant un excédent de plus de 38 milliards de dollars pour le secteur tertiaire. Le chiffre record précédent atteint en 1982 était de 10,7 milliards de dollars.

L'expansion des services commercialisables devrait, semble-t-il, compenser largement la baisse du revenu net provenant des bénéfices, dividendes et intérêts que procurent les investissements à l'étranger, baisse imputable au changement de rôle des Etats-Unis qui, après avoir été les premiers créanciers du monde, en sont devenus les plus grands débiteurs, en raison de la persistance du très lourd déficit de la balance commerciale, lequel se chiffre actuellement à 150 milliards de dollars par an.

Parmi tous les services américains, c'est le transport international de marchandises par voies aérienne et maritime qui a obtenu les meilleurs résultats à l'exportation, puisqu'il représente à lui seul 30 % environ des échanges de services améri-

cains. Les revenus du transport international devraient encore progresser, car la faiblesse du dollar stimule les exportations de produits manufacturés, dont l'expédition sera en partie assurée par des navires et des avions-cargos américains.

Les voyages internationaux représentent le cinquième des exportations de services. Dans ce cas également, la faiblesse du dollar aura probablement pour effet de gonfler les recettes en incitant les touristes étrangers à venir plus nombreux aux Etats-Unis.

Les auteurs de l'article prévoient également une expansion rapide des « services créatifs », notamment dans l'informatique, où l'innovation constante, le savoir-faire en matière de gestion et les investissements massifs dans la technologie sont les clés de la réussite. Le BET a estimé que l'excédent commercial dans le domaine des logiciels informatiques se chiffrait à environ 3 milliards de dollars en 1984, dernière année pour laquelle on dispose de données. Quinze des 20 plus grandes sociétés mondiales de services et de conseils en informatique sont américaines.

Les Etats-Unis exportent en outre un savoir-faire de niveau moins élevé en formant, par exemple, le personnel chargé d'utiliser le matériel de traitement de texte le plus récent. L'agence de travail temporaire Manpower tire maintenant plus de la moitié de ses revenus de ses activités dans 31 pays étrangers. Le savoir-faire américain en matière de gestion est aussi très demandé pour les projets de construction, les soins de santé, les services commerciaux et même les contrats de nettoyage.

Pour ce qui est de l'industrie du spectacle, les droits d'auteur perçus pour les films et les feuilletons télévisés du genre

« Dallas » produisent déjà un excédent commercial de plus de 1 milliard de dollars, et les auteurs de l'article estiment qu'avec le relâchement du contrôle exercé par les gouvernements européens sur les émissions cet excédent devrait progresser rapidement.

Les activités de McDonald et d'autres distributeurs américains à l'étranger sont aussi en plein essor, alors que dans les services financiers, où la déréglementation mondiale des marchés a déclenché une croissance explosive, les banques d'affaires américaines sont sûres de pouvoir exploiter leur savoir-faire pour lancer de nouveaux produits financiers, tels que les valeurs à couverture hypothécaire et les obligations à haut risque, et

pour dominer ensuite les marchés lucratifs que ces produits représentent.

Les chiffres recueillis par le Bureau américain des statistiques du travail confirment l'orientation grandissante de l'économie américaine vers le secteur tertiaire. Au cours des dix dernières années, plus des trois quarts de l'ensemble des emplois créés l'ont été dans les entreprises de ce secteur ; par ailleurs, la proportion de main-d'œuvre civile occupée dans l'industrie des services est passée de 50 % à 56 % entre 1976 et 1986, et elle devrait encore progresser pour atteindre près de 61 % en 1995.

Source : Fortune International (New York), 8 juin 1987, pp. 26-30 et p. 120 et B.I.S., n° 4, décembre 1987.

Futur-emploi

Les employeurs allemands préfèrent les heures supplémentaires

Une étude de l'« Institut für Arbeitsmarkt und Berufsforschung » (IAB), publiée en 1987, révèle que l'assouplissement sensible des conditions de recours aux contrats à durée déterminée depuis le vote de la loi sur la promotion de l'embauche du 1^{er} mai 1985¹, n'a pas permis un accroissement significatif de ces contrats. En revanche, les employeurs ont préféré recourir aux heures supplémentaires : de 1 444 millions en 1984, elles ont atteint 1 476 millions en 1985 et 1 495 millions en 1986.

Selon une enquête effectuée par l'Institut pour les Sciences Sociales Appliquées (INFAS), le nombre d'heures supplémentaires réalisées en RFA, en 1986, correspondait à 750 000 postes de travail. Autant d'heures supplémentaires seraient effectuées dans les branches en difficulté que dans les autres : ainsi la part des actifs effectuant quotidiennement des heures supplémentaires atteint 12 % dans les entreprises ayant recours au chômage technique et 14 % dans les autres. Enfin, même dans les entreprises qui, en 1985, ont procédé à des licenciements de personnel, 21 % des salariés ont accompli des heures supplémentaires.

Si les contraintes de la production peuvent expliquer, pour partie, la préférence accordée par les employeurs aux

heures supplémentaires plutôt qu'aux contrats à durée déterminée, cette situation révèle néanmoins les limites des politiques de flexibilité pour créer des emplois à l'intention des chômeurs.

Restart : un succès mitigé

En Grande-Bretagne, le programme Restart, lancé à l'échelle nationale en juillet 1986 après avoir été testé pendant 6 mois dans 9 régions pilotes, ne semble pas rencontrer le succès escompté.

L'objectif de ce programme est de faire passer un entretien à tous les chômeurs de longue durée — à l'origine ceux au chômage depuis plus d'un an et, depuis avril 1987, ceux depuis plus de 6 mois — afin de leur proposer une alternative au chômage : cours de formation professionnelle, participation à un jobclub², à un programme communautaire, octroi d'une subvention pour la création d'entreprises, voire un véritable emploi. Si le mérite essentiel du programme Restart est de permettre aux chômeurs de longue durée³ de reprendre contact, tous les 6 mois, avec les agences locales d'emploi et d'être informés des diverses possibilités qui leur sont offertes, le pourcentage de chômeurs effectivement aidés par ce programme est relativement faible : moins de 15 % en 1986, dont 3,3 % seulement ont obtenu un emploi ou une participation dans un programme communautaire.

2. Voir Futur-Emploi n° 0, décembre 1986.

3. Ils étaient, fin 1987, plus d'1,6 million au chômage depuis 6 mois au moins sur environ 2,6 millions de chômeurs.

1. Beschäftigungsförderungsgesetz.

Nombre de participants au programme Restart (avril-août 1987)		
Nombre de chômeurs contactés	1 174 379	
Nombre de chômeurs ayant passé un entretien	840 578	100 %
Leur a été proposé :	741 783	88 %
• Un emploi (Ont eu effectivement un emploi)	74 666 (4 288)	9 % (0,5 %)
• Un Community Programme (Participation effective)	61 842 (10 355)	7 % (1 %)
• Cours Restart (Participation effective)	37 510 (19 395)	4 % (2 %)
• Job Training Scheme (Participation effective)	89 157 (18 999)	11 % (2 %)
• Autres formations (Participation effective)	55 902 (4 207)	7 % (0,5 %)
• Jobclub (Participation effective)	79 504 (18 690)	9 % (2 %)
• Autres programmes ¹	262 180	31 %

1. Y compris l'Enterprise Allowance Scheme.
Source : Manpower Services Commission (MSC 87/24).

Restart : dépenses et nombre de participants				
	1985-86	1986-87	1987-88 ^a	1988-89 ^b
Dépenses (millions de Livres) ¹	1	49	79	84
dont :				
• conseils	1	22	40	41
• cours Restart	^c	11	8	10
• jobclubs	—	3	25	31
• marketing	^c	12	6	3
Nombre de d'entretiens passés (milliers)	14	1 300	2 300	2 600
Nombre de participants au cours Restart (milliers)	1	114	112,5	112,5
Nombre de jobclubs	37	1 000	1 300	1 500
Nombre de participants à un jobclub (milliers)	2	25	149	260
Nombre d'emplois trouvés après participation à un jobclub (milliers)	1,3	15	89	156
Coût du cours Restart par personne (en Livre)	64	93	94	105

a. Estimations.
b. Prévisions.
c. 100 000 Livres ou moins.
1. Coût administratifs inclus.
Source : Département de l'emploi.

Le principal obstacle auquel se heurte Restart est le nombre de places limité qui sont réservées aux chômeurs de longue durée dans les programmes gouvernementaux : 350 000 places environ. Ainsi, entre avril et août 1987, si 47 % des chômeurs interrogés se sont vus proposer une participation à l'un des principaux programmes, seuls 8 % en ont effectivement bénéficié.

Source : *Unemployment Bulletin*, décembre 1987.

Apprentissage : salaire élevé ou formation ?

Une étude relativement ancienne¹, mais riche d'enseignements, met en lumière les effets pervers d'un salaire relatif élevé des jeunes apprentis sur les efforts de formation que les entreprises leur consacrent. La comparaison de la situation des apprentis en RFA et au Royaume-Uni,

deux pays où ils sont très répandus, est, de ce point de vue, particulièrement éclairante.

Alors qu'au Royaume-Uni l'écart entre le salaire des jeunes apprentis et celui des adultes se réduisait très fortement au cours des années 70, la RFA maintenait un salaire d'apprentissage particulièrement faible.

En revanche, les entreprises allemandes fournissaient un effort financier très important en faveur de la formation des apprentis, tant pour la formation théorique dispensée, que pour le contrôle de la qualité de la production, les apprentis étant soumis à de stricts contrôles de connaissance au terme de leur formation pour acquérir le statut de travailleurs qualifiés. Dès lors, relativement comparable en niveau, le coût des apprentis allemands et britanniques (salaire et formation) diffère-t-il très profondément en structure.

Revenu des stagiaires de sexe masculin en pourcentage de celui des ouvriers adultes masculins		
	Allemagne (1981) Mensuel	Grande-Bretagne (1984) Hebdomadaire
Secteur manufacturier	19 %	55 %
Tous secteurs	20 %	54 %
Source : Grande-Bretagne : Ministère de l'Emploi. Allemagne : Institut der Deutschen Wirtschaft.		

Au total, le salaire relatif élevé des jeunes apprentis britanniques aurait eu trois conséquences :

— un moindre nombre d'apprentis embauchés en Grande-Bretagne, même

dans les secteurs de l'économie où l'apprentissage est généralement très répandu ;

— des difficultés d'intégration des jeunes apprentis britanniques plus importantes sur le marché du travail en raison d'une qualité de formation moindre qu'en RFA ;

— la mise en place de systèmes de formation en alternance moins onéreux pour les entreprises (YTS).

Il paraît sans doute illusoire d'espérer

1. Salaire des stagiaires et coûts de la formation professionnelle en Grande-Bretagne et RFA. Ian Jones, National Institute of Economic and Social Research (NIESR), intervention dans le cadre d'un colloque « le salaire des jeunes et les politiques de recrutement des entreprises vis-à-vis des jeunes dans la communauté », organisé par la London School of Economics and Political Science, Farnham Castle, juin 1985.

lutter contre le chômage des jeunes par le seul biais d'un allègement du coût du travail (exonération des charges sociales ou instauration d'un SMIC jeunes). Leur

intégration sur le marché du travail ne sera, en revanche, efficace que si un effort financier soutenu existe en faveur de la formation.

Coût de la formation d'apprentis techniques dans les établissements britanniques et allemands (Livre sterling par stagiaire, revenu du 3 ^e trimestre 1984)				
	Grande-Bretagne Echantillon NIESR		Allemagne Echantillon BIBB	
	Livre	%	Livre	%
1. Coûts bruts :	23,2	(100)	22,0	(100)
• Salaire	16,3	(72,4)	10,8	(49,1)
• Formation, frais divers...	2,4	(10,3)	6,9	(31,4)
• Coût du contrôle de la formation sur le lieu de travail	4,0	(17,2)	4,3	(19,5)
Contribution à la production ^a	11,3	(48,7)	6,3	(78,6)
3. Coûts nets (1 - 2)	11,8	(51,3)	15,7	(71,4)
a. La contribution inférieure des stagiaires allemands à la production s'explique pour deux raisons essentielles : — les stagiaires allemands doivent consacrer davantage de temps à la préparation de leurs examens. — compte tenu des salaires relativement élevés des apprentis britanniques les entreprises estiment profitable d'en employer moins et de les affecter davantage aux activités directement liées à la production que les entreprises allemandes.				

Prospective et stratégie, 1992 et au-delà Vraies questions et faux débats

*Séminaire de formation prospective
par Hugues de Jouvenel et Michel Godet*

Objectifs du séminaire

- Entraîner à la démarche prospective et montrer comment elle contribue à la définition de stratégies.
- Dégager les tendances probables et les incertitudes majeures des années 90.
- Aider les participants à définir les enjeux principaux auxquels ils risquent de se trouver confrontés et les stratégies qu'ils pourraient adopter.

Programme

Lundi 16 mai

- *Prospective et stratégie* : définitions et concepts de la démarche prospective ; la prospective : pourquoi faire et comment faire ; de la prospective à la stratégie : « le triangle grec ».
- *Tendances et mutations des années 1990* : les grandes tendances et mutations du contexte international et de la société française ; acteurs en crise et systèmes en mutation, vraies questions et faux débats 1992 et au-delà ; constitution des ateliers.
- Activités sur options (audiovisuel, conférence).

Mardi 17 mai

- *Anticiper et maîtriser le changement* (travail en ateliers) : identifier les changements technologiques, économiques sociaux, organisationnels prévisibles, facteurs de menaces et d'opportunités ; préciser la nature et le rôle des acteurs impliqués dans ces changements, leurs forces et faiblesses ; comment maîtriser le changement : leviers d'action.
- *De la prospective à la stratégie* : rapport des ateliers et synthèse générale ; évaluation du séminaire et suivi.

Analyses critiques

MINC, Alain. — *La machine égalitaire*. — Paris : Ed. Grasset, 1987.

Le dernier livre d'Alain Minc mérite une attention particulière. Certes, la diversité des idées qui y sont développées est telle qu'on peut toujours être en désaccord avec l'auteur sur un point ou un autre. Mais ce qui ressort surtout, c'est le caractère stimulant de l'analyse : la richesse des pistes de réflexion fournies, le souci résolument exploratoire, le caractère novateur des propositions qui constituent, selon l'expression de l'auteur lui-même, « un rêve éveillé », suffisent pour justifier l'intérêt porté à cet ouvrage.

Le genre même du livre, et le ton retenu, ne permettent pas d'en faire un résumé ; par contre, trois types de considérations nous semblent pouvoir être retenus pour donner un aperçu aussi fidèle que possible de son contenu :

- La présentation du décor en forme de bilan.
- La dénonciation de quelques caractéristiques de la société actuelle.
- Un ensemble de propositions souvent pertinentes, toujours intéressantes.

En forme de bilan

Ce bilan commence par le rappel d'un certain nombre de vérités premières ; mais c'est l'émergence d'une classe moyenne qui constitue l'événement principal dans notre société.

Le rappel de vérités premières

A. Minc souligne quelques notions de base et dénonce les lacunes les plus graves de notre système économique :

- le moteur de l'entreprise, en économie de marché, ce n'est ni d'investir, ni d'embaucher, mais de faire du profit (page 43) ;
- la diminution du coût du travail est le seul moyen d'améliorer la rentabilité des investissements générateurs d'emploi (page 44 ou 48 en ce qui concerne le pouvoir d'achat). A. Minc est très clair sur ce point, affirmant que l'unique clef de la reprise est la baisse du salaire réel ;
- la tutelle de l'Etat est antiproductiviste parce que protectionniste (page 47).

L'Etat-providence est devenu la matrice de la société ; il en définit les contours et a unifié les classes sociales (page 79). Mais il reste sous les fourches caudines du déficit (page 51) : celui-ci est d'une telle ampleur qu'il continuera, pour pouvoir être financé, de tirer les taux d'intérêt réels vers le haut ; l'expansion s'en trouvera limitée ;

- une population vieillie consomme moins, sacrifie peu à des investissements de long terme, et accorde plus de prix au présent qu'à l'avenir (page 61).

Certaines affirmations pourront paraître trop schématiques. Notons par exemple que l'auteur dénonce sans nuance Hayek ou la politique familiale, affirme que la contraception ou la légalisation de l'avortement n'ont pas d'influence sur la dénatalité (page 56), que les manifestations étudiantes de 1986 étaient spontanées, autogérées, à peine encadrées (page 157), que l'intégration des enfants de Maghrébins ou de Turcs se fera comme elle s'est faite pour les jeunes belges, italiens, polonais (page 168)... Tout cela serait à préciser, mais il ne s'agit que d'illustrations sur lesquelles il convient de ne pas s'arrêter.

L'émergence d'une classe moyenne

L'analyse est beaucoup plus poussée, et à ce titre plus positive, à propos de la mise en évidence d'une caractéristique importante de la société française actuelle à savoir le triomphe de la classe moyenne :

- L'extension du salariat, le nivellement des revenus, l'urbanisation, en sont les manifestations les plus courantes. Le paysage social ne peut, sur le long terme, qu'être transformé lorsque la moitié du revenu national échappe à toute singularité et répond à des normes de distribution homogènes.

A. Minc nous explique que le Welfare State a davantage fabriqué la classe moyenne qu'il n'a pris en charge les pauvres, les exclus ou les marginaux (page 86). L'homogénéisation des modes de vie et de la

consommation est une donnée importante de la vie économique et sociale, tandis que toute une catégorie de la population se trouve exclue, et qu'à l'autre extrémité de l'échelle, une aristocratie méritocratique bénéficie d'une rente viagère sur la société.

— Au sein de cette immense classe moyenne, l'individualisme est triomphant. Les signes de cette réalité sont multiples, à l'école, dans l'entreprise, dans les modes de vie ou les comportements. Malheureusement, ni les structures, ni les habitudes de la société française ne sont adaptées à cette évolution. Ainsi s'expliquerait l'existence de deux travers : le corporatisme d'une part, le refus de toute norme d'autre part.

L'enjeu des années à venir se situe au cœur de ces deux réalités à dépasser.

Des réalités à dépasser

Globalement, la société actuelle est corporatiste d'un côté, individualiste de l'autre. Quant aux institutions, leur efficacité est insuffisante pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble.

Le corporatisme

Il consiste pour les groupes sociaux les plus structurés à obtenir artificiellement de l'Etat ce que la croissance ne peut plus leur donner. Mais la pérennité du corporatisme, c'est la perpétuation assurée de toute une série d'inégalités.

Plusieurs conséquences découlent en effet de la démocratie corporatiste :

- les acteurs sociaux ne prétendent plus prendre en charge l'intérêt collectif et les grands équilibres ;
- aucun engagement à long terme ne vaut, dès lors qu'il s'agit d'obtenir « toujours plus » ;
- les corps essaient d'arracher à l'Etat les avantages qu'en période de crise économique le jeu normal du marché n'apporte plus ;
- aux grandes manifestations collectives susceptibles de mesurer le degré de solidarité d'une société succèdent des actions de commando destinées à prendre les citoyens en otages face au gouvernement.

Désormais, la préoccupation n'est plus d'obtenir ce que l'autre a, mais de préserver ce que l'on a, donc d'empêcher l'autre d'obtenir la même chose. La dynamique corporatiste a, de ce point de vue, les effets les plus inégalitaires : les plus faibles sont les plus atteints, les surprotégés les moins concernés. Le corporatisme ne s'identifie pas à « moins pour tous » mais à moins pour les plus démunis (page 144).

Ces constatations conduisent A. Minc à dénoncer entre autres :
— le statut de la fonction publique ;
— les blocages d'appareils syndicaux arc-boutés sur la conception d'un progrès social par l'uniformité.

Aux larges solidarités de la croissance succèdent finalement les micro-solidarités de la stagnation. Ce réflexe corporatiste est une forme, parmi d'autres, de l'individualisme.

L'individualisme

Il est partout, envahit tout, incarne tout (page 152). Il marque les idées comme les comportements :

- le moi a gagné sur les autres valeurs ;
- les manifestations individuelles se multiplient ;
- le refus des contraintes, l'éloge du plaisir se généralisent ;
- la libération des esprits et des mœurs est de plus en plus répandue ;
- la réhabilitation du marché, et donc du capitalisme, concrétise dans la vie productive ce triomphe de l'individualisme ; à l'intérieur des entreprises, c'est le salaire individualisé ou les intéressements en tout genre qui témoignent de son regain.

Or, trop d'individualisme, c'est aussi beaucoup d'indifférence à autrui ; un individualisme sans limite est par nature antinomique avec les aspirations à l'égalité (page 151).

On pourrait penser que ce regain d'individualisme compense les effets du corporatisme. Les corporations en effet n'ont cessé de faire taire les pulsions individualistes qui les menacent, tandis que les manifestations les plus individualistes contournent les grandes bureaucraties corporatistes en les ignorant. A. Minc estime pourtant que derrière cet antagonisme, individualisme et corporatisme ont partie liée pour sécréter les nouvelles inégalités de l'an 2000. Selon lui, la mise hors jeu, par un individualisme débridé, de millions de citoyens, serait acceptable si un véritable filet de protection pouvait les recueillir. Ce n'est pas le cas : l'essence corporatiste de la Sécurité Sociale ne lui permet pas d'assumer ce rôle ; le corporatisme finit par aiguïser les effets pervers de l'individualisme.

Ces deux traits de la société actuelle aboutissent donc ensemble à multiplier les exclus et les marginaux. Et cela d'autant plus que ce double mouvement inégalitaire ne rencontre aucun contre-feu institutionnel.

Les insuffisances institutionnelles

Les vieilles institutions verticales, à finalité collective, sont totalement en porte à faux face à cette évolution (page 175). A ce sujet, A. Minc

évoque plus particulièrement le syndicalisme. Cette situation est d'autant plus préoccupante que la France a toujours manqué d'institutions intermédiaires ou autres autorités juridictionnelles susceptibles d'incarner une « société de marché ». C'est sans doute la conséquence de l'omniprésence de l'Etat.

L'auteur plaide alors pour des acteurs collectifs plus présents (page 179) mais craint aussi la paupérisation de l'administration (page 191), qui entraînerait plus d'inégalités.

Il oppose deux schémas différents :

— dans un univers dominé par la loi, la société et l'Etat sont face à face ;

— dans un monde régi par le contrat, les institutions intermédiaires pullulent, et avec elles se multiplient les amortisseurs, les coupe-feu, les accords partiels, les adhésions multiples...

En définitive, dans une organisation où la souplesse est de plus en plus nécessaire, il faut que les institutions s'entrouvent, que les lois se desserrent, que les règlements s'infléchissent. Pour A. Minc, la réaction ne peut venir que de la société :

— à elle de susciter les nouveaux acteurs, de changer de philosophie du droit, d'institutionnaliser ce qu'elle fait subrepticement ;

— à elle de développer les instruments, les contre-pouvoirs, les nouvelles pratiques.

Une société a besoin de corps intermédiaires et, à son image, l'entreprise aussi.

En guise de projet

Les propositions avancées par l'auteur tournent autour d'un certain nombre de considérations sur le besoin d'éthique, et surtout sur la nécessité d'appuyer le marché sur le droit. Il prolonge sa réflexion en formulant ses dix commandements.

Le besoin d'éthique

A. Minc revient souvent sur ce thème :

— l'exigence égalitaire tout d'abord tient en partie à un besoin d'éthique (page 202) ;

— les sources de conflits se sont également déplacées, l'horizon étant l'éthique et non plus la croissance (page 204) ;

— l'égalité pourra rimer avec efficacité à condition qu'au marché et à la compétition viennent s'ajouter, comme aux Etats-Unis, une morale, un système de valeurs, une omniprésence du droit (page 211) ;

— l'émiettement des valeurs, la diversité des comportements constituent des progrès immenses par rapport à un modèle étatique et tutélaire. Mais une fois qu'ils l'ont détruit, ils ne se substituent pas à un minimum de principes fondateurs. C'est pourquoi la bataille pour les principes reprendra (page 281).

Par rapport à ce besoin, l'auteur ne précise pas le contenu de ces références morales si nécessaires ; peut-être pense-t-il, comme A. Malraux, que « le XXI^e sera religieux ou ne sera pas » ?

Le marché et le droit

La principale thèse avancée dans « la machine égalitaire » est probablement que le marché peut non seulement s'accommoder de l'ambition égalitaire, mais aussi y contribuer pour autant qu'il fasse corps avec le droit :

— la résurrection du droit représente pour la société civile et les institutions ce que le retour de la morale incarne pour les valeurs (page 223). Le droit est même indissociable du marché, ou du moins de ce que devrait être le marché ;

— la conception du droit en dit d'ailleurs plus long sur le fonctionnement d'une société que la plupart des mécanismes économiques, et la France apparaît de ce point de vue comme une société sous l'emprise de l'Etat.

Sur ce chapitre, A. Minc plaide pour plus de souplesse, pour un renforcement de la jurisprudence au détriment de l'interprétation théorique des textes, pour une régulation juridique et non un carcan. La référence au système américain est permanente.

Les dix commandements

Les dix commandements finalement énoncés par l'auteur visent *trois objectifs*.

Le premier est de corriger l'épuisement de l'Etat-providence par différentes mesures :

— le versement d'une allocation globale à toute personne se situant au-dessous d'un revenu minimum ;

— la mise en place d'une retraite minimum par capitalisation, comme fut créé en son temps le minimum vieillesse ; le développement de la concurrence entre Sécurité Sociale, mutuelles et compagnies d'assurances, en instaurant, aux frais de la collectivité et pour les catégories modestes, une prise en charge totale de leur assurance ; le versement des allocations familiales sous conditions de ressources ;

— l'augmentation du nombre de contribuables à l'IRPP et la correction du déséquilibre entre cet impôt et la fiscalité des patrimoines.

Le second objectif est de s'attaquer aux nouvelles inégalités. Pour cela, il conviendrait :

- de remettre en cause les statuts, au moins à l'occasion des nouvelles embauches ;
- de supprimer les privilèges dont bénéficie le monde agricole ;
- de favoriser au maximum la mobilité et d'éviter les marginalisations définitives.

Le troisième objectif est de mettre en place le paradoxe égalitaire.

A. Minc préconise pour cela :

- l'ouverture de l'Education Nationale au monde environnant (un système scolaire pluriel et en mouvement est nécessaire) ;
- la recherche de plus d'égalité par davantage de mobilité, à condition toutefois d'en assurer les coûts sociaux ;
- la volonté collective d'assumer la promotion des immigrés ;
- la possibilité pour tous d'obtenir les mérites universitaires ou de la fortune.

A. Minc place toutes ces propositions sous l'appellation de « libéralisme de gauche ». Il se réfère au parti du mouvement, affirmant que ce dernier est par nature un progrès, qu'il faut « agir, agir, agir... » (page 283).

On termine ainsi la lecture en souhaitant que l'auteur publiera bien vite un autre ouvrage dans lequel il nous dira quelles pourraient être les valeurs morales qui assureraient la cohérence de l'ensemble, quels objectifs seraient susceptibles de rallier les suffrages, et comment on peut espérer les atteindre effectivement.

Jean-Didier Lecaillon ¹

ROSANVALLON, Pierre. — *La question syndicale.* — Paris : Calmann-Lévy, 1988. 268 p. (Coll. « Liberté de l'esprit »).

En 10 ans, les syndicats français ont perdu la moitié de leurs adhérents. Ils ont aussi perdu l'initiative dans plusieurs conflits importants (SNCF notamment). Plus ils sont des « partenaires sociaux » reconnus et intégrés dans des « institutions représentatives », plus ils y négocient d'innombrables « accords », et plus s'affaiblissent leur capacité à représenter les travailleurs, leur légitimité et leur efficacité dans l'action.

Ces difficultés ne sont pas seulement liées à la situation économique, elles ne seront pas résolues par une simple adaptation du syndicalisme,

1. Note de lecture rédigée par J.-D. Lecaillon pour l'Institut de l'Entreprise.

comme il en a déjà connu dans son histoire. Pour Rosanvallon, « c'est l'essence profonde du syndicalisme qui est en cause » : le salariat s'est étendu et diversifié, des clivages le traversent, à commencer par le chômage. Le mouvement syndical ne peut plus prétendre représenter et unifier l'ensemble des salariés comme une communauté homogène.

L'institutionnalisation des syndicats ne semble pas pallier cette faiblesse « sociologique ». Les victoires syndicales, au lieu d'être des points d'appui pour une diffusion ultérieure des acquis, provoquent des phénomènes de segmentation et de corporatisme, désormais largement contestés (cf. le succès des livres de F. de Closets). Les négociations se multiplient, en particulier dans l'entreprise, mais la réalité concrète des relations sociales (salaires, conditions de travail, carrières, etc.) paraît échapper à leurs clauses. Enfin, les syndicats ont le plus grand mal, malgré leurs efforts, à prendre en charge les situations d'exclusion comme la grande pauvreté.

Comme tel, le diagnostic n'est pas nouveau, encore que Rosanvallon en rassemble les différents éléments avec précision. Mais son livre montre en outre que la crise du syndicalisme fait partie d'une transformation globale de la société et de la vie économique, « l'éclatement de la représentation » et « les nouvelles conditions de la régulation sociale qui l'accompagnent ». Le mouvement syndical doit en prendre la mesure s'il veut demeurer « un fait social central ».

La fin de la représentation

Il s'agit d'une idée complexe, dont Rosanvallon veut dénouer l'écheveau en évitant une définition globale peu opératoire.

La première dimension de la fin de la représentation tient à la différenciation de la société, qui n'est plus structurée par grandes masses, relativement homogènes par la culture et les conditions matérielles d'existence et dont la représentation (politique ou sociale) se fondait sur une sorte d'évidence sociologique.

On observe dès les années 60 un développement de « conduites utilitaristes » (Rosanvallon parle de « l'universalisation pratique du modèle utilitariste et rationaliste ») : les relations d'appartenance s'affaiblissent, l'individu est usager plus que membre des groupes dont il fait partie.

Le diagnostic sociologique se double d'une considération systémique : les organisations sociales (entreprises, administrations, etc.) sont de plus en plus complexes, de sorte que leur fonctionnement tend à s'écarter du « modèle représentatif » qu'elles se donnent : l'organigramme — jadis clé de l'organisation —, les règles juridiques, les procédures de délégation

Le mode de calcul de P. Rosanvallon

La baisse du nombre des adhérents des syndicats indiquée par P. Rosanvallon peut surprendre ou choquer. Voici comment il arrive à ce chiffre.

Les syndicats affichent un nombre d'adhérents ou de cartes distribuées, mais l'indicateur le plus exact, utilisé de manière interne par les syndicats est celui du timbre mensuel effectivement payé. « Il est de coutume de considérer comme adhérent une personne qui règle 7 ou 8 timbres mensuels par an. Si une confédération place 7 millions de timbres, elle dira ainsi qu'elle a 1 million d'adhérents ». Cette information étant le plus souvent secrète,

on calcule le nombre d'« adhérents-timbres » en recoupant une évaluation financière fondée sur le budget confédéral, la rotation des adhérents — 5 ans en moyenne —, le nombre de mandats de chaque fédération dans les congrès. « Jointes à des indiscrétions, ces diverses méthodes permettent d'évaluer approximativement le nombre réel des cotisants réguliers à une organisation ». Soit, d'après Rosanvallon :

CGT	600 000
FO	400 000
CFDT	400 000
FEN	200 000

perdent de leur importance, face à des régulations informelles, des stratégies individuelles exploitant les marges de jeu du système, des acteurs collectifs émergeant et se transformant au gré des conflits et des changements des façons de produire.

Ce décrochage de l'organisation par rapport à la représentation a d'abord été observé dans le monde des bureaux (cf. les premiers travaux de Michel Crozier). Il s'étend aujourd'hui à l'ensemble des régulations, de l'entreprise, des services publics, de la société dans son ensemble.

De cette opacité de la société à ses représentations résulte son « ingouvernabilité ». Seules des entreprises sont parvenues à se transformer en développant un autre modèle fondé sur l'*information* :

- le travail individuel devient une variable directe de la productivité ;
- les entreprises « ressemblent de plus en plus à des réseaux dans lesquels le pouvoir consiste à gérer des flux d'information beaucoup plus qu'à simplement contrôler des structures » ;
- le social devient une composante de l'économie, plus que l'objet d'un compromis, la participation est intégrée à la gestion (cf. les cercles de qualité) ;
- l'information est un facteur de production.

En revanche, les services publics — et probablement toutes les bureaucraties y compris privées — ont du mal à intégrer cette mutation, de même que les gouvernements (Etat et collectivités locales)¹.

1. Cette analyse de l'ingouvernabilité fournit une explication de la fascination — parfois fastidieuse — qu'exerce « l'entreprise » sur les autres organisations, surtout publiques.

Paradoxalement, la « fin de la représentation » s'accompagne d'une banalisation de la représentation, « la société se trouve dans une situation de représentation permanente » (il n'est que de voir la multiplication des enquêtes d'opinion, auprès d'échantillons dits représentatifs). Il n'y a plus d'identités globales mais une prolifération de représentants « segmentés » et « fonctionnels ». Créez un Club des porteurs de cartes, faites-le savoir par les médias, les victimes de bavures bancaires vous écrivent et vous demandent de les aider, vous êtes devenu *représentant* des porteurs de cartes.

Le droit est par excellence l'instrument de la régulation par la représentation. Aussi y a-t-il une crise du droit, repérable dans l'inflation pathologique de la loi et du règlement.

L'avenir social des syndicats

Les syndicats sont au centre de cette évolution, ils en sont le révélateur et ils y jouent leur survie en même temps que la gouvernabilité de la société, à laquelle ils contribuent largement, en tant que représentants des salariés, organisateurs de la solidarité, partie prenante de la régulation sociale à travers la négociation collective.

Des tendances sont visibles ou prévisibles :

— les syndicats se transforment en « agences sociales ». Plus exactement, le syndicat combinait autrefois une dimension d'agence sociale (gestion de l'UNEDIC, siège au CES, mutuelles, etc.) et une dimension de mouvement social (lutter, négocier), et ces dimensions divergent aujourd'hui, la fonction d'agence se développant indépendamment du mouvement qui décline ;

— les syndicats vont devoir exercer une fonction d'*arbitrage* interne entre des « intérêts » qui ne peuvent être satisfaits tous ensemble ;

— le rapport entre le noyau des adhérents et l'ensemble des travailleurs a toujours été problématique dans le mouvement ouvrier français, il faut envisager aujourd'hui un syndicalisme sans adhérent sinon transitoire, le temps d'un service à rendre, d'un conflit à gérer ;

— l'institutionnalisation politique des syndicats, de la loi de 1968 sur la section syndicale d'entreprise aux lois Auroux (notamment sur l'obligation de négocier), ne fait qu'aggraver un « malaise dans la représentativité ». Les textes sont ambigus et contradictoires, « notre système institutionnel stupéfie tous les observateurs étrangers, les syndicalistes compris ». Il gagnerait à être simplifié. Comme cela se pratique déjà en Italie, les syndicats devront favoriser de nouveaux modes plus directs de consultation de la base, comme le référendum. Il ne suffit pas de multiplier les accords (« signer pour exister ») pour pallier, par le

contrat, la crise du droit social ; encore faut-il donner un contenu à ces contrats ².

Mais ces possibles sont autant de voies étroites sinon de fausses fenêtres :

Il ne suffit pas de se décréter « syndicalisme de services » et de conforter la fonction d'agence sociale. Les syndicats français ont pris trop de retard dans ce domaine, et les syndicats des pays socio-démocrates, engagés de longue date dans la gestion de services — de l'embauche à la sécurité sociale —, n'échappent pas à la crise. L'hypothèse du syndicat sans adhérent sonne comme une provocation grinçante : dans la nuit de la représentation, toutes les agences sociales sont grises, associations, partis, administrations, et le syndicat aura du mal à trouver une spécificité et une légitimité propre face à ses « concurrents ».

Quant à la « translation démocratique » qui tend à développer la démocratie dans l'entreprise sur le modèle parlementaire, elle a épuisé ses vertus puisque la démocratie politique est en crise tout comme le syndicalisme et pour les mêmes raisons. L'autogestion a été une tentative pour « penser le progrès démocratique dans une optique que l'on pourrait qualifier de post-représentative », mais elle restait une « greffe » dépendante de la représentation, comme Lucien Sfez l'a montré en 1978 ³.

Une prospective de la morale

Autrement dit, l'analyse de Rosanvallon confronte deux styles de prospectives : une première prospective *tendancielle* montre l'importance des changements sociaux et l'évolution inévitable qui en résulte pour les syndicats. Mais une seconde prospective, de *rupture* celle-là, montre que cette évolution ne va pas sans difficulté extrême pour les syndicats car elle s'encastre dans un changement de la société, où leur avenir dépend de leur capacité à « redéfinir leur spécificité dans le nouvel univers de la représentation sociale ».

2. Dans un article récent, J.D. Reynaud analyse les accords relatifs à l'introduction de nouvelles technologies et montre comment ils indiquent un nouveau mode de relation sociale où le flou des règles adoptées s'échange contre « une participation à un jeu organisationnel complexe et décentralisé ». Plus nuancé que d'autres observateurs, Reynaud estime que ces « quasi-négociations » d'entreprise ne sont pas de pure forme et qu'elles donnent une place nouvelle aux négociations de branche ou nationale qui les encadrent, « plutôt sur le modèle des relations de gestion dans une organisation que sur celui de la hiérarchie des règles juridiques ». « La négociation des nouvelles technologies : une transformation des règles du jeu ? ». — *Revue française de science politique*, février 1988.

3. Sfez, Lucien. — *L'enfer et le paradis*. — Paris : PUF, 1978.

Ainsi, le renouvellement de la démocratie syndicale passe par un renouvellement de la démocratie tout court, qui en valorise l'instance *délibérative* plutôt que *représentative* (idée chère aux premiers libéraux comme Tocqueville).

L'exercice d'une fonction d'arbitrage n'ira pas sans « la construction de normes d'équité » qui ne peuvent plus être déduites d'une « sociologie implicite » de l'injustice sociale et imposent au syndicat de se faire philosophe politique, d'entrer par exemple dans le débat ouvert par les théories néo-contractualistes entre l'utilitarisme, c'est-à-dire l'éthique du libéralisme, et une théorie de la justice, critique de la raison libérale, comme celle de John Rawls⁴. Il s'agit de concevoir et de proposer des normes distributives fines et non plus globales, afin de redéfinir l'égalité d'une manière qui soit effectivement applicable dans des situations concrètes et intelligibles par les citoyens⁵.

« La constitution du social n'est donc plus à comprendre en termes d'agrégation (former, unifier la classe ouvrière), mais en termes d'autonomie démocratique : passage d'une approche mécanique à une approche contractuelle de la solidarité ». Au-delà des seules relations sociales, Rosanvallon envisage un « nouveau cycle de la vie démocratique », qui redonne sens à la vie politique sans recourir à des projets transcendants ni à la représentation des intérêts.

Les fonctions et la culture

L'opposition entre une conception essentialiste (il dit même « fondamentaliste ») des groupes sociaux et une conception « fonctionnelle » qui a sa préférence est une des bases de l'argumentation de Rosanvallon. Il est vrai qu'à confondre des agrégats statistiques ou des concepts théoriques avec la réalité, on s'interdit de comprendre les phénomènes d'identité collective, d'appartenance, de communauté d'intérêt mais aussi d'individualisation et d'individuation sociales. Suffit-il pour autant de rejeter le « fondamentalisme » ? Un lecteur pessimiste est en droit de se demander s'il est possible de passer d'un état social « fonctionnel », où

4. Rawls, John. — *Théorie de la justice*. — Paris : Seuil, 1987.

5. Les préoccupations de Rosanvallon paraissent proches de celles de Minc dans *La machine égalitaire*. Mais Minc part d'une idée abstraite, l'égalité, et non d'un « fait social central ». Aussi, faute d'acteur, sa prospective tend à se ramener à l'invocation du marché comme un *deus ex machina*. Lisez Minc en remplaçant le mot « marché » par la force (Lucas), le schwartz (Mel Brooks) ou la nouvelle cuisine, vous n'aurez pas modifié grand chose à son livre. Minc est un sismographe et un peintre des transformations sociales, sur l'exclusion sociale, les problèmes de productivité de la société de services, etc. Rosanvallon parvient à regarder plus loin.

l'homme est un client pour l'homme à une refondation du vivre ensemble autour d'une solidarité réfléchie.

De plus, la critique du fondamentalisme ne conduit-elle pas à méconnaître les phénomènes de domination ? Certes, le pouvoir ne peut plus — si cela a jamais été possible — être identifié simplement à la propriété ou au statut, mais il ne s'est pas évanoui pour autant, ni à l'échelle des nations ni à celle des individus. Il n'est que de considérer les rivalités inter-étatiques ou l'âpreté des luttes dans l'audio-visuel.

Comme dans son premier livre, *L'âge de l'autogestion* (Seuil, 1976), Rosanvallon veut mettre « la politique au poste de commandement », il appelle à « concevoir la démocratie comme une culture et pas seulement comme une technologie politique », mais sa description de la société « informationnelle » est telle qu'on discerne mal quelle y serait la place du politique : la délibération elle-même peut n'être qu'une pure fonction d'optimisation des décisions, loin de la cité. Lorsque Rosanvallon parle de fin de la représentation et de déclin du social, qu'est-ce qui le sépare, hormis l'intention, de la vision esthétique désespérée de Jean Baudrillard d'un monde asocial de la communication, sans sujet ni objet, sans prise pour l'action, fût-elle celle des syndicats ?

Revenant sur l'histoire du mouvement ouvrier, Rosanvallon dénonce le poids de la « culture de la séparation » : idée d'une coupure entre deux sociétés, deux légitimités inconciliables, méfiance ou hostilité à l'égard de la démocratie « bourgeoise », et de ce qui serait une intégration dangereuse pour la classe ouvrière. Cette culture marque en effet toutes les composantes du syndicalisme français, mais faut-il n'y voir aujourd'hui qu'un archaïsme à abandonner ?

Contrairement aux guesdistes, les syndicalistes révolutionnaires du début du siècle (Pelloutier, Sorel), n'ont pas tant rejeté les institutions démocratiques que cherché à doter la classe ouvrière d'une identité sociale plus forte, plus autonome. A leurs yeux, le syndicat n'était pas tant une forteresse qu'un *laboratoire*⁶ : l'horizon révolutionnaire stimulait une créativité sociale au présent, avec les bourses du travail, l'éducation populaire, les systèmes d'assistance, qui annoncent certains dispositifs de l'Etat-providence moderne. Pour cette culture syndicale, assez tôt marginalisée il est vrai, il ne s'agit pas de se séparer de la société moderne mais de reconnaître les phénomènes de domination qui la traversent et de donner à la classe ouvrière les moyens de définir et de proposer à la société des normes et des dispositifs de vie collective ayant une valeur universelle (c'est ce que Gramsci appellera l'hégémonie).

6. Cf. le livre de Jacques Julliard. — *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*. — Paris : Seuil, 1971.

L'histoire ne repasse pas les plats, mais ces débats sont des plus actuels car, Rosanvallon y insiste, face aux mutations, l'histoire fait partie des ressources des acteurs d'aujourd'hui. Il est d'autant plus nécessaire de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain que les cultures ouvrières plus intégratrices du monde anglo-saxon n'échappent pas à la crise du syndicalisme et aux corporatismes. Rosanvallon montre d'ailleurs bien en quoi les spécificités du « modèle français » mettent en évidence des problèmes communs à toutes les démocraties.

Avec *La question syndicale*, Rosanvallon a choisi le format de l'essai, rebondissant sans cesse des syndicats proprement dit à la société globale, du cas français aux problèmes les plus généraux de la justice dans les sociétés complexes. Sans doute a-t-il voulu privilégier la lecture du politique sur celle du savant, et ce choix est courageux. J'espère qu'il publiera bientôt le livre de sociologie politique qui est présent mais comme dissimulé dans *La question syndicale*, afin d'approfondir les questions qu'il a lui-même voulu laisser ouvertes, sur l'inquiétude et l'action.

Philippe de Lara
ENPC-CERTES

AGORAMÉTRIE. Association pour l'étude des structures de l'opinion. —
Les structures de l'opinion en 1987. — Paris : Ed. Agoramétrie, 1987.
693 p.

L'enquête annuelle d'AGORAMÉTRIE, principalement financée par l'EDF et le CEA, s'attache, rappelons-le, à constituer une banque de données permettant le suivi de l'opinion par rapport à un certain nombre de thèmes de conflits d'opinion sélectionnés dans la presse et par rapport à des questions confidentielles (donc non publiées) relatives au conflit nucléaire.

L'enquête 1987 publiée à la fin de l'année, confirme les résultats de 1986. Bien qu'une partie des questions ait été modifiée, les structures, bien mises en évidence par les techniques d'analyse factorielle, ne changent pas : structure de l'univers des opinions, position relative des groupes socio-démographiques les uns par rapport aux autres, position des groupes socio-démographiques dans l'univers des opinions. Mais il n'en était pas de même les autres années. En fait, depuis 1981, les groupes socio-démographiques se positionnent toujours de la même façon les uns par rapport aux autres. Ce qui a changé entre 1981 et 1985, puis s'est stabilisé en 1986 et 1987, ce sont les expressions de certains groupes par rapport aux questions d'opinion. On peut en déduire souvent que c'est le contenu que les gens donnent à certaines expressions qui a

changé. Un exemple évident est celui de l'opinion « le gouvernement est inefficace » : lorsque la majorité passe de droite à gauche ou de gauche à droite, ce ne sont plus — à part une fraction invariable de Français qui sont toujours mécontents et dans la grogne — les mêmes qui approuvent ou désapprouvent.

De 81 à 85-86, les catégories qui ont le plus changé d'attitudes dans l'univers des déclarations d'opinion sont les intellectuels : enseignants, étudiants, cadres supérieurs et dans une moindre mesure les cadres moyens. Ils se sont d'une part recentrés dans leurs discours (les enseignants et étudiants en venant de la gauche, les cadres supérieurs et moyens en venant de la droite) et ont évolué d'autre part du pôle de la dramatisation vers celui du compromis. En revanche, les ouvriers ont peu changé.

Les électeurs du PS ont abandonné le discours idéaliste relatif par exemple à l'égalité des revenus. Concernant la désaffection syndicale, ce sont les électeurs de gauche qui ont le plus changé d'avis.

Les électeurs du PS s'étant recentrés, ceux du PS et de la droite classique ayant en outre les uns et les autres évolué vers le compromis, la place a été laissée libre, dans la direction de la dramatisation (qu'il ne faut pas confondre avec la grogne, qui est celle par exemple des petits commerçants) à droite aux tenants de l'extrême-droite et de J.M. Le Pen, à gauche aux écologistes, au PC et aux tenants de l'extrême-gauche.

Concernant les centrales nucléaires, on constate un chassé-croisé entre les enseignants qui étaient les plus critiques et sont devenus neutres (évolution vers le compromis, du fait que la gauche est venue aux affaires ; et avec un discours du président de la République « on abandonne Plogoff » permettant aux troupes de changer d'avis sans perdre la face ; en réalité on a continué le programme nucléaire) et les retraités qui, depuis Tchernobyl, sont devenus inquiets, ont évolué vers le pôle de la dramatisation (là aussi un discours symbolique sur « trop de kilowatts en trop » étant associé à ce changement d'attitude).

Avec le nucléaire, quelques autres thèmes de société sont sensibles et susceptibles de changer de contenu et de signification en fonction de la majorité au pouvoir et du climat du moment (par exemple l'état de grâce de 1981). Ce sont par exemple les thèmes relatifs à la télévision et à la justice. Ainsi la télévision — qui en 1981 était à 100 % publique — a été jugée bien meilleure lorsque la gauche est arrivée au pouvoir, puis la cote s'est de nouveau dégradée. De même la confiance en la justice est passée en quelques semaines de 17 % en 1981 avant les élections à 25 % juste après. Le thème de la patrie et celui de la République ont connu un regain de courte durée lors de l'état de grâce de 1981.

Bref, l'enquête annuelle d'AGORAMÉTRIE est une source très importante et très solide (les structures de base ne changent pas, malgré

par exemple les changements d'instituts chargés du travail sur le terrain). Il ne faut pas cependant perdre de vue l'objet — et donc les limites — de l'enquête, à savoir la structure des thèmes de conflits verbaux dans la société française.

Cette année 1988, comme en 1981, deux vagues seront réalisées, l'une avant les élections, une autre après. On s'attend a priori à moins de changement entre ces deux vagues qu'entre celles de 1981.

La présentation du volume a été améliorée et une très grande transparence des méthodes préside à la publication. Un progrès notable a également été réalisé dans les délais, beaucoup plus courts, de publication, grâce à une automatisation poussée assez loin à partir de la banque de données.

Il faut cependant être assez spécialiste pour s'y retrouver. Et l'on regrettera que les grandes évolutions et les synthèses soient laissées à l'initiative du lecteur... ou d'un bénévole sollicité par *Futuribles*.

Jacques Antoine

Comptes rendus

- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPEENNES. — *L'état de l'environnement dans les Communautés Européennes*. — Bruxelles : CEE, 1988.

Ce rapport, récemment publié en français par la Commission des Communautés Européennes, dresse un constat de l'état de l'environnement que les hommes ont façonné dans une des zones les plus denses de la planète, en population et en activités économiques. Il étudie l'état de l'air, des sols, des eaux, de la faune et de la flore sauvages des douze pays membres, ainsi que les pressions exercées sur l'environnement par l'urbanisation et les secteurs de l'industrie, de l'énergie, des transports et de l'agriculture. Il est illustré de nombreux tableaux et graphiques et agrémenté de photographies.

Ce document comble un vide considérable. Il est indispensable que le débat concernant l'environnement en Europe s'appuie sur une information plus objective et comparable. Il est non moins indispensable que les politiques d'environnement soient mieux assises sur une base factuelle. Les problèmes d'environnement, non seulement demandent une harmonisation communautaire des politiques menées dans les pays membres, mais sont aussi nombreux à être des problèmes internationaux par nature : la pollution de l'air, de l'eau, ignore les frontières, la protection de certains biens régionaux (mer du Nord, par exemple) demande une action commune des Etats de la région ; il faut éviter dans la construction du grand marché européen que des normes d'environnement sur l'automobile ou les produits chimiques soient des barrières non-tarifaires aux échanges.

Une première entreprise de cette ampleur laisse forcément des zones d'ombre et donc le lecteur sur sa faim : on s'interroge sur l'état des ressources naturelles telles que l'eau et la forêt, sur la situation en Europe méridionale, sur certaines dimensions économiques des politiques d'environnement comme leurs effets sur l'emploi ; on s'interroge aussi sur nombre des préoccupations récemment identifiées et peu ou pas explorées par le rapport. Les rapports futurs ne manqueront sans doute pas de combler ces lacunes en reflétant l'élargissement des préoccupations d'environnement de la lutte anti-pollution vers la gestion des ressources naturelles ; l'intégration de l'Espagne et du Portugal et les progrès dans l'information concernant l'environnement de pays comme l'Italie ou la Grèce, ou encore l'élargissement de la base d'informations communautaires sur l'environnement (CORINE) à des aspects économiques et à des préoccupations nouvelles.

Le travail réalisé est considérable et fait de ce rapport un instrument indispensable pour connaître l'état des milieux en Europe et au delà pour mieux évaluer les actions nécessaires à la construction d'un environnement répondant à l'attente des Européens.

Christian Avérous

- BRENDER, Anton. — *Un choc des nations*. — Paris : Ed. Hatier, 1987, 150 p.

Un petit livre peut être grand, c'est-à-dire essentiel. A. Brender a réussi une petite merveille, quelque chose que j'aurais aimé écrire. A la fois court — 150 pages —, vif, bien troussé, éclairant et... synthétique. Le titre n'est sans doute pas très suggestif. Il contient

pourtant la thèse du livre : dans l'économie mondiale, ce ne sont pas seulement des entreprises qui s'affrontent mais des nations. Il s'agit pour elles de capter les flux de richesses, de retenir les entreprises... et les emplois, d'équilibrer leurs comptes extérieurs. Les entreprises exportent peut-être, mais seules les nations échangent.

Echanges de biens et de services, d'abord. Et A. Brender montre à la fois les mutations et les chocs qu'a connus le commerce international depuis une trentaine d'années. Le passage du monopole des « sept sœurs » pétrolières à celui de l'OPEP, puis la revanche du marché. Ou encore, la montée en puissance industrielle des « quatre dragons » (Singapour, Hong Kong, Taiwan et Corée du Sud). Concurrence déloyale de pays à bas salaires ? Sans doute : mais A. Brender explique qu'ils n'avaient pas le choix — c'était leur seule possibilité de développement — et que, depuis leur succès initial dans le textile, ces pays ont su mener une politique intelligente d'industrialisation, à la japonaise. C'est-à-dire quelques domaines soigneusement choisis où sont concentrés efforts et investissements, sous la houlette d'un Etat qui n'a rien de libéral. En regard, la situation française est aux antipodes : présence sur (presque) tous les fronts mais sans vrai point fort, ce qui explique que le commerce extérieur soit notre talon d'Achille.

Echanges monétaires et financiers, ensuite. A. Brender, qui est directeur adjoint du CEPII, connaît bien son affaire : en 50 pages lumineuses, il nous raconte le dollar, la politique américaine, les taux d'intérêt, le recyclage des capitaux, l'endettement du tiers monde. Un régal.

Ce livre est aussi un plaidoyer : pour un bon usage de la division internationale du travail. C'est un fait irréversible : à défaut de nous en servir, nous en serons victimes. Le choc des nations s'accroîtra à l'avenir : l'Etat seul peut impulser une stratégie qui nous permette d'en tirer parti et de réduire le chômage. Bien sûr, je n'ai pas aimé l'hymne à la croissance qui clôt ce livre. Mais il faut bien reconnaître qu'à défaut de changements radicaux (qui ne se profilent guère à l'horizon), les propositions d'A. Brender sont d'une logique imparable.

Denis Clerc
Alternatives Economiques,
février 1988

• *Transfert des technologies de communication et développement.* — Ouvrage collectif sous la direction de M^{me} Mignot-Lefèvre. — *Revue Tiers-Monde*, tome XXVII, n° 111, juillet-août-septembre 1987, Presses Universitaires de France.

Faut-il ne voir qu'un paradoxe dans le succès actuel des opérations de solidarité, relayées par les coups de cœur médiatique, et le silence des acteurs traditionnels de l'aide au développement ? La question donne toute son actualité à ce numéro de la revue Tiers-Monde consacré au thème de la communication, longtemps tenu pour prometteur.

De la mosaïque des expériences et des réflexions il est possible de sélectionner quatre axes de convergence :

— La mondialisation des effets des technologies de communication est désormais une réalité, cette tendance se poursuit et paraît irréversible ;

— dans cette évolution, le Nord conserve l'initiative et aucun exemple de transfert de la capacité d'innovation n'est cité ; au contraire, les facteurs de déséquilibres, notamment les déficits accrus des échanges ou les menaces culturelles, semblent l'emporter sur les facteurs de développement ;

— la diffusion des produits et services marchands d'information s'accompagne de conflits comme l'illustre l'extension du piratage ;

— enfin, thème largement présent, le crépuscule du mythe technologique dans le développement : « les utopies s'estompent ».

Trois de ces éléments illustrent l'absence de la coopération dans les mécanismes de transfert des technologies, le dernier relève du constat d'échec pour les efforts passés. La coopération internationale est remise en cause dans ses moyens et dans ses modalités ; elle l'est également dans des concepts aussi fondamentaux que celui du transfert technologique. C'est toute son emprise sur la réalité qui devient difficile à percevoir ; la raison de son silence ?

Jean-François Soupizet

- MEURS, D., CHARPENTIER, P. — « *Conséquences des horaires atypiques sur la vie quotidienne des salariés* ». — Paris : Centre d'Etudes de l'Emploi, 1987.

Ce rapport est issu de l'enquête menée par le Commissariat Général du Plan (France), par le Centre d'Etudes de l'Emploi et le Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail. Sont étudiées la nature et les caractéristiques des diverses sortes d'horaires atypiques, ainsi que leurs incidences dans le travail, le vécu quotidien, et l'accès aux équipements collectifs et aux services. L'étude tente de répondre à la question : à quoi est utilisé le temps non travaillé des gens pratiquant un horaire atypique ?.

- OCDE. — *Perspectives de l'emploi*. — Paris : OCDE, 1987. 237 p.

Si l'emploi va continuer à progresser légèrement, cette croissance ne dépassera vraisemblablement pas celle de la population active et l'on ne peut donc espérer voir le taux de chômage tomber au-dessous de son niveau actuel de 8,25 %, tandis que le nombre de chômeurs pourrait encore augmenter pour atteindre 31,5 millions en 1988. Pour les principaux pays de l'OCDE, le taux de chômage devrait évoluer comme le montre le tableau ci-après :

Taux de chômage	Année				
	1984	1985	1986	1987	1988
Etats-Unis	7,5	7,2	7,00	6,75	6,50
Japon	2,7	2,6	2,80	3,00	3,00
Rép. féd. d'Allemagne	8,2	8,3	8,00	8,00	8,25
France	10,0	10,2	10,50	11,25	12,00
Royaume-Uni	11,5	11,7	11,80	11,25	10,75
Italie	9,8	10,1	10,90	11,50	11,75
Canada	11,3	10,5	9,60	9,25	9,00
Total des pays ci-dessus	7,5	7,4	7,40	7,25	7,25
Autres pays de l'OCDE	12,1	12,1	11,60	11,50	11,75
OCDE Europe	10,9	11,1	11,00	11,00	11,25
Total OCDE	8,5	8,4	8,30	8,25	8,25
Niveaux de chômage (en millions)					
Amérique du Nord	9,9	9,6	9,50	9,25	9,25
OCDE Europe	18,8	1,2	19,20	19,50	19,75
Total OCDE	31,1	31,0	31,10	31,25	31,50

On constate ainsi que, s'il y a une légère amélioration en Amérique du Nord, la situation de l'emploi va encore se dégrader en Europe (à l'exception du Royaume-Uni, mais en particulier en France) et devrait rester stable au Japon.

A côté de cette stagnation du chômage global, les experts de l'OCDE confirment la *progression du chômage de longue durée*, sauf en Amérique du Nord où la proportion des chômeurs de longue durée ainsi que leur nombre ont diminué avec le recul du chômage global, tandis qu'ils augmenteront fortement en Europe, atteignant 46 % de l'ensemble des chômeurs, soit 5,5 millions dans les 10 pays pour lesquels on dispose de données.

Constatation encourageante en revanche : le chômage des jeunes continuera probablement à régresser lentement du fait des mesures particulières prises à leur intention par de nombreux gouvernements mais aussi parce que leur nombre tend à diminuer dans l'ensemble de la population active.

La composition du chômage accuse de grandes disparités selon les catégories de travailleurs. Les plus frappés sont les travailleurs manuels non qualifiés, mais certains pays ont enregistré ces dernières années une forte progression du chômage chez les travailleurs manuels qualifiés du fait de l'augmentation de l'offre de travailleurs formés. La cadence de rotation des emplois et la mobilité fonctionnelle tendent à augmenter, signe d'une transformation structurelle de l'économie.

Parallèlement, plusieurs évolutions déjà signalées dans des études précédentes se sont confirmées et devraient se poursuivre en 1988. La première est sans doute la transformation des structures de l'emploi en faveur des formes « flexibles » d'emploi : multiplication des types de contrats, croissance du travail à temps partiel ou temporaire.

En ce qui concerne les emplois temporaires, les experts considèrent que leur accroissement relatif n'a pas été aussi fort que prévu, mais ils craignent que les mesures « actives » prises en faveur des chômeurs n'en viennent à transformer un phénomène conjoncturel en une tendance permanente vers la précarisation de l'emploi.

Par ailleurs, la progression du secteur des services alliée à l'accroissement plus rapide de l'emploi féminin s'accompagne en général d'un développement de l'emploi à temps partiel. Au Canada, par exemple, plus des deux cinquièmes de la croissance nette de l'emploi s'expliquent par la progression de l'emploi à temps partiel. Pourtant, il faut se garder d'exagérer l'ampleur du phénomène, et la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total a reculé dans plusieurs pays — Finlande, République fédérale d'Allemagne, Irlande, Norvège et Etats-Unis, ce qui tendrait à prouver que le développement de ce type d'emploi ne peut s'expliquer par un seul facteur.

Les derniers chapitres du rapport sont consacrés aux problèmes de définition et de mesure du chômage et aux conclusions auxquelles on pourrait arriver en exploitant le concept de « travailleur découragé ». Ils soulignent l'importance que revêt aujourd'hui, pour le calcul des taux de chômage, l'adoption par tous les pays membres de l'OCDE d'une norme plus précise qui serait conforme aux directives du BIT, complétée par les nouvelles sources d'information fournies par les enquêtes de la Communauté européenne.

Bulletin d'Information Sociale
BIS 4/87

- EDMONDSON Brad. — « Is Florida our future ? » — *American demographics*, juin 1987, pp. 38-43.

D'après Stanley Smith, démographe de l'Université de Floride, vers 2010, lorsque les générations du « baby boom » commenceront à partir en retraite, les Etats-Unis ressembleront à la Floride d'aujourd'hui. D'après les projections du Bureau du Recensement, les personnes de 65 ans et plus constitueront 17,3 % de la population américaine en 2020, c'est la proportion en Floride au recensement de 1980. En fait, dans 5 comtés de la côte Ouest de la Floride, les personnes de 65 ans et plus sont beaucoup plus nombreuses. Elles représentent 36 % de la population du comté de Charlotte. C'est la région qu'on appelle aujourd'hui « la ceinture de la retraite ». Elle s'étend sur une bande de 160 km où la population est passée de 260 000 en 1950 à 1 700 000 aujourd'hui. Ce développement est récent. 44 % des habitants du comté de Pasco y sont arrivés depuis 1975, âgés de 60 à 74 ans. On estime que vers l'an 2000 cette région comptera 2 300 000 habitants dont 32 % auront 65 ans ou plus.

La dimension moyenne des familles est très basse dans ces comtés (2,19 dans celui d'Hernando contre 2,48 pour l'ensemble de la Floride et 2,69 pour les Etats-Unis en 1985). C'est une région où sur les 4 chambres des villas, une seule est occupée.

Il s'agit là d'un marché qui attire le commerce mais les septuagénaires sont des clients susceptibles auxquels il faut savoir parler. La pire bétise à commettre est de faire de la

publicité qui leur rappelle leur âge. Leur personnalité varie d'ailleurs beaucoup selon l'âge. Les retraités de 50 à 64 ans ont grandi dans une économie en pleine expansion et ont des goûts de luxe. Ceux de plus de 75 ans ont subi la crise économique des années 1930. Ils sont économes et prudents. Ce n'est pas sur eux qu'on peut compter pour gagner de l'argent même s'ils en ont beaucoup.

Les Américains qui se retirent en Floride sont d'ailleurs bien différents des autres Américains de leurs générations. Ils ont beaucoup plus d'argent. Leur niveau d'instruction est élevé et l'est de plus en plus à mesure que les générations se succèdent. Enfin et surtout plus que les autres, ils veulent profiter des années qui leur restent à vivre.

Les soins de santé sont très demandés ainsi que toutes les activités de service, par exemple, les restaurants. Des compagnies se chargent d'assurer des visites régulières à ces personnes âgées qui souffrent de la solitude car leurs enfants vivent le plus souvent dans le Nord. Moyennant paiement, les visiteurs et visiteuses s'occupent des affaires financières et remplissent les papiers. Pour les jeunes retraités, les universités du 3^e âge connaissent un grand succès ; le centre éducatif de Sarasota compte 10 000 étudiants de cette sorte dont certains assistent en même temps aux cours de l'Université de Saint Petersburg.

Cette région et son économie intéressent beaucoup les compagnies commerciales qui y peuvent ainsi prévoir les besoins et les préférences de leur clientèle vers l'an 2000.

JHD

Population, n° 6.

• **MINISTRY OF SUPPLY AND SERVICES.** — « *Innovation and Jobs in Canada* ». — Ottawa, 1987, 189 p. (Research Report for the Economic Council of Canada).

Avec le changement technologique, les problèmes classiques d'adaptation du marché de l'emploi ont pris une nouvelle acuité. D'où vont venir les nouveaux emplois ? Où l'emploi va-t-il diminuer ? Dans quel sens doit se faire l'adaptation ? Faut-il changer les institutions sociales ?

Le rapport préparé à l'intention du Conseil économique du Canada tente d'éclaircir ces diverses questions et d'apporter une nouvelle contribution au vaste débat que suscite aujourd'hui la nécessité de mener une adaptation aux changements technologiques rapides qui soit à la fois équitable et efficace. Il se fonde notamment sur une enquête spéciale réalisée auprès de 1 000 établissements canadiens.

Comme dans d'autres pays, l'effet des changements technologiques sur l'emploi est l'une des préoccupations majeures des Canadiens. Dès 1982, un groupe d'étude fédéral avait estimé que personne n'était d'accord sur la question de savoir si le solde des emplois résultant du développement et de l'expansion des nouvelles technologies serait ou non positif. Les auteurs du rapport, se fondant sur trois scénarios économiques différents, exposent brièvement les graves problèmes d'ajustement du marché de l'emploi qui risquent de surgir lorsqu'il y a décalage entre licenciement et réemploi de la main-d'œuvre, par profession. Ils notent cependant que, dans beaucoup de professions importantes, le nombre des licenciements et celui des réengagements sont à peu près équivalents. Ce qui ne veut pas dire d'ailleurs qu'il n'y a plus de problèmes d'ajustement. Seuls seront réembauchés les travailleurs qui sont capables de travailler sur les nouveaux équipements dans les secteurs directement touchés par les nouvelles technologies.

Les auteurs se penchent également sur la question de la polarisation de l'emploi autour des tâches qualifiées et non qualifiées aux dépens des qualifications moyennes. C'est là, selon le rapport, une évolution inquiétante dans la mesure où elle implique une érosion de la classe moyenne, source traditionnelle de stabilité économique et sociale.

D'après le rapport, les signes d'une telle érosion sont suffisamment nombreux pour que les pouvoirs publics s'en inquiètent. Il importe notamment d'aider les travailleurs qui risquent d'en être victimes en les dotant des qualifications dont ils auront besoin pour se convertir à de nouveaux types d'emplois ou pour maîtriser les nouvelles technologies. C'est pourquoi la formation et le reclassement constituent les principaux aspects du rapport.

Les auteurs estiment en effet qu'en se conjuguant, l'adoption rapide de nouvelles technolo-

gies et la mise en valeur des ressources humaines peuvent être sources à la fois de progrès économique et d'emplois plus nombreux et plus satisfaisants. Nous n'en sommes pas encore là malheureusement, et il y a tout lieu de craindre au contraire que le rythme de l'évolution technologique n'aille en s'accéléralant et que le prochain cycle d'innovations n'ait des conséquences plus profondes encore sur l'emploi que le précédent. Quoi qu'il en soit, les changements technologiques sont toujours perturbateurs avec des gagnants et des perdants. Le Canada doit tout faire pour aider les perdants à faire face.

Dans leurs propositions pour une stratégie d'adaptation, les auteurs du rapport commencent par affirmer que son succès dépend tout autant des innovations qui seront apportées à l'organisation, de la formation qui sera donnée aux travailleurs et de leur enthousiasme que de leur niveau de technicité. Ils mettent donc fortement l'accent sur la qualité du système d'enseignement en général et sur celle de la formation professionnelle. Il faut avant tout — estiment-ils — diminuer le taux d'échec scolaire et élever le niveau moyen de l'enseignement. Il faut ensuite pouvoir offrir à de nombreux travailleurs adultes des programmes de soutien et de perfectionnement imaginatifs leur permettant de combler leurs lacunes. Il faut enfin que la formation soit considérée non pas comme une charge mais comme un véritable investissement.

Les auteurs considèrent aussi que le Service d'adaptation de la main-d'œuvre (« Industrial Adjustment Service » — IAS) a un rôle déterminant à jouer en vue d'inciter employeurs et travailleurs à collaborer pour une réelle adaptation de la main-d'œuvre aux changements économiques et technologiques. Ses crédits devraient être accrus et son action développée. Il est probable néanmoins que les partenaires sociaux vont d'abord définir leurs besoins particuliers et élaborer des solutions qui leur seront propres, mais cela sous-entend qu'employeurs et travailleurs reconnaissent qu'ils ont de puissants intérêts communs et qu'ils ont tous avantage à ce que s'instaure une économie équilibrée accordant une place égale à la compétitivité et à l'équité. Il est important que des mesures soient prises pour que la négociation collective puisse contribuer davantage à la solution des questions liées à la technologie.

Bulletin d'Information Sociale

• BIT. — *Annotated bibliography on clandestine employment*. — Genève : BIT, 1987. — *International Labour Bibliography* n° 2, 132 pp. Index.

Un phénomène complexe, diversement qualifié d'économie « parallèle », « secondaire », « cachée », « clandestine », « non structurée » ou « souterraine », s'est généralisé peu à peu dans bien des pays ces dernières années. Cette économie, dont l'existence n'est toujours pas reconnue dans les statistiques de la comptabilité nationale et dont les implications politiques peuvent être très larges, repose sur le travail clandestin et illégal. Comme le prouve la multiplication rapide, ces derniers temps, des ouvrages portant sur ce sujet, beaucoup s'intéressent aujourd'hui à ce que l'on qualifie généralement d'activités économiques clandestines ou d'emplois clandestins. Cet intérêt se maintiendra presque certainement et s'accroîtra même, à mesure que l'organisation du travail et l'aménagement du temps de travail évolueront, que les techniques progresseront et que le comportement du marché du travail se modifiera. Ceux qui s'intéressent à la question de la flexibilité du marché, aux politiques de sécurité sociale, à la protection sociale et à la fiscalité seront également intéressés par la question.

Cette bibliographie mentionne une large gamme d'ouvrages traitant de problèmes qui mobilisent actuellement l'attention et prêtent souvent à controverse, dans beaucoup de pays. Elle comprend des monographies, des articles de journaux, des rapports et des comptes rendus de conférences dans diverses langues et communiqués par divers pays.

Association Internationale Futuribles

*Un réseau international d'information, d'étude et d'échanges
sur ce qui peut advenir et ce qui peut être fait...*

1. UNE FONCTION D'INFORMATION ET D'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Futuribles International a constitué un réseau d'experts lui permettant d'assurer une fonction de veille permanente et un suivi de qui fait quoi, où et comment, dans le domaine des études sur l'avenir à moyen et long terme.

Sur cette base l'Association produit :

— **Un recueil de Bibliographie Prospective** (6 n^{os}/an), sur les principaux travaux de prospective, prévision, planification, stratégie, réalisés à travers le monde.

— **Des dossiers de synthèse prospective** faisant — problème par problème — le point sur les grandes tendances et les enjeux de l'évolution à moyen et long terme.

— Un examen critique de la presse destiné à déceler les innovations, les idées, les faits porteurs d'avenir (**système vigie**).

2. UNE FONCTION DE RECHERCHE ET D'ÉTUDE structurée autour :

2.1. De grands programmes de recherche

Ces programmes, initiés par l'Association en fonction des enjeux qu'elle estime essentiels pour l'avenir, durent plusieurs années et s'accompagnent de la constitution d'équipes de recherches pluridisciplinaires internationales. Cinq grands programmes sont en cours de réalisation sur les enjeux qu'entraîne l'essor des nouvelles technologies, la crise de l'Etat protecteur et l'avenir des politiques sociales, l'ampleur et les impacts économiques et sociaux du vieillissement démographique, les grandes tendances du changement social et l'évolution des modes de vie et l'émergence de la société d'information.

2.2. D'études de prospective appliquée

Ces études, engagées à l'initiative de l'Association ou en réponse à des commandes d'organismes privés ou publics, sont directement destinées à clarifier les perspectives sur un sujet déterminé et à éclairer les décisions stratégiques des acteurs. Mentionnons à titre d'exemple l'avenir du système français de protection sociale — trois scénarios contrastés à l'horizon 2 000, le travail à distance (télétravail) et les formes nouvelles d'organisation du travail tertiaire, l'immigration étrangère en Europe de l'Ouest à l'horizon 2005, changements socio-culturels et évolution des modes de vie, les contraintes futures d'environnement et les activités industrielles.

3. UNE FONCTION DE CONSEIL ET DE FORMATION

Futuribles International joue un rôle **d'initiation à la démarche et aux méthodes prospectives** au travers d'un séminaire annuel de longue durée et de séances de formation organisé au sein d'entreprises, de structures professionnelles, de collectivités locales et d'administrations.

Futuribles International exerce également une fonction de **conseil et d'assistance technique** au profit d'organisations souhaitant disposer d'une vision prospective sur les grandes mutations de leur environnement et définir une stratégie de développement à moyen et long terme.

4. UNE FONCTION DE CARREFOUR INTERNATIONAL DE RÉFLEXION

Futuribles International organise régulièrement des **tables rondes** permettant, sur les grands problèmes contemporains, d'assurer une libre confrontation de points de vue et d'expériences. Dans le même esprit, elle organise également des **séminaires** et **journées d'études** et des **conférences internationales**.

5. UNE FONCTION D'ÉDITION ET DE DIFFUSION

Futuribles International diffuse ses travaux au travers de publications périodiques et de livres, de réseaux télématiques ainsi que de films, d'émissions de radio, de télévision.

*Président : Mahdi Elmandjra Vice-Présidents : Umberto Colombo, Jean Saint-Geours
Délégué Général, Secrétaire Général : Hugues de Jouvencel*

55, rue de Varenne. F-75341 Paris Cédex 07. France.
Tél. (33.1) 42 22 63 10 + Telex FECPAR 201220 F

Wang Huijiong, Li Poxi	3	<i>La Chine en l'an 2000</i>
Jean-Michel-Collette	21	<i>Scénarios économiques à l'an 2000. Les deux Europes et l'Amérique du Nord</i>
Hugues de Jouvenel	41	<i>La France à l'aube du troisième millénaire. Essai de synthèse de quelques tendances lourdes</i>

Forum

CEE	35	<i>Les coûts de la non-Europe. Les bénéfices du marché unique</i>
Guy Aznar	58	<i>Revenu minimum garanti et deuxième chèque. Solution régressive et solution prospective</i>

Actualités prospectives

| 69 |

Transports 2005. L'Europe vue de Washington. Gaz carbonique. L'emploi féminin. Superpuces. Ressources consacrées à la R & D. Les exportations américaines de services. Futur-emploi.

Bibliographie

83	<i>Analyses critiques</i>
99	<i>Comptes rendus</i>